

USC Shoah Foundation Visual History Archive

Annette Bessmann née Muller

Our mission is to develop empathy, understanding, and respect through testimony.

Leading Change Through Testimony

The Institute currently has more than 55,000 video testimonies, each one a unique source of insight and knowledge that offers powerful stories from history that demand to be explored and shared. The testimonies are preserved in the Visual History Archive, one of the largest digital collections of its kind in the world. They average a little over two hours each in length and were conducted in 65 countries and 43 languages. The vast majority of the testimonies contain a complete personal history of life before, during, and after the interviewee's firsthand experience with genocide. <https://sfi.usc.edu/>

Copyright: Mélanie Pérón acknowledges the USC Shoah Foundation for allowing her to transcribe into French and to translate into English the following testimonies: **Annette Bessmann Muller** (1995), **Henri Muller** (1995), **Jean Muller** (1995), **Michel Muller** (1995).

Disclaimer : The following verbatim transcription and translation were conducted by M. Pérón and her students. They have not been officially verified.

[Interview 3374](#) conducted in Paris on June 21, 1995 by Maya Poirson.

CASSETTE 1

Interviewer : Nous sommes le 21 juin 1995 à Paris et je vais mener l'interview avec Mme Muller-Bessmann. Je m'appelle Maya Poirson. Annette, est-ce que vous pouvez nous dire où est-ce que vous êtes née et peut-être quelques mots sur vos parents, leurs origines et leur vie avant votre naissance ?

Annette : Je suis née à Paris le 15 mars 1933. Mes parents venaient de la Pologne, de la région de Cracovie¹. Ils sont venus en France vers 1929-1930 et ils se sont installés à Paris et là, ils étaient tailleurs à domicile l'un et l'autre et ils ont eu rapidement quatre enfants nés entre 1930 et 1935. Trois garçons et une fille.



Photo de Rachel et Manek prise en France dans les années 1930²

Source : Henri Muller

¹ Manek Schneps (Muller) venait de Biecz et Rachel Weiser de Wojnicz

² Cette photo a été envoyée à Manek dans les années 90 par un ancien habitant de Tarnow qui a fini par émigrer aux États-Unis. Rachel porte le manteau de pluie que Manek lui avait offert au début de leur relation à Tarnow. Manek porte le manteau qu'il a confectionné avec le tissu que son oncle maternel Moïsché Zeiden lui a donné.

Avant-guerre 1929-1939

Interviewer : D'accord. Est-ce que vous pouvez nous dire quelques mots en fait sur leur environnement familial ? Ils venaient de quel genre de famille ? C'était des grandes familles ?

Annette : C'était des très grandes familles. Ils étaient de deux villages différents, donc comme j'ai dit, pas très loin de Cracovie. Chez mon père, ils étaient sept garçons et une fille qui s'appelait Hana (Anna), c'est pour ça qu'on m'a donné ce nom-là. Et du côté de ma mère, ils étaient trois garçons et trois filles et mon grand-père maternel était violoneux. Il jouait du violon dans les mariages et il racontait des blagues.

Interviewer : C'était des familles qui étaient pratiquantes juives ?

Annette : Très pratiquantes. Tous les deux, aussi bien du côté de la famille de mon père que du côté de la famille de ma mère et c'était même très pesant, les pratiques religieuses, notamment pour mon père qui aurait voulu fréquenter les Polonaises paysannes de son pays et à qui il lui était interdit de s'approcher.

Interviewer : En venant en France, ils sont venus ensemble ?

Annette : Ils sont venus ensemble en France³ mais la vie a été tellement difficile au départ que ma mère a dû retourner en Pologne, enceinte de mon deuxième frère, pendant que mon père essayait de gagner un peu d'argent. Par exemple, dans l'appartement, enfin l'espèce de mansarde où ils vivaient dans le 20ème arrondissement, ils s'étaient rendu compte que le lit de mon frère aîné, qui était bébé à l'époque, était rempli de punaises.

³ Comme beaucoup d'immigrants, Manek était venu avec un visa de tourisme qui ne lui permettait pas de travailler mais qui était valable pour une cure à... Vichy.

Interviewer : Pourquoi sont-ils venus en fait en France ? Pourquoi ont-ils quitté la Pologne ?

Annette : Ils ont quitté la Pologne pas à cause des pogroms comme on peut se l'imaginer. La famille de mon père était relativement bien assimilée puisqu'ils étaient meuniers⁴, c'est eux qui fournissaient la farine pour faire les matzo dans les villages environnants. C'est parce que mon père était tombé amoureux de ma mère et du fait que le jour, je crois du Grand Pardon, ils se promenaient à travers le village de manière moderne au lieu d'aller à la synagogue, ma mère a été battue par ses frères⁵ et ils se sont sauvés pour venir en France. En fait, ils sont venus par amour l'un pour l'autre.



Photo prise par Rachel Muller⁶

Source : Henri Muller

⁴ Il est donc possible que le nouveau nom de famille donné à Manek Schneps sur ses papiers d'émigration provienne de la profession familiale. En effet, le mot allemand pour meunier est Müller.

⁵ Dans son témoignage de 2009, Manek explique que le frère cadet de Rachel, Israël, a sévèrement battu sa sœur après l'avoir surprise au bras de Manek dans les rues de Tarnow. Il a émigré aux États-Unis où il est devenu le cantor de la synagogue libérale de Long Island.

⁶ Debout, à gauche, un ami de Manek venu de Biecz à Paris pour étudier la médecine. Il meurt accidentellement, intoxiqué au monoxyde de carbone, dans sa chambre mal chauffée, avant la guerre.

Interviewer : Et, donc très rapidement il y a eu ces quatre enfants et la vie de vos parents à Paris ? Donc ils étaient tailleur à domicile, est-ce qu'ils avaient des amis ? La vie sociale et familiale se passait comment ?

Annette : Pour moi, j'ai gardé de la vie familiale un souvenir très agréable et très attendri parce que donc ils travaillaient à domicile, mais en même temps ils chantaient, ils étaient jeunes. Il y avait beaucoup de gaieté.

Moi, je me souviens que ma mère nous racontait beaucoup d'histoires, notamment la Bible. Et elle était très aimée dans le quartier parce qu'elle coiffait les jeunes filles de la rue, elle laissait les enfants de l'école, les camarades de l'école, venir à la maison et nous laissait nous habiller avec ses propres affaires. Elle ouvrait carrément son armoire et ses tiroirs et on se déguisait avec ses propres affaires. On avait beaucoup d'autres enfants de l'école qui venaient à la maison. C'était pas des Juifs. On n'était pas tellement mêlés au milieu juif.

Interviewer : Et ça n'avait pas d'importance ? Vos parents n'étaient pas des parents qui souhaitaient que la famille se trouve dans ...

Annette : Non, ils avaient certainement des amis [juifs] - qu'on allait d'ailleurs voir le dimanche, qui habitaient Bobigny à côté de Drancy - mais ils nous laissaient... on était ce qu'on appelle des enfants intégrés. Ils tenaient à ce qu'on réussisse à l'école. D'ailleurs, ça se passait très bien. Mes trois frères étaient tous, tous les trois, dans trois classes différentes, premiers de la classe. Moi, je devais être moins brillante mais on était vraiment ce qu'on appelle des enfants intégrés. Chez moi, malgré tout mes parents parlaient yiddish. Alors c'est la langue que j'ai parlée moi-même jusqu'à l'âge de 3 ans mais après je l'ai pratiquement oubliée.

Interviewer : A l'école, est-ce que vous aviez des camarades juifs ou ça n'avait absolument aucune importance juifs ou français ?

Annette : Ca n'avait aucune importance. Absolument aucune importance.

Jean : On était copains avec tout le monde, quelle que soit leur origine. On avait des copains juifs, des copains catholiques, on se recevait, on allait les uns chez les autres, y avait absolument aucune restriction.

Interviewer : Et le quartier, c'était quel quartier à Paris ?

Annette : C'était le quartier Ménilmontant. C'est le 20ème arrondissement.

Interviewer : Est-ce que vous pouvez nous dire quelques mots sur le quartier de Ménilmontant dans les années 30 ?

Annette : C'était un quartier très populaire où nous, les enfants, on jouait dans les rues. La rue devant chez nous⁷ était à gros pavés. C'était un quartier, chanté par Maurice Chevallier d'ailleurs. Ca faisait un peu petit village, où il y avait des chanteurs de rue qui chantaient et à qui on jetait des pièces par les fenêtres. C'était un quartier très vivant.

Jean : On vivait dans un quartier très modeste, le quartier de Ménilmontant, très, très modeste. Tous les gens qui habitaient là-bas, tous nos copains, qu'ils soient juifs ou catholiques ou n'importe, étaient de conditions plutôt

⁷ Les Muller habitaient au premier étage du 3 passage de l'Avenir, aujourd'hui rue de l'Avenir. Malgré ces deux désignations urbaines, la rue ressemble plutôt à une impasse ou, comme le dit Jean plus loin, à un cul-de-sac.

modestes sans être pauvres, mais plutôt modestes. On jouait beaucoup dans la rue. C'était un cul-de-sac. La rue était très courte -elle faisait peut-être 60-70 mètres de long - et se terminait en cul-de-sac. Il y avait pas de circulation de véhicule, même à l'époque. Et on jouait oui. Jusqu'à l'heure du dîner le soir.

Henri : Dans le quartier, il y avait énormément de maisons où il y avait des familles juives. Et en fait, les familles juives vivaient un petit peu toutes dans le même style. C'était un peu comme chez mes parents parce que j'allais voir les copains chez eux et ils avaient tous aussi des ateliers à domicile, enfin des petits ateliers, une machine à coudre (...) Ce n'était pas un quartier bourgeois (...) En fait, c'était plutôt les Juifs immigrés qui venaient à Belleville. Et c'était donc des Juifs qui faisaient les métiers de la confection, un peu dans la chaussure. Voilà, c'était un peu ce style de vie quoi.

Michel : Oui, on appelait d'ailleurs le bas de Ménilmontant-Belleville « le petit Pletzl ». La rue des Rosiers était « le grand Pletzl ». C'était effectivement un quartier juif mais surtout un quartier ouvrier.

Interviewer : Donc quand vous étiez enfant, vous vous identifiiez au quartier, à l'école ?

Annette : Tout à fait !

Interviewer : Le fait d'être juive n'était pas quelque chose que vous viviez de manière ni positive ni négative. C'était pas important ?

Annette : C'était davantage le fait d'être enfants d'immigrés parce que mes parents avaient un accent yiddish et cet accent-là me gênait.

Jean : Mes parents parlaient un français très, très abîmé par leur manque de vocabulaire et leur accent, mais petit à petit, d'année en année, naturellement ils progressaient. Entre eux, ils parlaient yiddish. Mais à nous, c'est un phénomène particulier pour ces milieux, à nous, ils se sont jamais adressés en yiddish. Sauf pour nous gronder.

Annette : Et je me souviens qu'une fois, ma mère m'avait donné une gifle parce que j'avais porté le pain en revenant de la boulangerie, sur la tête, ce qu'elle considérait comme une attitude sale. Donc elle n'avait pas été contente et j'avais crié : « Retourne dans ton pays ! » J'avais peut-être 7-8 ans à l'époque et je considérais qu'elle était d'un pays différent que le mien. Alors bien sûr, j'avais été punie par mon père aussi. Mais enfin, on ressentait davantage le fait de l'immigration que le fait ...

Interviewer : ... d'une appartenance ethnique ?

Annette : Oui.

Interviewer : Vous avez dit que vos frères étaient brillants à l'école. Est-ce que ça avait de l'importance ?

Annette : Ca avait une très grande importance. Mes parents étaient très, très fiers d'autant plus que le directeur de l'école⁸, qui habitait juste à côté de chez nous, était venu voir mon père et ma mère et avait dit : « Honneurs à la famille Muller ! »

Jean : On terminait à l'école à 16h30 pour rentrer à la maison, faire les devoirs. C'était très important pour les parents qu'on fasse les devoirs. Ils étaient très attachés à notre travail à l'école. Très très... très sévères. C'est

⁸ M. Lakiche, directeur de l'école communale Olivier-Métra

ainsi que, à la fin de l'année, on était, les garçons, dans trois classes différentes, dans la même école, et on était premiers toute l'année. Et à la distribution des prix, par exemple, la dernière distribution des prix qu'on a eue à cette école, en 1942, le directeur... donc toute l'école était réunie, la distribution des prix, c'était pour toute l'école avec tous les parents et il a eu ce mot historique «Honneur à la famille Muller ! » Et c'est ce qui a créé une sorte de connivence entre mes parents et ce directeur, qui s'est révélée par la suite.



Henri devant l'entrée de l'école des garçons.

A droite, sous le numéro 24, la plaque à la mémoire des enfants de l'école victimes de la Shoah.

Photo prise le 20 juin 2021 par M. Péron

Interviewer : C'était donc en quelle année ? Plus ou moins ? Ils avaient quel âge ?

Annette : C'était au début de la guerre.

Interviewer : Ah c'était déjà au début de la guerre. Juste avant d'entrer dans cette période de guerre, est-ce que vous vous souvenez qui venait chez vous, à la maison, du point de vue famille, du point de vue parents plutôt ? Est-ce qu'il y avait d'autres membres de la famille Muller qui venaient ?

Annette : Oui, j'avais le jeune frère de mon père, [Pierre], qui est arrivé plus tardivement de Pologne et puis qui venait très fréquemment à la maison.



Pierre Schneps
Source : Henri Muller

Henri : Il est venu de Pologne vers les années 38 et a vécu un petit peu chez nous (...) rue de l'Avenir. Pourtant c'était petit chez nous. Mais il y avait une espèce de petit débarras qu'on ouvrait par des portes coulissantes pour qu'il ait un peu d'air et il dormait là. Et il a dû partir très tôt, vers les années déjà 40. Il est pas resté très longtemps parce qu'après il est parti et il est parti en zone libre assez vite. C'est ce qui l'a sauvé. Il est revenu après la guerre à Paris et il a fait du cuir. Il a travaillé dans les gants. Mais il est décédé en 54⁹. Vous voyez malheureusement très tôt.

⁹ Henri a corrigé cette date lors de notre entretien du 21 juin 2021. Pierre est décédé en 1968 d'une tumeur au cerveau à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière.

Interviewer : Est-ce que vos parents avaient des amis, d'autres amis chez qui vous alliez ? Vous avez mentionné des amis près de Drancy.

Annette : Oui, c'était des amis polonais, juifs polonais dont la fille était plus ou moins fiancée à ce jeune frère de mon père.

Interviewer : Donc la première fois quand vous avez entendu le nom Drancy, c'était dans des circonstances tout autres. C'est-à-dire, c'était justement des circonstances amicales ?



Drancy – Premiers gratte-ciel.
Source : [Archinform](#)

Annette : C'était pas Drancy. C'était Bobigny. Mais Drancy, à partir d'un moment, comme allait tous les dimanches avec mes parents, à un détour du chemin, on apercevait des tours et, à cette époque, le camp de Drancy était encadré par des tours de 14 étages qui étaient très impressionnantes parce qu'il n'y avait pas

d'HLM aussi hauts dans les quartiers. Et dès l'année 41, on savait déjà que ça concernait les Juifs et qu'on y enfermait les hommes et les adultes... les jeunes de 18 ans et pour nous, ça nous faisait très peur. On savait que « Juif » avait quelque chose d'effrayant que symbolisaient ces tours. En fait, ces tours, c'était pas le camp. C'était les habitations des gendarmes, des gardes mobiles.

Interviewer : Donc, vous avez une enfance parfaitement heureuse, normale. Vos parents travaillent beaucoup, à domicile, donc ils sont présents. Vous avez des amis, votre mère, vous dites, était très aimée dans le quartier. Elle coiffait les jeunes filles. Est-ce que vous pouvez nous dire quelques mots sur comment on savait qu'elle le faisait ? Pourquoi elle le faisait ?

Annette : Elle était très sociable. Elle allait voir les unes les autres, elle faisait des gâteaux qu'elle offrait. Elle a eu la réputation d'être coquette. C'était une belle femme, très vivante, très gaie, très coquette et d'ailleurs, à l'école, je m'en souviendrai parce que ça m'avait marquée, les filles de l'école m'avaient dit : « Comment ça se fait que tu es si moche et que tu as une mère si belle ? »

Interviewer : Vous lui avez dit cela ?

Annette : Oh c'est possible que je lui ai dit.

Jean : Alors ma mère, c'était la mère juive par excellence. Très présente, très présente, du matin au soir. Ma mère avait pour nous une attention permanente. C'est elle qui gouvernait dans la maison. C'est elle qui régentait toute la famille, mon père, mes frères, ma sœur, tout le monde. C'était la mère juive dans toute sa splendeur et quand on parle aujourd'hui des mères juives, moi, je pense toujours à ma mère. Elle adorait chanter. Elle chantait des

chants yiddish, des chants français, des chants de l'époque [il chante «Une fleur au chapeau»]¹⁰ avec un accent redoutable. Des fois, on la moquait. C'est très difficile à imiter, parce qu'elle avait un fort accent. Je ne me souviens pas de tout, mais elle chantait dès le matin. (...)

Cliquez sur l'image pour écouter la chanson :



Publicité de 1939

Source : [Compagnie de la Sainte-Croix](#)

Beaucoup de gens venaient à la maison, des jeunes filles venaient se faire coiffer chez elle, elle adorait coiffer. Je pense qu'elle aurait dû faire coiffeuse, elle adorait coiffer ma soeur. (...) Et ma soeur, je l'entends encore se plaindre. « Allez ! » ma mère disait, « pour être belle il faut souffrir, pour être belle il faut souffrir. » Voilà, c'était ma mère. Elle adorait aussi faire la cuisine, beaucoup de cuisine, beaucoup de gâteaux, maîtresse pâtissière. C'est de là que me vient cette tendance à me goinfrer de pâtisserie, gâteaux strudels, gâteaux au fromage, tout ça. Mais jamais j'ai trouvé un gâteau qui avait le goût de ceux de ma mère.

Interviewer : Est-ce que dans l'immeuble où vous habitiez, il y avait de tout ? Il y avait des Français, des immigrés ou c'était une majorité d'étrangers ?

¹⁰ Cette chanson est un chant scout publié en 1938. Elle est utilisée dans un film de propagande sur la [Révolution Nationale](#) de Pétain. Lire [la page](#) dédiée à la chanson sur le site Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies.

Annette : Il y avait plusieurs familles juives dans cet immeuble qui était un immeuble qui était pas mal. Je veux dire les escaliers étaient cirés, il y avait un tapis, c'était un bel [immeuble]. Alors donc au premier étage, il y avait une famille ¹¹ juive dont les deux fils aînés de 18 ans avaient disparu assez rapidement. Ils avaient dû être arrêtés... je ne sais pas si les deux mais, en tout cas, un avait été arrêté et disparu à Drancy. Parce qu'on disait que ceux qui allaient à Drancy, ils *disparaissaient*. On ne savait pas ce qu'ils devenaient. Plus une fille de mon âge. Et il y avait une autre famille juive au 3^{ème} étage, avec une jeune fille plus âgée qui faisait de la couture et où j'allais souvent.

Szule	szypia	1898	Pologne	Polonais	H ch.	Bijoutier	Patron
	Esthera	1896	"	"	M Ep.	d. P.	
	Slama	1921	"	"	C F.	typographe	Gosset 112
	Szarma	1921	"	"	C F.		
	Henri	1932	P.	"	C F.		

La famille Szule, qui habitait au 3^{ème} étage, dans le recensement de 1936
Source : [Archives de Paris](#) (D2M8 706 – Saint-Fargeau - vue 14/195)

Interviewer : Vos parents gagnaient bien leur vie ?

Annette : Ils travaillaient beaucoup. Ils travaillaient beaucoup.

Jean : *Mon père travaillait pour une maison de confection, il allait prendre du travail dans cette maison, du travail coupé, et puis il montait, il apiçait les vêtements chez lui à la machine. Ma mère faisait les finitions à la main (...) Ils travaillaient surtout pour des vêtements enfant, donc c'était beaucoup plus réduits comme volume, les pièces. (...) On les voyait travailler, on les aidait par exemple à débâtar le vêtement (...) C'était un peu notre*

¹¹ La famille Borencz. Annette est amie avec leur fille Rachel qui passera la nuit du 15 au 16 juillet 1942 avec elle.

travail. Ca nous donnait l'impression d'aider les parents. Et, je me souviens très bien, le reste des boutons, c'était nos soldats. Puisqu'il y a toujours un peu de fournitures supplémentaires, les boutons nous servaient pour jouer aux soldats. Y avait des boutons avec des couleurs différentes donc c'était les armées différentes. Et voilà, comment on s'occupait aussi un peu.

Annette : Je crois qu'on vivait pauvrement. On n'avait pas de T.S.F. par exemple.

Interviewer : T.S.F. ?

Annette : De radio. Pour écouter la radio, on allait chez le voisin. Ils allaient souvent au cinéma, ils nous racontaient le film après.

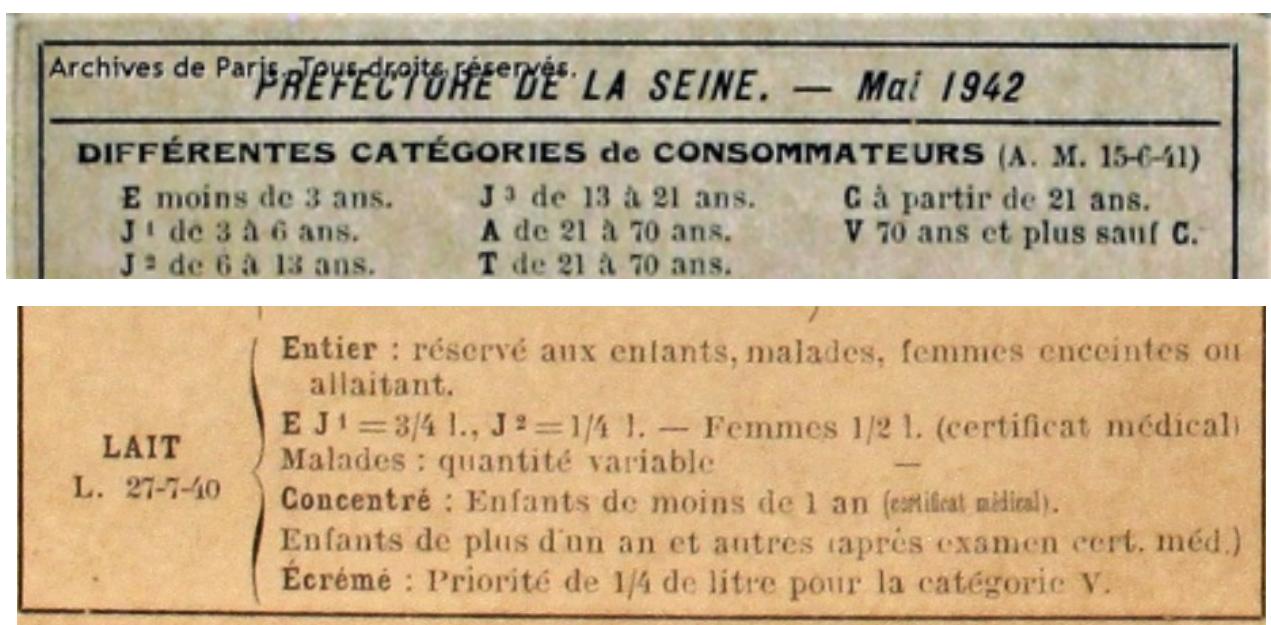
Jean : Oui, on adorait voir nos parents partir le samedi soir, surtout l'été où les journées étaient très, très longues. [O]n commençait à chahuter, c'était des batailles de poloch[ons]. On avait besoin de faire du bruit quand ils étaient pas là, parce que quand ils étaient là, c'était mesuré, voyez-vous.

Annette : On vivait pauvrement. Par exemple, avant les repas, ma mère nous donnait un casse-croûte qui nous nourrissait déjà bien.

Interviewer : Donc on faisait très attention aux dépenses ?

Annette : Certainement. Je n'ai jamais ressenti ni la faim ni ... enfin si, après, au début de la guerre.

Jean : Je peux vous raconter une journée de 1942 pendant la période scolaire. Donc mes parents étaient levés bien avant nous. Nous, on se réveillait vers les 7h un quart pour faire la toilette. A tour de rôle puisque l'appartement était assez exigu. Et puis, on déjeunait. Très, très bien d'ailleurs. Ma mère, malgré les restrictions, était très débrouillarde et attachait beaucoup d'importance à la nourriture. (...) Par exemple, à cette époque, le matin, on mangeait du chocolat. C'était pas le chocolat comme il existe aujourd'hui. C'était un ersatz de chocolat -parce qu'il y avait quand même le manque, les restrictions, et cetera- avec du lait. On avait le droit au lait. On était J-1 ou J-2 donc on avait droit, je crois, à un quart de lait par personne. Donc il nous restait un peu de lait qui était mélangé. Et puis des tartines soit de confiture soit de beurre. Et ensuite on allait à l'école parce qu'il fallait être à l'école pour 8h et demie. Et le midi, on mangeait à la cantine puisque les parents n'avaient pas le temps.



Catégories pour les cartes d'alimentation (Mai 1942)
 Source : [Archives de Paris](#), PEROTIN/609/52/1/11

Interviewer : Et quels sont vos premiers souvenirs de la guerre ? Mais juste avant, est-ce que vous pouvez nous dire quelle école vous fréquentiez, vous et vos frères ?

Annette : C'était l'école communale rue Olivier-Métra dans le 20ème qui existe toujours d'ailleurs.

Interviewer : Et, à l'école, il y avait beaucoup d'enfants d'immigrés étant donné que c'était un quartier où il y avait beaucoup d'immigrés ?

Annette : Moi, j'ai découvert qu'il y avait une autre petite Juive dans ma classe quand nous avons dû porter l'étoile. Je ne savais pas du tout qu'elle était juive.

Interviewer : Donc c'était pas quelque chose, à l'époque, qui [inaudible] ?

Annette : Pas dans ma famille. D'ailleurs, ma mère, pour nous laisser avec nos copains d'école, nous laissait aller au patronage catholique. Quand il y a eu la guerre, on a été réfugiés dans un presbytère, dans la Sarthe. J'avais l'impression que ma mère avait plus ou moins une attirance pour... ou en tout cas, elle critiquait pas le fait qu'on était quand même un peu déjà dans une certaine ambiance catholique par ce patronage. Ce patronage, je me souviens qu'on jouait aux échasses, c'est des espèces de grands bois sur lesquels on monte mais je ne me souviens pas du tout ni de prières ni de quoi que ce soit.

Jean : Je me souviens encore, il s'appelait la Jeanne-d'Arc de Ménilmontant. (...) Mes parents n'était pas religieux mais ils nous citaient la Bible. Ils nous disaient notre origine juive, rien n'était caché. Mais l'éducation religieuse, proprement religieuse, n'existant pas chez nous. De même que dans tous les quartiers, je ne me souviens pas de copains juifs qui allaient à l'instruction juive ou un patronage juif. (...) On fêtait pas les fêtes juives.

La Guerre 1939-1942

Interviewer : D'accord. Et quel âge avez-vous exactement quand la guerre éclate ? Est-ce que, d'abord, la guerre, c'était la guerre le 1^{er} septembre 39 en Pologne ou pour vous, la guerre, c'était plus tard ?

Annette : Non, pour moi la guerre c'était en septembre 39. J'ai 6 ans. Et ma mère nous amène à la mairie du 20ème et on lit l'affiche qui est sur la porte de la mairie et les gens sont inquiets et ma mère pleure.



Parisiens lisant l'ordre de mobilisation générale en septembre 1939
Source: [ECPAD](#)

Henri : Au moment de la déclaration de la guerre, on était à La Roche-Guyon¹², on était en vacances encore.

On était là-bas avec mes parents, puisqu'à l'époque, on n'allait pas très loin en vacances, c'était environ 60-70 km de Paris. On louait des chambres comme ça chez l'habitant, vous voyez ? Mais je me rappelle encore une affiche. Il y avait une espèce de hall où on faisait le marché couvert, et je me rappelle encore l'affiche où il y avait la fameuse déclaration de guerre. Et je me souviens, je vois ma mère pleurer. Ça, je m'en souviens très bien. Oui, je me rappelle de ça. Donc, ça nous a bien sûr fait quelque chose. C'est là qu'on a commencé certainement à ressentir qu'il y avait quelque chose de mauvais qui se tramait.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Source : Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, [ENT QB-1 \(1939\)-FT6](#)

¹² Le lieu et la date diffèrent entre les deux témoignages. On peut présumer que Rachel a eu la même réaction face à l'affiche de retour à Paris.

Interviewer : C'est votre premier souvenir de la guerre ?

Annette : Oui. Et tout de suite, il y a eu l'essayage des masques à gaz qui m'a fait très peur. Et peu de temps après, nous avons dû, parce que c'était une famille nombreuse, nous réfugier donc dans la Sarthe, ça devait être fin [39] ou début 40, je ne me souviens plus très bien des dates.



Source : ©Agip/Bridgeman Images

Interviewer : Pourquoi êtes-vous partis dans la Sarthe ? Vous vous souvenez de comment ça se fait ? Qui a décidé ?

Annette : Je crois que, au départ, c'était toutes les familles nombreuses de plus de deux ou trois enfants qui devaient partir parce que Paris craignait l'arrivée des troupes allemandes.

Interviewer : Vous êtes partis toute la famille ou juste votre mère et les enfants ?

Annette : Bien, c'était ma mère et les enfants. Et mon père nous rejoignait de temps à autre.

Interviewer : Vous êtes partis comment ? En train ?



Evacuation des enfants et familles nombreuses à la gare d'Austerlitz le 31 août 1939

Auteur : Harlingue | Source : Roger Viollet via Getty Images

Annette : En train, oui. Je m'en souviens très bien de ce départ où on a passé des heures couchés devant la gare, ça devait être gare Montparnasse. Et dans le ciel, il y avait des espèces de boules noires. C'était sûrement pour la défense passive, pour les avions. C'était impressionnant pour un enfant.

Interviewer : La Sarthe, c'est à combien de temps de voyage ? C'est une heure ?

Annette : Je ne peux pas dire. Ce doit être un peu plus, peut-être deux heures. C'est à côté du Mans.

Interviewer : C'est donc à environ une heure et demie. Est-ce que le train était bondé ?

Annette : Le train était bondé, les gens criaient, s'interpelaient. J'ai la vision d'une femme qui tenait un pot de chambre où son gosse avait fait pipi, au-dessus de nos têtes. Enfin, c'était un désordre.

Interviewer : Et pourquoi dans la Sarthe ? Vos parents connaissaient des gens ?

Annette : Non, pas du tout. On est arrivé dans un petit village qui s'appelait St-Biez-en-Belin. Donc, nous avons été logés au presbytère. Ma mère a trouvé du travail comme domestique dans un château. Et dans cette petite ville, il y avait énormément de réfugiés parisiens et beaucoup de Juifs. Beaucoup de Juifs, oui.

Interviewer : Vous vous souvenez que, là, ça avait de l'importance qu'il y avait des Parisiens et c'était des Juifs ?



Château dans lequel Rachel travaillait

Source : [St-Biez-en-Belin](#)

Annette : Oui, oui.

Interviewer : C'est votre mère, vos parents qui en ont parlé ?

Annette : Non, c'est parce que j'ai retrouvé certains au camp, par la suite, de Beaune-la-Rolande. Et je l'ai compris comme ça que c'était des Juifs.

Interviewer : Combien de temps vous y êtes restés ?

Annette : On y est restés quelques mois mais j'ai pas le souvenir du temps exact.¹³

Interviewer : Vous pensez que c'était début 40 ? Vous vous souvenez pas si vous avez froid [inaudible] en hiver ?

Annette : Ca devait être début 40, oui. Je me souviens davantage du chaud que du froid. Ah oui, c'était l'hiver puisqu'il y avait eu Noël. Ca devait être l'hiver.

Interviewer : Vous alliez à l'école du village ?

Annette : Non, on n'allait pas encore à l'école¹⁴. Je me souviens que, le plus grand souvenir que j'aie de cette époque, c'est que j'ai su écrire mon nom et que je l'écrivais partout sur les murs de la maison. C'était mes frères qui nous apprenaient à lire et à écrire.

¹³La famille est rentrée à Paris après la signature de l'Armistice qui a lieu le 22 juin 1940.

¹⁴Jean et Henri ont fait leur année scolaire à l'école du village.

Interviewer : Pour revenir donc à votre départ dans la Sarthe avec votre famille, pourquoi la Sarthe ? Savez-vous si c'était un choix de vos parents ?

Annette : Je ne sais pas mais il me semble que ça avait dû être imposé par la mairie du 20ème arrondissement. Il y avait énormément de réfugiés dans l'endroit où nous étions.

Interviewer : Quand vous y êtes arrivés, vous étiez dans le presbytère donc qui était mis à disposition ?

Annette : On était les seuls dans le presbytère mais les gens étaient dans d'autres lieux. Il y avait des gens partout qui, d'ailleurs, ont été obligés de partir après pour loger les Allemands qui sont arrivés par la suite.

Interviewer : Parce que les Allemands sont arrivés donc par là ?

Annette : Oui, on a d'abord vu les troupes françaises qui fuyaient, qui nous demandaient « Est-ce que vous avez vu les Allemands ? », qui avaient l'air effrayées. Et peu de temps après, nous avons vu arriver les Allemands d'une manière qui nous avait littéralement fascinés parce que, contrairement aux Français qui fuyaient, ils étaient magnifiques et très gentils. Ils donnaient des bonbons aux enfants, je me souviens qu'ils s'amusaient avec mon petit frère qu'ils faisaient sauter dans leurs bras, ils avaient fait une distribution de nourriture. Et c'est d'ailleurs un Allemand qui avait sympathisé avec ma mère parce que, du fait qu'elle connaissait le yiddish peut-être l'allemand, je ne sais pas, il était assidu auprès d'elle. Il avait pris une photo de ma mère avec les enfants sur les marches du presbytère. Je vous montrerai la photo si vous voulez tout à l'heure.



Photo prise par un soldat allemand à Saint-Biez-en-Belin en 1940.

Source : Henri Muller

Interviewer : Donc vos premiers souvenirs des Allemands, c'est de gentillesse ? Ils étaient très informels.

Ce n'était pas l'armée allemande telle qu'on la représente. C'était vraiment des soldats qui sympathisaient

Annette : Ils sympathisaient avec la population mais je crois qu'au départ tous les soldats sympathisaient avec la population. Et mon père, qui à cette époque était revenu à Saint-Biez parce qu'il avait tenté de s'engager mais on n'avait pas voulu de lui, avait été chargé de coudre les décorations sur les uniformes des Allemands.

Interviewer : A l'époque, vous pensez que le fait d'être juif était connu [ou] important ?

Annette : Je ne sais pas. A part le fait qu'on parlait yiddish chez moi, je ne savais pas ce que c'était qu'être juif. Pour moi, juif, ça faisait partie de moi-même, on naissait comme ça. C'était une identité qui posait aucune question.

Interviewer : Est-ce qu'on peut revenir à votre père ? Vous avez dit qu'il avait voulu s'engager et qu'on n'a pas voulu de lui. Est-ce que vous pouvez nous dire quelques mots là-dessus ?

Annette : Non, je ne peux pas dire plus. Il était père de famille nombreuse.

Interviewer : Il a voulu s'engager dans l'armée française ?

Annette : Oui, enfin bon je ne sais pas trop. Tout ce que je sais, il me l'a dit par la suite, c'est que, justement lorsque nous étions réfugiés à St-Biez, les jeunes femmes du pays n'étaient pas contentes. Elles ne comprenaient pas pourquoi, lui, jeune - puisqu'il était très jeune à cette époque - était là alors que leurs propres maris étaient dans l'armée. Et il m'a raconté dernièrement que les femmes se sont même jetées sur ma mère. Il y a eu une violente dispute à cause de ça.

Interviewer : Quand vous étiez dans la Sarthe ?

Annette : Oui. Mais ma mère, je crois pas que c'était quelque chose qui l'ébranlait. Je sais qu'à cette époque, toujours à sa manière très vivante, elle apprenait à faire de la bicyclette à travers les rues du village, les gens riaient. Ils avaient l'air de se moquer d'elle et elle, elle riait plus fort que tout le monde.

Interviewer : Donc c'était un séjour dans l'ensemble heureux ?

Annette : Oui.

Interviewer : Et qu'est-ce qui se passe ensuite ?

Annette : Alors ensuite, on a su que les Allemands s'installaient et les réfugiés ont dû regagner Paris. Du reste, il semblait que le danger était plus ou moins écarté. On est revenus à Paris et les absences de mon père se sont faites beaucoup plus fréquentes. Là, j'ai un souvenir de faim, de froid, de ma mère qui toussait sans arrêt - elle avait une espèce de bronchite - de mon père toujours absent parce qu'en fait il avait dû, toujours par rapport au père de famille nombreuse, travailler pour Rothschild à couper du bois. Il travaillait plus là, les machines à coudre ne fonctionnaient plus.

Interviewer : Chez Rothschild pour couper le bois ?

Annette : C'était aux environs de Paris, je ne me souviens pas de l'endroit mais c'était aux environs de Paris. Par la suite, mon père avait été mis dans un camp de travailleurs immigrés¹⁵.

Interviewer : En tant que... ?

Annette : En tant que Juif étranger parce que mon père et ma mère avaient demandé leur naturalisation. Et au début de la guerre, la naturalisation avait été bloquée. Nous, nous avions été faits français par déclaration devant juge de paix. Malgré que nous étions nés à Paris, nous n'étions pas automatiquement français.

¹⁵ A la fin 1942 quand Manek est en zone libre.

Interviewer : Ca s'est fait quand ?

Annette : 36.

Interviewer : Donc, vous ne vous en souvenez pas ?

Annette : Non, j'ai simplement eu le papier de déclaration de nationalité française mais, il n'empêche, malgré cette déclaration de nationalité française, que pour le convoi, je vous montrerai la liste, quand nous étions au camp de Beaune-la-Rolande, mon petit frère et moi, nous sommes répertoriés comme polonais et non pas comme français. C'est-à-dire qu'on nous avait retiré notre nationalité¹⁶.

Interviewer : Les absences de votre père. Et votre mère, est-ce qu'elle travaille à Paris avec vous ? De quoi vivez-vous ?

Annette : Je ne me souviens pas. Je sais que je ne vois pas ma mère travailler. Je n'entends plus ma mère chanter alors qu'elle chantait toute la journée.

Interviewer : En 41 ?

Annette : Oui, en 41. Je me souviens d'un froid très vif, de moi souvent malade, du fait qu'on ne peut plus aller en bibliothèque.¹⁷

¹⁶ D'après Tal Bruttmann à qui nous avons posé la question, le fait qu'Annette et Michel aient été inscrits comme Polonais sur les fiches d'entrée au camp de Beaune-la-Rolande relève certainement de la paresse administrative voire d'une erreur d'inattention. Rien n'indique que leur nationalité leur ait été officiellement enlevée.

¹⁷ L'accès aux bibliothèques est interdit aux Juifs par la 9ème Ordonnance allemande du 8 juillet 1942

Jean : Y avait un peu moins de travail. Y avait plein de soucis. On voyait nos parents soucieux. Alors on parlait entre nous, les enfants. On disait : « Tiens, maman est nerveuse. Méfie-toi ! Papa aussi. » « Ah oui, parce qu'il y a pas de travail. » On le savait pas exactement. En fait, c'était un peu le manque de travail mais c'était aussi la situation qui empirait. La situation empirait. Je m'en rends compte maintenant. Je m'en suis rendu compte après mais on sentait bien qu'y avait un souci permanent. Je dis même une angoisse. Sur le moment, on n'arrivait pas à déterminer les causes, les origines de cette angoisse mais après on l'a su.

Interviewer : Vous allez à l'école ?

Annette : Oui, on continue à aller à l'école. J'ai pas de souvenirs d'exclusion de l'école. Et je me souviens de l'inquiétude qui commence à se développer parce qu'on parle beaucoup des Juifs. Et à partir de ce moment-là, je sens que le mot *juif* est menaçant parce que ça chuchote autour de nous, on parle de ce problème-là avec des mots couverts, on sent qu'il y a quelque chose d'oppressant, d'inquiétant. Ce qui se passe aussi à cette époque, c'est qu'il commence à y avoir des bombardements sur Paris. Donc on descend à la cave et la guerre est très concrète.

Interviewer : Et donc vous allez toujours à l'école, il y a l'inquiétude dans l'air. Qu'est-ce qui se passe par la suite ? Quand est-ce que les choses deviennent de plus en plus précises ?

Annette : Les choses deviennent de plus en plus précises en 42. Au début 42. Et ce qui se passe, c'est cette disparition de gens et d'hommes autour de nous¹⁸. Il n'y a pratiquement plus d'hommes. Et puis, quand même un souvenir très vif, c'est que mon père avait des relations avec sa famille restée en Pologne -

¹⁸ Référence à la rafle du Billet Vert en mai 1941 et celle du 20 août 1941 qui ont principalement touché les XIème et XXème arrondissements.

puisque ma grand-mère m'avait envoyé une très jolie veste polonaise avec beaucoup de brillants qui me plaisait beaucoup - et un jour, ils reçoivent une lettre. Et nous les voyons, mon père et ma mère s'enferment et ils pleurent. Ils passent leur journée à pleurer. Et là, ils ont dû apprendre de très mauvaises nouvelles. Bien sûr, j'ai su par la suite que ma grand-mère avec mes deux plus jeunes oncles, qui avaient 18 et 20 ans, plus - j'ai su par la suite - ma tante aussi, avaient été ramassés dans leur village avec tous les Juifs du village de Biecz et tous ceux qui avaient du travail un peu notable comme les épiciers, le meunier - donc ça concernait ma grand-mère - le boulanger, le marchand de chevaux, tous ceux-là avaient été fusillés immédiatement et les autres envoyés à Belsen. Et ma famille restée à Cracovie ou à Tarnow avait été soit fusillée soit envoyée à Belsen ou Auschwitz.

Henri : Je vois encore mon père en train de pleurer avec ma mère en nous l'annonçant. D'ailleurs, ils le disaient en yiddish.



Chana (Hana) et Elek Schneps, soeur et petit frère de Manek.

Source : Samuel Muller via geni.com

CASSETTE 2

Interviewer : On est donc au début de 42 où les choses deviennent difficiles. Est-ce que vous vous souvenez - à part le fait de cette nouvelle de Pologne de la famille, des mauvaises nouvelles – est-ce qu'on parle de Juifs, des dangers en France ?

Annette : On en parle mais à mots couverts. Nous, les enfants, à l'époque j'avais 9 ans, on sentait un danger mais c'était tabou pour nous. Ce n'était pas des choses dont on parlait. On évitait de nous parler de ces choses-là. J'ai jamais su ce qui se passait réellement.

Jean : On entendait parfois des réflexions sans que nos parents s'adressent directement à nous. Ils faisaient attention de ne pas nous effrayer, de pas nous faire peur. On était psychologiquement très, très protégés. Surtout par ma mère. On arrivait à savoir des choses mais on était quand même en-dehors de tout ça.

Annette : Et on arrive comme ça jusqu'en juin [42] où donc on continuait à aller à l'école. Simplement, si, je me suis rendu compte que je n'avais plus le droit d'aller en bibliothèque. On n'avait plus le droit d'aller au jardin puisque c'était devenu interdit aux Juifs et aux chiens.

Interviewer : Qui vous le dit ? C'est vos parents qui vous préviennent ?

Annette : Les pancartes. Il y avait des pancartes. Il nous est arrivé donc de prendre le métro, par exemple quand on devait aller à Bobigny le dimanche et là, on devait prendre le dernier wagon du métro. Ce qui m'a fait le plus souffrir, c'était l'interdiction de la bibliothèque parce que j'y allais vraiment régulièrement. Et là, ça a été une privation pour moi.



Source : RogerViollet/Lappi

Interviewer : Est-ce que vous vous souvenez de parler de ces choses-là soit avec vos amis soit avec vos frères ?

Annette : Jamais, jamais. On n'en parlait pas. Simplement, on a dû porter l'étoile en juin 42.

Jean : Je vais vous raconter. Il y a eu ce décret qui obligeait les Juifs à porter l'étoile. Il fallait aller chercher l'étoile, la payer, c'était pas gratuit. Il fallait aussi donner des points textile(...) Donc mes parents sont allés chercher les étoiles et ma mère, qui était quand même couturière, nous les a cousues sur nos vêtements mais avec beaucoup de soin. Avec des petits points. L'étoile, c'était un grand carré rectangulaire avec l'étoile de David en

noir. Elle avait découpé les branches, bien fait les petits ourlets et bien cousu. Vraiment, c'était un travail de premier ordre, de couturier, de grand couturier.



Source : coll. Génériques /[Odysseo](#)
Côte : AD77, M4149-1

Annette : Je me souviens très bien que ma mère nous a endimanchés, parce qu'à cette époque-là, il y avait les habits du dimanche. Moi, j'avais un petit costume marin et mes frères des petits costumes golf, et elle nous avait cousu très solidement cette étoile. Elle avait mis sa robe à fleurs du dimanche et elle nous a fait défilier avec elle dans les rues de Ménilmontant pendant un bon moment, dans tout le quartier. Et il n'y avait presque personne dans les rues. Elle nous disait de nous tenir très droits. Fièrement. Elle avait une sorte de provocation à se promener avec ses enfants qui arboraient l'étoile sur leurs vêtements.

Jean : Huit jours encore avant la date d'obligation de porter l'étoile, elle nous a habillés en habits du dimanche avec l'étoile bien cousue et fait tout le tour du quartier pour bien montrer que pour elle, c'était pas une offense et que, c'est pas qu'elle en était fière mais puisqu'il fallait le faire, il fallait le faire ostensiblement avant la date. Et elle nous obligeait à marcher bien droits, bien fiers et ça a duré tout l'après-midi.

Annette : Et moi, j'avais quand même une appréhension. Je me suis dit « Bon », j'étais rassurée d'être avec ma mère, mais comment ça allait être pris quand je retournerai à l'école avec cette étoile ? Et quand je suis arrivée dans ma classe la maîtresse a dit : « Vous avez deux filles de votre classe - vous voyez on n'était pas

nombreux en tant que juifs - deux filles de votre classe qui ont une étoile cousue sur leurs vêtements. Soyez gentilles avec elles. Ne dites rien. » Et c'est là justement que je me suis aperçu qu'il y avait une deuxième fille juive. Je n'avais jamais su que cette petite fille-là était juive. Elle habitait pas le même quartier, elle était d'un quartier un peu plus chic, que j'imaginais plus chic. Je crois qu'elle habitait dans les H.B.M., les habitations à bon marché, et à cette époque-là c'était le summum du luxe d'habiter ce type de logement. Voilà ce que j'ai éprouvé pour l'étoile.

Jean : A l'école, on n'a pas eu de problèmes. D'ailleurs, le directeur de l'école a fait une annonce quand le port de l'étoile a été obligatoire, il a dit - c'était déjà une preuve de courage - il a dit : « Certains de vos camarades vont porter l'étoile mais pour nous rien n'est changé.»

Annette : Mais à cette époque-là, nous avions une amie concierge qui habitait pas très loin de chez nous et chez qui nous allions souvent - d'ailleurs, c'est elle qui a caché mon père par la suite - et en sortant de chez elle, j'ai entendu deux femmes du quartier discuter sur l'étoile et qui disaient : « Vous vous rendez compte, un homme qui avait l'air si correct, son manteau s'est ouvert et devinez ? J'ai aperçu l'étoile ! Vous vous rendez compte ? Pourtant c'était un homme qui avait l'air tellement correct. » Donc là, pour la première fois, j'ai compris qu'êtrent juif c'était quelque chose de pas correct et que porter l'étoile c'était quelque chose de dégradant. Mon identité juive, je l'ai comprise à ce moment-là en entendant discuter ces deux femmes.

Jean : Certains se sont détournés de nous. Ma soeur avait un petit copain, qui était aussi notre copain, qui s'appelle Pierre, Pierrot, je me souviens, et qui lui s'est détourné de nous. Et ça, ça nous a choqués. On en parlait « Tiens, pourquoi Pierre on le voit plus ? Il monte plus à la maison ! » Donc, nous on n'allait plus chez lui non plus.

La rafle du 16 juillet 1942

Annette : Et alors très vite, il y a eu des bruits de nouveau de rafles et on a pensé que, de nouveau, on allait arrêter les hommes. Enfin, c'est ce qu'on a pensé par chez moi. Quand même, ma mère était inquiète parce que j'ai passé une journée avec elle où elle a tenté de nous faire partir en vacances, à l'endroit où nous avions été l'année passée.

Interviewer : Donc dans la Sarthe ?

Annette : Non, ce n'était pas la Sarthe, c'était pas très loin de Paris, dans la Seine-et-Marne¹⁹ ou quelque chose comme ça. Elle a tenté et elle a téléphoné. Enfin je me souviens qu'on était à la Poste de la Place des Fêtes, elle a tenté de téléphoner²⁰ - moi j'étais à côté d'elle - elle était énervée, pas du tout disponible et elle a téléphoné très longtemps. Elle a dû passer beaucoup de coups de fil mais personne ne voulait de nous.

Donc elle est rentrée à la maison.



Cabine téléphonique interdite aux Juifs
Source : Mémorial de la Shoah

¹⁹ à la Roche-Guyon dans le Val-d'Oise et non la Seine-et-Marne

²⁰ les cabines téléphoniques étaient interdites aux Juifs à partir du 8 juillet 1942. Rachel prenait un risque considérable en téléphonant pour trouver un refuge à ses enfants.

Interviewer : Elle souhaitait vous mettre en pension ?

Annette : Nous envoyer en vacances, c'était la période des vacances. L'école était finie, j'étais très contente.

J'étais très contente parce que l'école était terminée, que j'avais un prix et que l'année prochaine il était prévu, du fait de mes très bons résultats, que je saute une classe, que je passe dans une classe supérieure. J'étais très fière d'annoncer ça à ma mère. J'avais eu des prix. Mes frères avaient eu des prix. Et du reste, mon frère aîné avait eu le prix *La Vie de Guynemer* - c'était la mi-juillet à cette époque quand l'école se terminait - et il se souvient qu'il avait mis ce livre sous son oreiller parce qu'on lisait le soir. On dormait mes frères et moi deux par deux, dans un grand lit, vous voyez les conditions. On dormait tous les quatre dans la même chambre. Mes parents dormaient sur un canapé défaits la nuit dans la salle à manger. Et donc, il y a eu des bruits d'arrestation.

Jean : Déjà la veille de cette rafle, le directeur de l'école, M. Lakiche, est venu voir mes parents, et il a dit «Il faut vous sauver parce que demain il va y avoir une rafle, j'ai entendu dire.» (...) Et j'entends toujours ma mère dire «Oui merci, M. Lakiche. Mais je pense pas qu'on va arrêter tout le monde, c'est pas possible qu'on arrête une mère et ses quatre enfants en bas âge, c'est impensable. Mon mari, oui. Mon mari, oui.» Et mes parents ont décidé de se séparer ce soir-là.

Henri : [Mon] père a pu aller chez une voisine²¹, une Française qui habitait exactement 6, place Guignier, pas loin, à cinq minutes de chez nous, et qui a pu cacher mon père ainsi qu'un voisin. Ils étaient deux, le voisin sur le palier qui avait également une fille²² qui est venue chez nous pendant la nuit du 15 au 16 juillet. Comme son père n'était pas là, donc elle est venue dormir chez nous.

²¹ Léonie Fossiès, concierge du 6 Place Guignier
²² Rachmil et Rachel Borencz

place du Guignier	4	Troubridge	alexis	1877	♂	-	m ch.	
			alice	1869	♀	-	m ep.	
6	5	Robinet	Pauline	1866	♀	v ch.	C F	Gélectre P 30
	6	Fossiès	Leonie	1883	Nord	v ch.	C F	monum. Des 30 concierge
		Filippi	alexis	1910	Monaco Monigaste	m ch.	mouvement Illustration	
			Renée	1914	St. Saone	m ep.	Sous trad.	

Léonie Fossiès, concierge au 6 place du Guignier, dans le recensement de 1936

Source : [Archives de Paris](#) (D2M8 696 – Belleville - vue 79/263)

Annette : Et ma mère a dit [à Madame Fossiès] - mais ça je l'ai su qu'après - « Je vous confie mon bien le plus précieux. »

Jean : Sa maison était dans une rue où il y avait un marché (...) deux fois par semaine. Donc, il y avait au fond de la maison, dans la cour, une remise qui servait pour les marchands forains qui venaient là pour éviter qu'ils soient obligés à chaque fois d'emporter leur marchandise. Et mon père donc avait prévu une cachette. Et ma mère l'a accompagné dans cette cachette (...) avec mon frère aîné. Donc elle avait quand même une idée, pourquoi elle a emmené mon frère aîné ? Parce qu'elle pensait peut-être qu'on aurait besoin de savoir exactement où elle allait. Vous voyez, je m'en suis rendu compte après, après les événements puisque ça nous a bien servi après.

Annette : Mon père a passé la nuit et nous, nous sommes donc restés à la maison. Ma mère a recueilli la petite voisine parce que son père a été se cacher entre temps. De chagrin sa mère était morte quand ses deux frères aînés ont été ramassés. Enfin je crois. En tout cas, il y en a un et l'autre qui avait disparu peut-être pour se cacher. Elle est tombée malade, elle est morte. Donc le père restait avec cette petite fille qui s'appelait Rachel.

Les deux hommes, mon père et le père de Rachel, ont été se cacher et on est restés donc à la maison où je me souviens très bien qu'il y avait une sorte d'ambiance inhabituelle, avec un meilleur repas. Je me rappelle très bien du repas, très précisément du repas et on a été se coucher. Du coup, mes trois frères ont dormi ensemble et Rachel et moi, on a dormi dans le même lit. Et j'étais très contente qu'elle dorme avec moi parce que je pouvais lui confier tout un tas de secrets. Les secrets, c'était que bientôt j'aurais dix ans et que ma mère m'avait promis que j'apprendrais la danse, que j'apprendrais le piano : plein de choses formidables allaient m'arriver à 10 ans. Et pour moi, j'avais hâte d'arriver à cet âge-là.

Borensz	Rachmil	1897 Pologne	Solonais	M Ch.	Erlikow	Patron 202
	dgajnba	1894 " X	"	M Ep.	s. f.	
	Ouzel	1922 "	"	C T.		
	Israël	1924 "	"	C T.		
	Rachelle	1934 Deuxième mariage	-	C T.		

Source : [Archives de Paris](#) (D2M8 706– Saint-Fargeau - vue 14/195)

Jean : Et puis, nous nous sommes endormis tranquilles. Enfin, nous. Je ne sais pas dans quel état d'esprit était ma mère.

Interviewer : On est en juillet donc 42 ?

Annette : C'est le 15 juillet 42. Et le lendemain matin de très bonne heure, il devait peut-être 4 heures du matin, j'en sais rien, on est réveillés par des coups, d'une violence terrible, contre la porte.

Jean : On a entendu des coups assourdissants dans la porte, d'une violence inouïe. Des coups... des coups de poing, des coups de pieds. Puisque certainement qu'ils avaient commencé, les agents qui sont venus, par frapper doucement, mais comme ma mère n'avait pas répondu, au fur et à mesure l'intensité des bruits augmentait. Et puis finalement, elle a ouvert. Ils sont apparus. Deux agents. Un en uniforme et un en civil.

Annette : A ce moment-là, j'ai le souvenir de deux hommes qui sont entrés dans l'appartement. Pour moi, ils étaient en civil. On m'a dit qu'il devait y en avoir un en uniforme ; je n'ai pas le souvenir de l'uniforme. J'ai le souvenir d'hommes en civil, ma mère qui se jette à leurs pieds, qui se traîne à leurs pieds. C'est la première fois que je vois ma mère s'abaisser, s'humilier en pleurant, en disant « Epargnez mes enfants ! » Ca m'a beaucoup frappée parce que je me souviens même pas de mes frères. Je me souviens que de ma mère se traînant par terre aux pieds des policiers et les policiers qui la repoussent du pied en lui disant « Ne nous faites pas perdre notre temps ! » et en lui donnant l'ordre de prendre des affaires pour deux jours.

Jean : Moi, je m'étais levé aussi, mon frère aîné aussi, les petits pleuraient parce qu'ils commençaient à paniquer, surtout ma soeur - et ils ont dit à ma mère : « Bon, dépêchez-vous de vous habiller, prenez quelques affaires, et on vous emmène ! » Ma mère a dit « : « Mais comment... c'est pas possible ! » Elle a commencé à parler, à parlementer -ça a duré je ne sais pas combien de temps- c'était pénible à écouter parce que, d'un côté ma mère était suppliante, elle s'est même agenouillée devant cet individu qui l'a repoussée du pied en disant « Madame, je vous en prie, ne nous compliquez pas la tâche ! » Ne nous compliquez pas la tâche, c'est quand même extravagant qu'un bourreau demande l'aide de sa victime. Ne nous compliquez pas la tâche ! Ça m'est resté gravé dans l'oreille, vous voyez. Il n'y a rien à faire, c'est indélébile. Comment cet individu a parlé à ma mère et comment ma mère s'est prosternée, c'est la pire chose qui soit. Aujourd'hui, j'ai la honte encore. Et je crois, ma soeur pareil. Ca l'a perturbée à vie. Ma mère qui était la montagne et qui se trouve, comme ça, dans une posture lamentable,

suppliante. Ça a été un choc, un choc terrible. On l'a tous ressentit plus ou moins, mais on l'a tous ressentit. Tous les quatre.

Annette : Alors, il y a une espèce d'affolement. Elle prend des draps et elle met tout ce qu'elle peut trouver dans ces draps. Ils lui disent « Prenez deux jours de nourriture. » Je me souviens que ce qui m'avait frappée c'est qu'elle avait même pris des haricots secs, comme ça dans le drap.

Henri : En ce qui me concerne, ma mère a voulu prendre une couverture et il y avait pas ce qu'il fallait à la maison. Et ce qui m'a étonné, c'est qu'elle a dit :« Est-ce que mon fils peut aller chercher une couverture ?» Et ils avaient dit oui... Avec le temps passé, je me dis comment ça se fait qu'ils nous ont des fois laissés sortir comme ça ? Et malgré tout, on est sortis dehors et j'ai dû me concerter avec Jean parce que je me souviens qu'on n'y a pas été finalement parce qu'il fallait aller chez mon père et j'ai eu peur qu'on nous suive. Je me rappelle que ma mère disait : « Ne revenez plus ! Vous allez chercher là-bas et vous allez voir ton père et puis surtout essayez de vous sauver et puis ne retournez pas à la maison !» Ma mère pour ça avait gardé cette idée toujours... D'ailleurs, pour preuve c'est, qu'après, ça a marché. Donc nous, on est revenus. Elle était vraiment désolée, je me rappelle. Elle a dit « Bah pourquoi vous n'avez pas essayé de partir ? » Elle nous parlait en yiddish

Annette : A ce moment-là, elle a voulu me peigner parce qu'à cette époque j'avais des anglaises. C'était des longues boucles que ma mère prenait beaucoup de temps à peigner. Et elle trouvait pas le peigne. Est-ce qu'elle l'a fait exprès ? J'en sais rien.

Jean : Elle voulait peigner ma soeur. C'était une habitude. On pouvait pas sortir sales. Ca s'est jamais produit. Il fallait se laver, il fallait se peigner et il fallait s'habiller correctement. Et on n'a pas eu le temps de faire tout ça.

Annette : Elle a dit : « Il faut qu'Annette aille chercher un peigne à la mercerie ». L'heure avait certainement passé et les policiers m'ont laissée partir.

Interviewer : Ils attendaient pendant que... ?

Annette : Pendant que j'ai été chercher, oui.

Interviewer : Et même juste avant, ils étaient dans la pièce ?

Annette : Ils étaient dans la pièce. Ils ont pas quitté la pièce.

Interviewer : Ils vous regardaient faire ?

Annette : Oui, ils nous regardaient faire en nous disant « Dépêchez-vous ! Dépêchez-vous ! »

Interviewer : Il est quelle heure donc ? 4-5h du matin ?

Annette : Oui, mais le temps....

Interviewer : Donc, c'est plus tard parce que vous allez chercher ...

Annette : Mais de très bonne heure parce que cette mercerie faisait marchande de journaux aussi. Ca devait être ouvert de très bonne heure. Je vais donc dans la rue et puis là, je vois plein de Juifs, des gens que je suppose être juifs et puis, il y avait les étoiles, et poussés d'une manière brutale par des policiers avec la

pèlerine, le képi, le bâton blanc et poussés vraiment. Et je vais chez la mercière. Elle me dit « Sauve-toi, ne retourne pas chez toi ! » Elle ne m'a pas dit « Viens, je vais te cacher. » Me sauver où ? Je suis retournée à la maison.

Interviewer : Votre mère a été étonnée de vous voir revenir ?

Annette : Non, elle n'était pas étonnée.

Interviewer : Vous revenez avec le peigne ?

Annette : Je reviens avec le peigne et quand je suis revenue, il y avait une pagaille complète dans la maison. Il y avait tout qui était défaït : les lits, les couvertures, les placards ouverts, tout. Et je me souviens que j'avais ma poupée, que j'aimais énormément, et j'ai voulu prendre cette poupée avec moi parce que je savais qu'on allait dans une prison, une prison de Juifs. J'avais quand même une certaine curiosité à voir ce que c'était que cette prison. Qu'est-ce qui allait arriver ? A un enfant, finalement c'était...

Interviewer : Une aventure

Annette : Oui, c'était une aventure. Et quand j'ai voulu prendre ma poupée pour l'emmener avec moi, le policier me l'a arrachée.

Jean : « T'as pas besoin de poupée ! T'as pas besoin de poupée ! » Comme ça. C'était un monstre.

Interviewer : Pourquoi ?

Annette : Je ne sais pas. Et il l'a jetée sur les lits. Et pour moi, ça a été un très grand chagrin de partir sans ma poupée.

Interviewer : Comment vous savez que c'était deux policiers ? Ils étaient en civil.

Annette : Ils ont dû dire « Police, ouvrez ! ». Je ne sais pas, j'ai pas souvenir de tout. Et puis, quand on a été sur le palier, la concierge - on était au premier, la concierge habitait juste sur le même palier...

Interviewer : C'était la concierge amie ?

Annette : Non, c'était une autre. Elle était amie... je pensais qu'elle était amie puisque ma mère allait souvent chez elle coiffer sa fille. Il y avait des très bonnes relations. C'était nos voisins immédiats. Elle n'était pas du tout amie finalement puisqu'elle a voulu dénoncer mon père par la suite et qu'elle a pillé complètement l'appartement. Mais ma mère, avant de partir, a dit aux policiers, en parlant de Rachel : « Elle n'est pas juive. » Et elle a demandé à la concierge de la garder. Les policiers ont accepté et elle nous a emmenés. Alors là, on était dans la rue.

Interviewer : Alors là, la concierge également a accepté de garder cette petite fille ?

Annette : Elle a dû accepter. Oui, elle a accepté. Oui.

Henri : Donc on l'a laissée chez la concierge. Après, bon, de toute façon, elle était sauvée et elle a pas été déportée. Donc, ça s'est très bien terminé pour elle.

DÉSIGNATION DES RUES dans les villes	NUMÉROS PAR RUE				NOMS DE FAMILLE	PRÉNOMS (un seul prénom)	ANNÉE de NAISSANCE	LIEU de NAISSANCE (Département ou nation)	NATIONA- LITÉ	ÉTAT MARIÉ/MONIAL	SITUATION par RAPPORT au chef de ménage	PROFESSION	Pour les patrons, chefs d'entreprise, ouvriers et à domicile, inscrire "pe- trou". Pour les employés ou ouvriers, indiquer le nom du patron ou de l'entre- prise où ils emploie. Pour les autres, indiquer le lieu de travail, sans ins- tructions spéciales).
	des maisons	des ménages	des individus	5									
Rue de l'Avenir	1	1 (au) Béznard		Victorine	1894	B. du Rhône	M. Ep.		J. P.				
		{ Hertz		Jeanne	1877	Révis. inf.	V. Ch.		Nacrière	artiday			
		{ Tournier		Louis	1878	Oise	V. ami		nacrier	"			
	3	{ Remondet		Alexandrine	1900	S.	M. ch.		mâcon	Borgel 16 ^e			
		{		Mascella	1905	Hérault	M. Ep.		concierge	Gaborian Lughien			
		{		Annick	1927	Tarare n.c.	C. T.						
		Bel		Juliette	1884		V. mère			A. B. S.			

Recensement de 1936

Source : [Archives de Paris](#) (D2M8 706– Saint-Fargeau - vue 14/195)

Interviewer : Donc vous descendez ?

Jean : Alors il fallait bien fermer la porte, soigneusement. Et comme ma mère avait deux clefs, elle en a donné

une à mon frère ainé. Malgré tout, elle avait encore le sens du pratique. Et puis, on est partis.

Annette : On descend et, très souvent après, j'ai rêvé que je remontais ces escaliers. De cette rafle, j'ai ce souvenir des escaliers que je descends et j'ai l'impression que si je les remonte, ça va être terminé, que la vie va reprendre en fait. Et alors donc, on est dans la rue et là, des gens applaudissent

Interviewer : Des gens ?

Jean : Ah! Certains. Pas les gens. Certaines gens ont applaudi. Oui. C'était comme ça.

Annette : Aux fenêtres ...

Interviewer : Quels gens ?

Annette : Les gens du quartier et ils applaudissent. Alors est-ce qu'ils applaudissent pour nous aider ou est-ce qu'ils applaudissent parce qu'ils sont contents de nous voir partir ? Moi, je sais que j'ai gardé au fond de moi un souvenir de mépris de la part de ces gens-là.

Michel : On est passés un moment devant la boulangerie, ça, j'en ai un souvenir très précis - là où j'allais chercher le pain, j'achetais toujours deux sous de roudoudous²³ avec la monnaie - et la boulangère a applaudi sur notre passage. Alors, je ne sais pas si c'est nous qu'elle a applaudis ou si c'est les flics. Et ça m'avait beaucoup frappé.

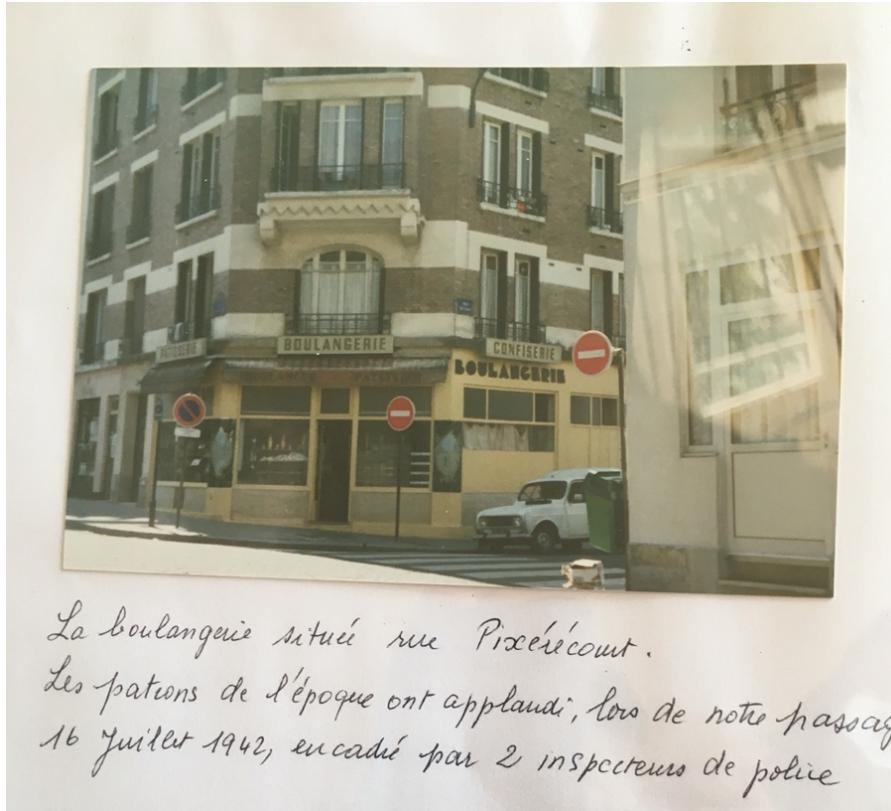
Interviewer : Donc à l'époque, le jour-même, vous, vous aviez l'impression que les gens applaudissaient parce que...

Annette : ... ils étaient contents.

Henri : Evidemment applaudir dans le sens « Qu'on ramasse cette ordure ! Qu'on ramasse ces Juifs ! C'est une bonne chose ! »

Annette : Parce qu'à partir du moment où on a porté l'étoile, ce que j'ai oublié de dire, c'est qu'il y a eu - moi j'ai ressenti ça, mes frères peut-être pas - une quarantaine autour de nous. C'est-à-dire que les amis qui venaient nombreux à la maison, j'avais une amie qui était ma meilleure amie, elle n'est plus jamais revenue. J'avais un petit copain aussi qui venait jouer, c'est pareil. Il lui était interdit de venir jouer avec nous.

²³ Une sorte de bonbons



Boulangerie à l'angle des rues de Pixérécourt et de l'Est (circa 1975)

Source : Henri Muller

Donc, mon frère ainé avait ce livre sous son oreiller, c'était *La Vie de Georges Guynemer* qu'il avait lu la veille du 15 et il s'était dit « Comme ça je pourrais continuer demain. » Évidemment, il n'a jamais retrouvé ce livre. Donc, nous sommes dans la rue où les policiers nous disent d'avancer très vite.

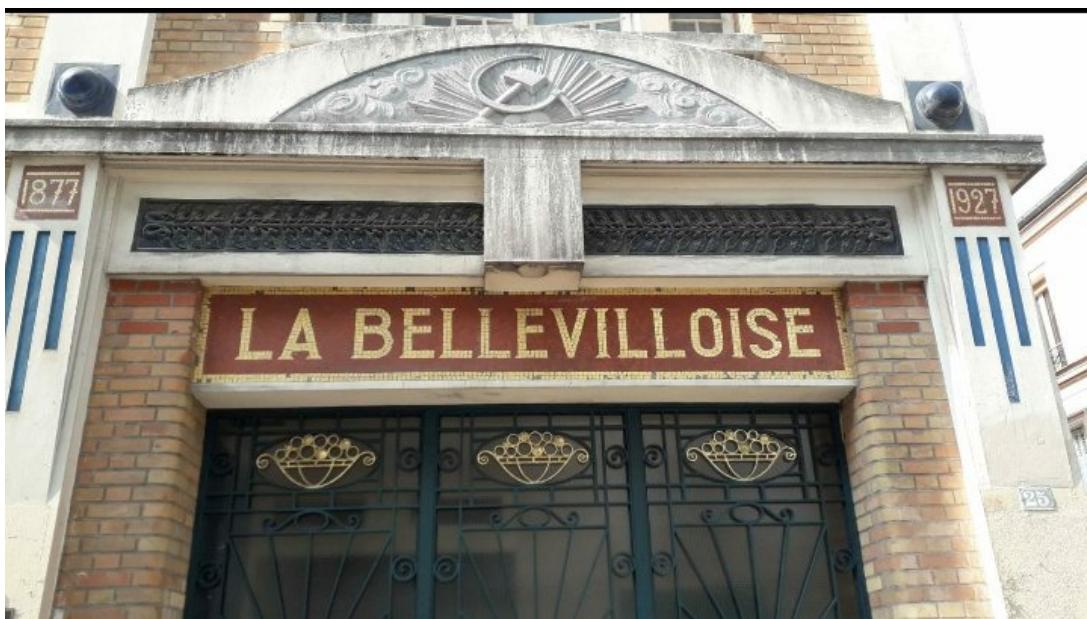
Henri : Alors, on est sortis dehors avec nos baluchons et on a pris la rue pour aller au centre de regroupement.

Alors, on a pris la rue de l'Avenir où on habitait, je me rappelle, la rue Pixérécourt, la rue Ménilmontant. On a passé le croisement de la rue des Pyrénées. Et on est descendus à une rue qui s'appelle rue Boyer. Je me rappelle toujours, au 21. Et il y avait une espèce de grande salle vous voyez.



Itinéraire jusqu'à la Bellevilloise emprunté par les Muller le matin du 16 juillet 42

Jean : On était paniqués. On n'avait jamais à faire aux forces publiques, aux agents. On n'était pas des délinquants. A l'école, on n'était pas punis. (...) On était, psychologiquement, très, très, très protégés. Trop protégés pour des évènements comme ils se sont produits par la suite. On n'était pas préparés à ces évènements. Comment ces agents... ? Mais on savait pas ce que c'était ! On les voyait dans la rue régler la circulation mais jamais ils se sont adressés à nous, jamais ils nous ont fait une réprimande, jamais !



Source : @labellevilloise, Twitter

Annette : On nous met d'abord dans un espèce de préau, pas très loin. Pour moi, ça me semblait une marche très longue mais en fait c'était pas très loin.

Jean : Et ma mère, ma mère, elle était là. Il fallait qu'elle se montre quand même digne dans la rue. C'était son orgueil. Très droite mais on voyait bien qu'elle était... elle avait pas son teint habituel. Elle était pas maquillée, elle avait pas son teint habituel. Ca, c'est sûr. Puisque moi, je l'ai regardée, quand même avant de partir, une dernière fois... j'avais plus qu'une heure à vivre avec elle quand on est partis, une heure-une heure et demie. Je la voyais, je la voyais bien. Elle avait changé de couleur. Elle avait vieilli... c'était plus la même (...) Et donc on est arrivés dans ce centre, dans un désordre effroyable, effroyable. Les gens avec leurs baluchons comme ça pêle-mêle, des gens qui se trouvaient mal, des enfants qui vomissaient... C'était affreux, AFFREUX. D'un seul coup, on était basculés dans une ambiance qu'on soupçonnait pas même, qu'on soupçonnait pas même...

Henri : Et je me souviens, on était à peu près dans le centre, à côté de ma mère bien sûr et je me rappelle ... enfin c'est un petit truc de rien, c'est un petit détail mais enfin, elle avait des pecces avec elle -parce que c'était la saison d'été- et elle m'avait dit «Mange une pêche» et j'ai dit «J'ai pas faim. Ça me dit rien.» Elle m'a dit «Profites-en parce que tu sais, t'en mangeras pas d'autres.» Enfin quelque chose de ce genre-là.

Annette : Il y a eu une pagaille indescriptible. Moi, j'ai le souvenir d'une longue table avec des gens couchés dessus qui se traînent, qui crient, des convulsions, des gens qui vomissent, des cris, des hurlements sans arrêt. Il y avait une telle pagaille et les gens qui s'appellent et les enfants qui courrent.

Henri : Et à un moment donné, dans le fond, il y avait une grande table. C'est une pièce un petit peu à côté, où il y avait déjà des flics qui étaient assis et qui appelaient les gens par les noms et ils les faisaient monter sur une

petite terrasse. Une petite terrasse où ils regroupaient les gens. Donc après l'appel certainement, nous nous sommes retrouvés, ma mère et mes frères et soeur, ici.



*Regroupement sur la "Terrasse" intérieure avant le
Transfert au "vél d'hiv" en autobus.*

Photo de la Bellevilloise prise par Henri Muller dans les années 70
Source : Henri Muller

Annette : Et il y avait une telle pagaille que mes deux frères aînés qui avaient 10 et 11 ans - mon petit frère avait 7 ans - ma mère a réussi à les faire sortir.

Henri : A un moment donné, ma mère a encore essayé de nous dire «Sauvez-vous ! » Cette fois-ci, on était un peu plus convaincus parce que ma mère a dû nous gronder certainement, nous dire qu'il fallait pas rester, etc. Et elle a demandé qu'on aille chercher du pain parce qu'on a pensé qu'on allait sortir seuls encore comme

précédemment. Et un flic nous a accompagnés dans la rue Boyer. Ca n'a pas marché alors on est revenus à nouveau. Et elle a insisté ensuite avec un autre flic, carrément un agent de police, et la chance a joué.

Interviewer : Comment elle a fait ?

Henri : Elle était culottée pour ça puisqu'elle a essayé par tous les moyens. Elle lui a demandé : « Essayez de sortir mes deux enfants. Au moins les deux sur quatre et ils vont se débrouiller après. » Ça a marché et la chance a voulu qu'une femme, ça je me souviens très bien, qui avait son mari prisonnier de guerre a eu le droit de sortir.



La Terrasse, c'est là que nous avons quitté notre mère, Annette et Michel

Source : Henri Muller

Annette : Ma mère l'a fait parce qu'il y avait une femme, je l'ai su après ça, parce qu'il y avait une femme dont le mari était prisonnier de guerre et elle a fait passer mes deux frères pour ses enfants -parce que les femmes de prisonniers de guerre pouvaient à cette époque-là échapper à la rafle- avec l'aide d'un policier. Donc mes deux frères se sont fait passer pour ses enfants et, avec un drap, avec un baluchon, ma mère leur avait dit « Si jamais, une fois que vous êtes dans la rue... vous direz que vous allez au lavoir. » Et il y avait un autre enfant du quartier, un petit garçon qui s'est évadé en même temps. Ce petit garçon, sa mère l'a poussé. Et ce garçon, qui s'appelait Joseph, il a pas supporté d'être éloigné de sa mère et il est retourné au commissariat où il a demandé à revenir avec sa mère. Et ce petit garçon est retourné avec sa mère puisque je l'ai revu à Beaune-la-Rolande et tous les deux ont disparu à Auschwitz²⁴. Mais il était pourtant libéré.

Jean : Ma mère connaissait une femme dont le mari était prisonnier de guerre qui était là mais qui était arrêtée.

Elle avait ses papiers : son mari prisonnier de guerre, son livret de famille. Elle avait sur ce livret de famille 3 enfants. Mais elle était pas avec ses enfants. Donc, elle a accepté la proposition de ma mère de nous faire sortir avec elle. Comme elle avait sur son livret de famille 3 enfants qui correspondaient à peu près à l'âge d'Henri, de moi et d'un plus âgé, on a pris un autre camarade à nous qui s'appelait Joseph Brandwayn.

1264

20^e

Belleville

DÉSIGNATION DES RUES dans les villes	NUMÉROS PAR RUE			NOMS DE FAMILLE	PRÉNOMS (un seul prénom)	ANNÉE de NAISSANCE	LIEU de NAISSANCE (Département ou nation)	NATIONA- LITÉ	ÉTAT MATHIMONIAL	SITUATION par RAPPORT au chef de ménage	PROFESSION	Pour les patrons, chefs d'entreprise, ouvriers à domicile, inscrire : pa- tron. Pour les employés ou ouvriers, indiquer le nom du patron ou de l'entre- prise qui les emploie. Pour tous, indiquer le lieu du travail (voir ins- tructions spéciales).			
	des maisons	des ménages	des individus												
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13			
Rue Pixérécourt	17			Brandwayn	Leja	1905	Belgique	Belgaux	M	ép	S.P.				
				"	Joseph	1932	P			e fils	S.P.				

Recensement de 1936. Le père, Abram Brandwayn, figure sur la page précédente.

Source : [Archives de Paris](#) (D2M8 697 – Belleville- vue 116/270)

²⁴ Joseph Branwayn (né le 23 mars 1932) et sa famille habitait au 17 rue Pixérécourt. Le 17 juillet, il a été raflé avec sa mère Leja et son petit frère Roger (né le 15 juillet 1939). Ils ont été déportés de Drancy par le convoi 40 du 4 novembre 1942.

Et puis on est sortis avec elle, tous les trois. Cette femme habitait rue des Amandiers, 39 rue des Amandiers. Son nom, je m'en rappelle plus²⁵. Je me souviens de l'adresse parce que je lui ai dit : « Ecoutez Madame, après la guerre, on viendra vous voir. » Mais je me souviens plus de son nom. De toute façon, après la guerre, elle existait plus. On la connaissait plus. Elle était pas rentrée parce qu'elle a été arrêtée après. Et on est sortis avec elle. L'agent qui a vérifié les papiers, il a fermé les yeux. C'était des agents de police. On était gardés par la Police et la Gendarmerie. Pas par les Allemands. On n'a pas vu d'Allemands. C'était la Police française et la Gendarmerie française essentiellement. Pas un Allemand.

Henri : Le flic nous a accompagnés. Comme si de rien n'était. Parce que les flics gardaient évidemment les entrées de cette terrasse pour descendre, vous voyez, on ne pouvait pas sortir parce que quand c'est fermé, c'est fermé. Il n'y a rien à faire. Et donc on est sortis tous les trois et le flic nous a accompagnés jusqu'à la rue Ménilmontant qui se trouvait juste à cinquante mètres plus loin de la rue Boyer et c'est là qu'il a dit : « Bon, c'est à vous de jouer maintenant, partez ! » Et puis c'est tout. Alors, je me rappelle qu'on portait des baluchons, ma mère nous avait donné des petits baluchons, et je me souviens qu'on demandait où était le lavoir.



²⁵ S'agissait-il de Chaja Adjelman née en 1902 et déportée par le convoi 68 du 10 février 1944 ? Source : [Mémorial.de la Shoah](#)

Interviewer : Votre mère voulait que vos deux frères partent...

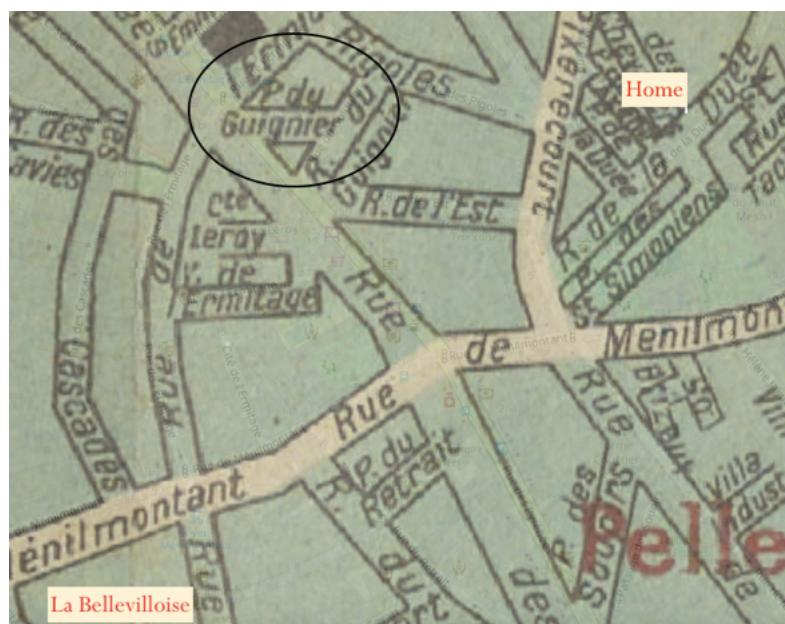
Annette : Oui

Interviewer : ... parce que donc elle était déjà ... ?

Annette : Elle pensait qu'ils étaient suffisamment âgés pour retrouver mon père et puis se débrouiller.

Nous, Michel et moi, à 7 ans et 9 ans, elle croyait qu'on était trop jeunes. Elle supposait qu'elle ne pouvait pas faire libérer davantage.

Jean : Et nous, on savait naturellement où rejoindre le père. C'est là qu'on a compris. Alors, donc, elle nous a donné un baluchon, c'est-à-dire un drap avec nos affaires, quelques affaires. Et puis, elle nous a dit - vous voyez à quel point elle pensait aux détails - «Si on vous demande où vous allez,» à côté de la place Guignier, il y a une rue qui s'appelle rue de l'Ermitage où il y avait un lavoir, «vous direz que vous allez au lavoir porter du linge à laver.» Et on a été donc rejoindre mon père.



Et on a dit à ce camarade Joseph, qui devait aussi rejoindre son père, «Si tu trouves pas ton père, voilà où on est : 6, place Guignier. La dame s'appelle Madame Fossiés.» On a su après la guerre qu'il avait été déporté. Moi, j'ai toujours eu le doute que, n'ayant pas trouvé son père, puisqu'il était déjà parti peut-être ou caché ailleurs, il est allé place Guignier et la concierge lui a dit «Non, on connaît pas ces gens-là.» Je ne peux pas me retirer le doute de ma réflexion, vous voyez. Maintenant, c'est très difficile d'accuser mais c'est quand même pas normal que ce garçon à qui on a donné une adresse bien précise, bien précise et qui n'a pas trouvé son père, n'a pas pu... il a été arrêté dans la journée après. On l'a su après la guerre.



Joseph Brandwayn
Source : [Yad Vashem](#)

Henri : : Dès qu'on est sortis du centre de regroupement, dès qu'on s'est sauvés dans la rue, on a aussitôt retiré l'étoile jaune.

Interviewer : Est-ce que vous saviez ce qui allait vous arriver ?

Annette : Pas du tout

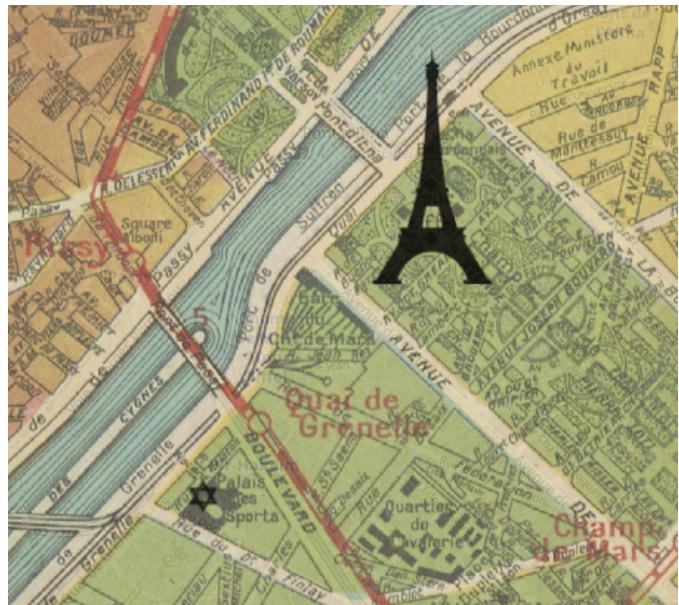
Interviewer : Est-ce que quelqu'un savait où vous alliez ? Qu'est-ce qu'on disait ? Qu'est-ce que les gens disaient ?

Annette : On ne disait rien du tout. Enfin pour moi -je n'avais que 9 ans - on ne disait rien. On nous a mis après dans les autobus parisiens.

Interviewer : Après combien de temps ?

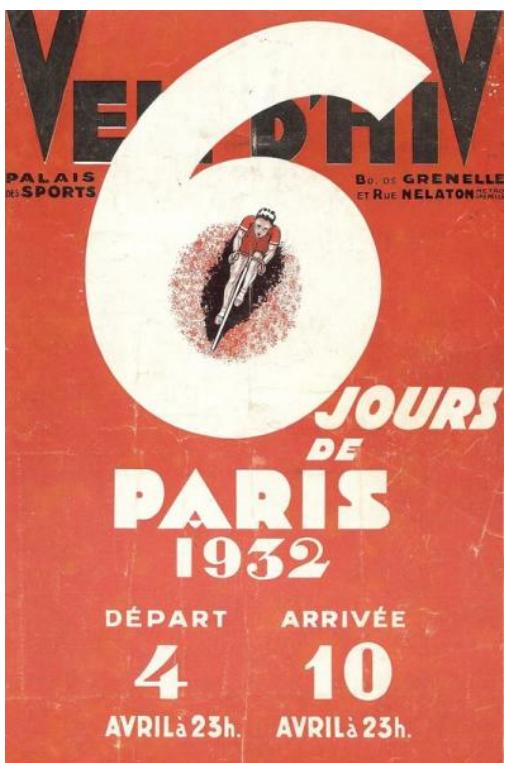
Annette : On est restés quelques heures dans cette pagaille-là. Là, on nous a mis dans les autobus et dans ces autobus-là, on nous a conduits directement au Vélodrome d'Hiver.

Michel : Il y a une chose dont je me souviens très bien, c'est la Tour Eiffel. Le Vel D'Hiv, c'était vraiment très près de la Tour Eiffel. Et ça m'avait beaucoup frappé parce que la Tour Eiffel, on la voyait du haut de Ménilmontant. C'est pratiquement le point le plus haut de Paris ... enfin Télégraphe qui est pas loin mais en haut de Ménilmontant, on découvre tout Paris. Et moi ça me fascinait à chaque fois. Et je voyais la Tour Eiffel mais je n'y étais jamais allé et je ne l'avais jamais vue d'aussi près. J'ai dit : « Oh la la ! Je pensais pas qu'elle était si grande ! » On est passés devant la tour Eiffel et ça m'a paru quelque chose d'énorme.



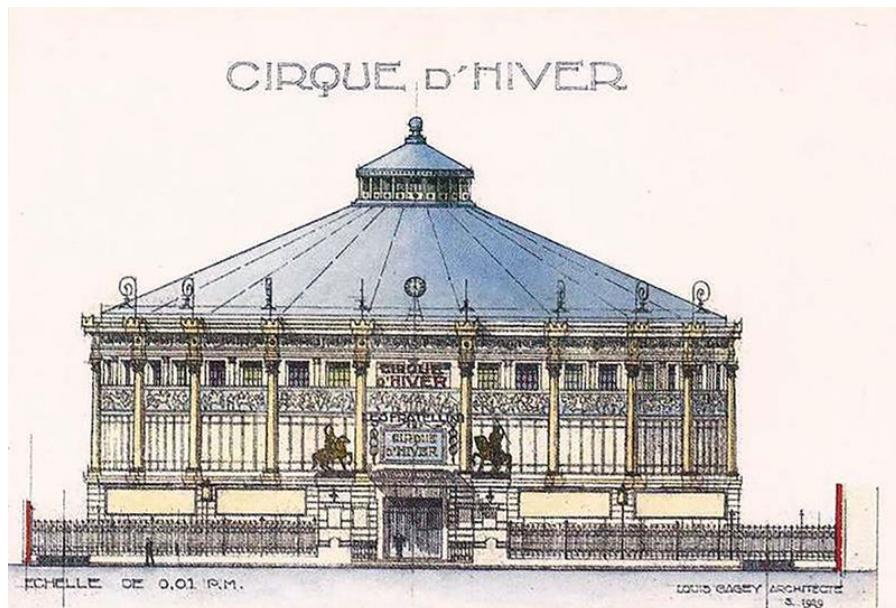
Emplacement du Vélodrome d'Hiver (appelé Palais des Sports)

Annette : Au Vel d'Hiv, on est entassés sur des gradins. Il y a une activité énorme en bas. Alors le Vélodrome d'hiver, c'était le lieu où il y avait des fêtes, des meetings, des fêtes populaires et surtout une course cycliste célèbre qui durait six jours.

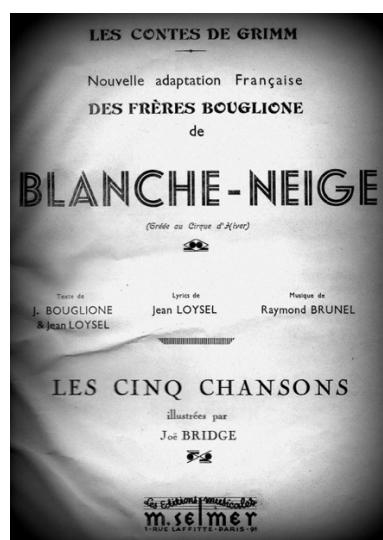


Source : [Auction.fr](https://www.auction.fr)

Donc il y avait une espèce de piste en pente pour les cyclistes et des gradins pour les gens qui venaient regarder. Nous, on était installés sur des gradins où j'ai le souvenir qu'il y avait des globes lumineux qui ne s'éteignaient jamais, ni la nuit ni le jour, et je me disais, moi, que quand ça allait s'éteindre alors un spectacle allait commencer. J'avais le souvenir que, l'année d'avant, j'avais été dans un lieu pareil, c'était au Cirque d'Hiver, où c'était pareil, circulaire. Et quand la lumière s'était éteinte *Blanche Neige* avait commencé. Donc j'attendais que les lumières s'éteignent.



Source : [Circopedia archive](#)

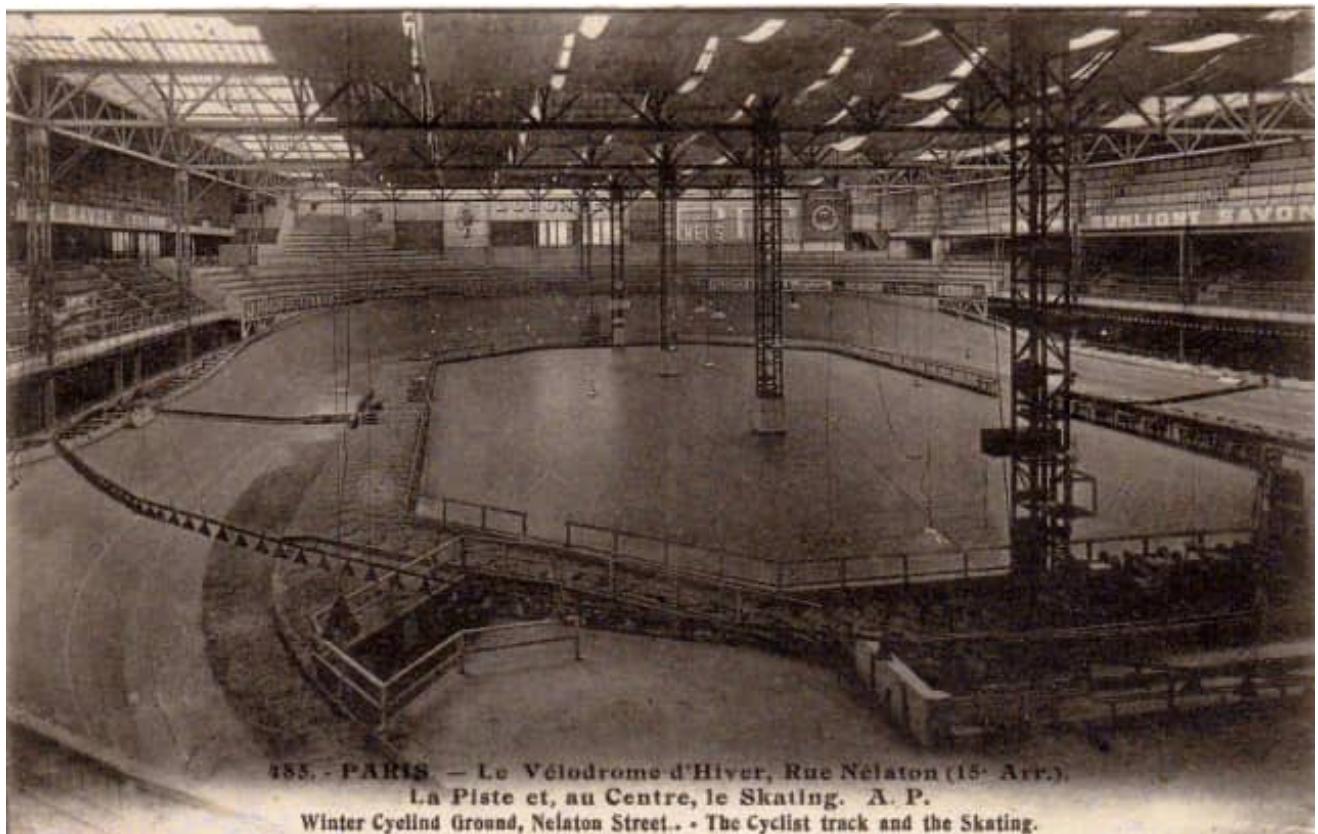


Spectacle qu'Annette a vu avec sa classe

Source : [Le bloc note de Cirk75](#)

Mais autrement, il y avait des cris continuels. Il y avait des haut-parleurs qui appelaient sans arrêt des noms.

Alors les gens tendaient leur cou vers les haut-parleurs parce que j'avais compris que le nom signifiait la libération. En définitive, je pense que, comme après nous avons été transportés dans le camp de Beaune-la Rolande et de Pithiviers par vagues successives, peut-être que les noms c'était pour regrouper les gens et organiser les départs. Alors là, nous n'avions ni à boire pratiquement ni à manger.



Source : www.Multicollection.fr

Michel : [O]n nous avait distribué des sardines -il y avait des dames en bleu qui devaient être des assistantes sociales – [et] ça devait être le 2^{ème} jour, des sardines et des madeleines.

Annette : Et les waters - il y avait tellement de monde et tellement de pagaille - ont été immédiatement bouchées ce qui fait que les gens se soulageaient sur place et on pataugeait dans les excréments.

Michel : Vous savez, on a un souvenir olfactif plus que de... Pour moi, le Vel d'Hiv, c'est une odeur effroyable d'urine.

Annette : Alors une chaleur terrible - c'était quand même à la mi- juillet. Il y avait une verrière au-dessus. Il y avait des femmes qui se suicidaient. Il y en a une qui était morte à côté de nous.

Interviewer : Elles se suicidaient comment ?

Annette : Elles se jetaient.

Michel : J'ai le souvenir d'une femme qui s'est jetée du haut des gradins. Ah ça, ça m'avait un peu affolé.

Interviewer : Est-ce qu'il y avait énormément de monde ? Est-ce qu'il y avait une grande foule ?

Annette : Oh mais c'était bourré ! Plus les bagages. C'était bourré de monde parce que la rafle du Vel d'Hiv a duré du 16 au 17 juillet et il y a eu plus de 12.000 personnes d'arrêtées, dont plus de 4.000 enfants. Tous les enfants et les femmes avec les familles étaient au Vel d'Hiv. Les personnes adultes et les jeunes de plus de 18 ans ont été envoyés directement à Drancy. Donc au Vel d'Hiv, il devait y avoir à peu près 8.000 personnes [dont] 4.000 enfants. Alors les enfants qui couraient sans arrêt sur les pistes en pente, qui glissaient là-dessus et on entendait les haut-parleurs qui menaçaient les enfants des pires représailles s'ils se tenaient pas tranquilles. Alors les mères qui appelaient.

Michel : Ce qui m'a beaucoup, beaucoup frappé, c'est les hurlements. Alors nous et les copains, on n'était pas trop inquiets. On jouait d'ailleurs sur la piste parce qu'il y avait une piste de cycliste et il y a deux virages qui

étaient très, très relevés. On avait retrouvé des dossards de coureurs cyclistes et puis on s'amusait à glisser là où le virage était le plus relevé et on se faisait engueuler.

Annette : Moi, je suis tombée malade très vite parce que j'étais malade à l'époque où j'ai été arrêtée, je venais d'avoir une jaunisse donc j'étais encore en très mauvaise santé et la chaleur, la soif et tout ça et j'ai été très vite très malade au point qu'on a dû me transporter en bas où c'était l'infirmerie.

Michel : Ma soeur est tombée malade alors on s'est retrouvés en bas. Donc, dans les boxes, dans les cagnas. Il y avait un lit de camp ce qui fait que c'était un peu plus confortable parce que les gradins, il fallait s'installer, il n'y avait rien. Et là j'ai partagé le lit de camp avec ma soeur.

Annette : Là, il y avait des femmes avec des voiles de la Croix-Rouge et c'est là que j'ai vu des choses qui m'ont énormément choquée. Dans cette espèce d'infirmerie, où les gens étaient un peu à l'abandon comme ça, j'ai reconnu un homme que j'avais vu entouré de respect. J'allais de temps en temps chez lui qui habitait pas très loin de chez nous. C'était un paralytique. Il avait une famille, je ne sais pas il devait avoir sept ou huit enfants, qui l'entourait de déférence. Et cet homme-là, c'était la première fois en plus que je voyais ça, il était tout nu, tout blanc et il râlait.

Interviewer : Il était par terre ?

Annette : Il était par terre. Et pour moi, d'un coup, je me suis dit... J'avais déjà vu ma mère, ça m'avait choquée, qui se traînait aux pieds des policiers. Je n'avais pas compris à l'époque qu'elle voulait nous sauver. Cet homme tout nu, complètement vulnérable, dans un tel état... pour moi, j'étais plus une enfant et les

adultes, j'ai éprouvé pour eux du mépris, du mépris et je me suis dit qu'ils ne sont pas capables. On ne peut pas s'appuyer sur eux.

Interviewer : « Ils ne pourront pas m'aider » peut-être ?

Annette : Pour moi, les adultes étaient sur un piédestal et, d'un coup, c'était... c'était ça. Et alors donc, on est restés. Moi, j'ai été un peu mieux.

Interviewer : Qu'est-ce qu'on vous a fait ? On vous a descendue

Annette : Alors là au lieu d'être couchés sur les gradins, on était jetés sur un lit de camp où j'ai dormi avec mon petit frère. Il y avait une femme à côté de moi, dans cette espèce de box, qui râlait, j'ai jamais entendu un mot. Et ma mère dormait par terre.

Interviewer : On vous a donné à boire ?

Annette : On nous a donné... je me souviens une fois où on a reçu une madeleine et une sardine à la tomate. Et à boire, je n'ai pas le souvenir. Mais peut-être. Mais je n'ai pas le souvenir. Et malgré tout, quand on était sur les gradins avant, j'ai quand même connu quelque chose qui m'avait beaucoup frappée. Il y avait une très jeune femme, très belle, à côté de ma mère avec laquelle ma mère avait sympathisé. Et elle était sans arrêt en train d'embrasser un petit garçon de 2 ans qui était avec des joues roses, tout bouclé et ça me frappait beaucoup de voir cette mère qui serrait tellement son enfant dans les bras et lui il riait constamment. Et ça m'a beaucoup frappée parce que cet enfant, ça a été le premier enfant mort, huit jours pratiquement ou une dizaine de jours après, à Beaune-la-Rolande. Il est mort pratiquement tout de suite.



Hinda Rajchenbach
Source : Mémorial de la Shoah

Interviewer : Il avait quel âge ?

Annette : Deux ans et il est enterré d'ailleurs à Beaune-la-Rolande. Et justement je me suis posé la question pendant des années si réellement j'avais vécu tout ça. Et c'est quand je suis retournée à Beaune-la-Rolande et j'ai cherché la tombe de cet enfant -parce que je me disais « J'ai pas rêvé et je me souviens bien de ça » - j'ai retrouvé son... j'avais juste son prénom, il s'appelait Henri²⁶ et j'ai retrouvé sa tombe. Enfin il n'était pas seul, il y avait d'autres enfants qui étaient morts aussi au camp. Ca m'a bien rappelé tout, en fait.

Interviewer : Le livre que vous avez écrit, on va en parler tout à l'heure, mais il commence par un poème. Est-ce que c'est vous qui avez écrit le poème ?

²⁶ Henri Gabermann est mort de la diphtérie le 28 juillet 1942. Sa mère était Hinda Rajchenbach déportée le 28 août 1942 (convoi 25) et dont la dernière adresse connue était 47, rue des Blancs-Manteaux dans le 4ème arrondissement.

Annette : Oui, oui oui. Quand j'ai revu la tombe de ce petit garçon...

Interviewer : Est-ce que vous pourriez le lire ? Parce qu'il est très beau. Est-ce que vous pourriez peut-être le lire maintenant parce que puisqu'on parle de ce petit garçon...

*Aujourd'hui, je suis allée au cimetière
de Beaune-la-Rolande*

*Tant d'années après
Une force étrange m'y poussait
j'ai erré parmi les tombes
certaines très anciennes
une à une je les regardais
je cherchais
un nom, un souvenir
Avait-il seulement existé ?*

*Et soudain, dans un coin
écarté et triste,
j'ai vu une dalle de pierre grise
et parmi quelques noms
le sien était écrit
c'était lui, je le savais
Henri
1940- 27 juillet 1942
Henri
mon joyeux lutin du Vel d'Hiv'*

*Henri aux joues roses aux boucles brunes
mon petit voisin rieur
Des nuits et des jours dans le bruit et les cris
dans l'ordure et la puanteur
Assis près de moi sur le gradin
sa mère si belle l'enlaçant tendrement
sur les gradins du Vel d'Hiv'*

*Henri, deux ans, le premier enfant mort du
camp
avant les milliers d'autres...
Mais lui est resté à Beaune
Il n'a jamais pris le train
conduisant au long voyage*

*Et moi, couchée sur la paille pourrissante
balayée par les phares blancs des miradors
je me souviens, j'avais neuf ans,
toute la nuit, sa mère hurlant folle
à Beaune-la-Rolande*



Henri Gabermann
Source : Mémorial de la Shoah

Alors d'ailleurs, sur la tombe de ce petit garçon -pour moi ce petit garçon, c'est le symbole de Vichy, parce qu'il n'a pas été tué en Allemagne, il a été tué en France, dans un camp gardé par les Français parce que moi tout le temps de ma détention, je n'ai rencontré que des Français- et sur sa tombe, il y avait marqué « Tué par les fascistes hitlériens ». Il n'y a pas trop longtemps, sa tombe a été refaite et c'est toujours marqué « Tué par les fascistes hitlérien ». Mais moi, je pense qu'il est victime, bon d'accord c'est le Nazisme qui est responsable en premier lieu, mais c'est quand même la politique de Vichy qui a fait que cet enfant-là a été arrêté et est mort à deux ans au camp de Beaune-la-Rolande.

Interviewer : Au Vel d'Hiv, vous n'avez pas vu d'Allemands du tout ?

Annette : Non, jamais. Ni à Drancy, ni à Beaune-la-Rolande.

Michel : Non. Alors, ça, vraiment, je suis vraiment formel. Ce qui ne nous inquiétait pas trop c'est qu'on a vu que des flics français en uniforme de la Police. Et puis arrivés à Beaune-la-Rolande, c'était des gendarmes. Mais je n'ai pas vu un seul soldat allemand.

Interviewer : Donc les seuls Allemands que jusque-là vous avez vus, c'étaient les gentils soldats qui...?

Annette : Oui. Non, il y avait quand même des inscriptions allemandes dans les rues. Mais disons que l'arrestation, les mauvais traitements, ça a été directement fait par des Français.

Interviewer : L'ordre de porter l'étoile jaune, pardon pour revenir un peu en arrière, comment on l'a su ? C'était écrit où ? Comment est-ce que vous saviez ? Est-ce que vous vous souvenez de cela ?

Annette : Non. Ca je pense, il y a eu un décret

Interviewer : Un décret allemand ?

Annette : Non, c'était des décrets, je crois, français – c'était des lois françaises, des décrets français mais certainement sous ordres allemands.²⁷

²⁷ Le port de l'étoile est imposé à tous les Juifs de plus de 6 ans dans la zone occupé par la 8ème ordonnance allemande du 29 mai 1942

Interviewer : Ca a été publié par l'administration française ?

Annette : Ah mais non, de toute manière l'administration française a été au-delà puisque quand elle a institué le Statut des Juifs en 1940, elle a devancé les demandes des Allemands et elle a été même plus loin dans la formulation de l'identité juive puisqu'elle a mis en avant la notion de race et non pas de religion.

CASSETTE 3

Interviewer : On peut devancer les choses ? Est-ce qu'on peut revenir au Vel d'Hiv ? Donc c'est la première nuit. Vous êtes malade. Vous êtes couchée avec votre frère et votre mère à côté.

Annette : Ce n'est pas la première nuit. C'est au bout de trois jours à peu près.

Interviewer : D'accord, trois jours se sont passés ?

Annette : Sur les gradins.

Interviewer : D'accord, sur les gradins et c'est la troisième nuit environ que vous êtes malade.

Annette : C'est du reste pour ça qu'on a dû partir pratiquement les derniers, dans les derniers du Vel d'Hiv parce qu'ils ont dû évacuer les malades à la fin.

Interviewer : Donc au fur et à mesure que vous êtes là, les gens partent. De nouveaux arrivent ou pas ?

Annette : Non, non, non.

Interviewer : Donc ça se vide le Vel d'hiv ?

Annette : Je n'ai pas tellement le souvenir. Moi, les conditions du départ, le seul souvenir que j'en aie c'est qu'on respire parce que c'était irrespirable, c'était vraiment irrespirable. Et puis d'un coup, on avait espoir. Par exemple, je n'ai pas souvenir du train alors qu'on a pris le train à la gare d'Austerlitz dans les wagons à bestiaux. Mais juste le fait de sortir du Vel d'Hiv, ne serait-ce que pour aller à la gare, rien qu'à ce moment-là, c'est un moment où on respire un peu. Et alors, simplement j'entends les gens qui disent « On va aller à Beaune-la-Rolande » et qui commencent à dire « Mais il y en a d'autres qui vont à Pithiviers.» Donc ils savaient très bien où ils allaient. Et ceux qui allaient à Pithiviers, les gens disaient « Ils ont de la chance ! Les gens qui vont à Pithiviers vont être libérés » et peut-être que ceux qui allaient à Pithiviers devaient dire le contraire. Il y avait toujours cet espoir que le sort du voisin était meilleur que celui qui nous attendait.



Bundesarchiv, Bild 183-S69236
Foto: o. Ang. | 1941

Pithiviers en 1941

Source : Bundesarchiv, Bild 183-S69236 / CC-BY-SA 3.0 via [Wikimedia Commons](#)

Michel : Donc de nouveau, on nous a trimballés en autobus jusqu'à la gare d'Austerlitz. Donc on a retraversé un peu Paris. C'était bien parce que ... enfin c'était bien, oui, parce que là on avait un peu plus d'air. J'ai le souvenir d'avoir pu rester sur la plate-forme. On était très serrés là-dedans. Et on est arrivés donc à la gare des marchandises et on nous a mis dans des wagons à bestiaux. Je me rappelle qu'il faisait très chaud. On est arrivés dans ce petit bled, Beaune-la-Rolande, qui était à 80 kilomètres de Paris. Mais le voyage a été assez long quand même. Et puis on est sortis du train et on est allés à pieds jusqu'au camp qui n'était pas très loin du village d'ailleurs.

Beaune-la-Rolande²⁸

Annette : Donc on arrive à Beaune-la-Rolande.

Interviewer : Vous partez donc comment ? Vous ne vous souvenez pas de quelle date ?

Annette : C'est fin juillet, le 21.

Interviewer : Donc du 17...

Annette : Non, du 16.

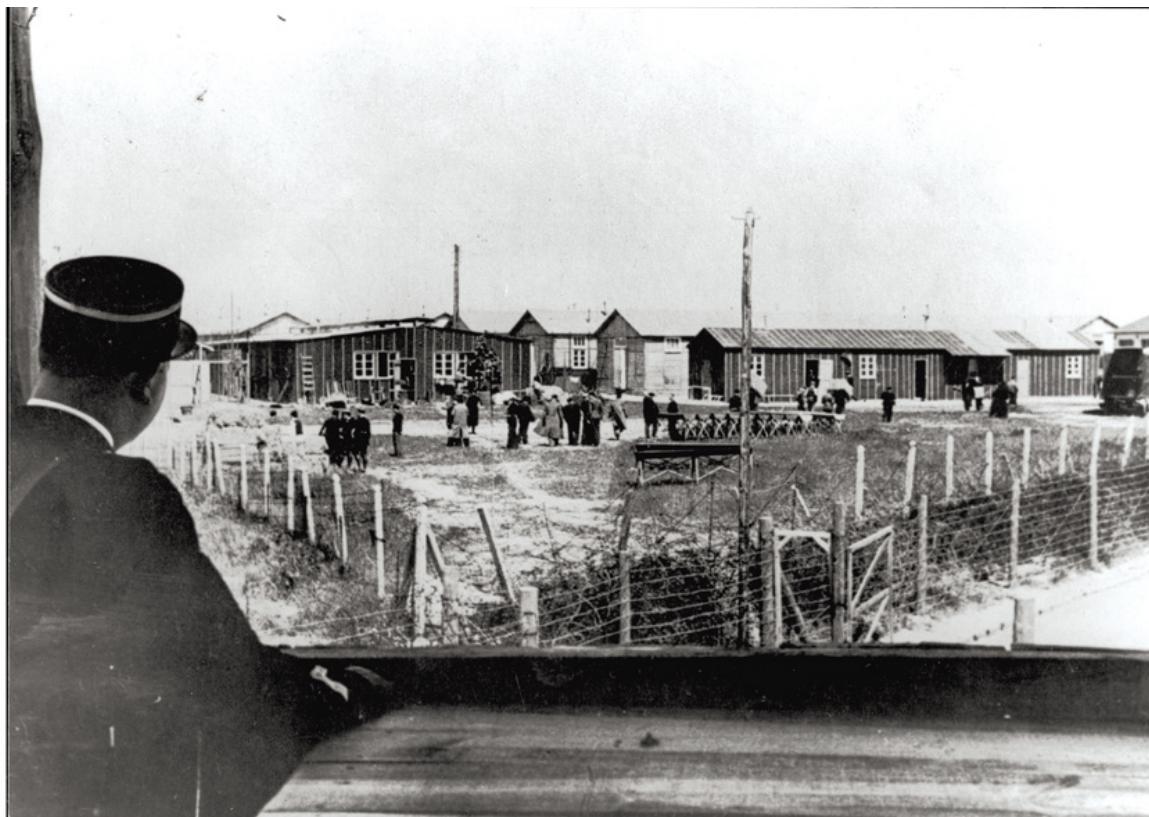
Interviewer : Donc quatre jours plus tard. Cinq jours plus tard le 21 août...

Annette : Cinq-six jours.

²⁸ Ecouter les témoignages de Micheline Cahen, assistante sociale du camp avec Mlle de La Chapelle, dans la partie « Ressources supplémentaires »

Interviewer : Et vous ne vous souvenez pas le départ du Vel d'Hiv ? Vous vous souvenez...

Annette : Ce moment de respiration. Je me souviens pas du voyage en train et l'arrivée à Beaune-la-Rolande mais je vois toujours ce regard des gens du village parce qu'on a dû le traverser sur toute sa longueur. De la gare au camp. Le camp, il touchait le village. Alors je me souviens de l'arrivée au camp. C'était un camp entouré de fils de fer barbelés. Il y avait des miradors avec des gendarmes avec des fusils.



Gendarme au camp de Beaune-la-Rolande

Source : [Mémorial de la Shoah](#)

Interviewer : Français, des gendarmes français ?

Annette : Ah oui ! Il n'y avait que ça. Du camp, ce dont je me souviens très bien c'est qu'on apercevait l'église du village qui semblait très proche. On était vraiment près de l'église. Et puis donc on arrive dans ce camp entouré de barbelés et on nous attribue une baraque à nous. C'était des baraques en bois à châlits.

Mais comme on est arrivés les derniers, nous, il n'y avait plus de baraques à châlits ... la baraque où nous étions, numéro 11, on a dormi par terre. Il y avait de la paille par terre directement et au milieu, de chaque côté, les gens se touchaient pratiquement les uns les autres.



Baraque 11 dans laquelle se trouvaient Rachel, Annette et Michel

Source : [Cercil](#)

Interviewer : Vous étiez nombreux dans cette baraque ?

Annette : Oh c'était, je ne peux pas dire combien mais on était vraiment innombrable dans cette baraque.

Et vraiment les uns sur les autres.

Interviewer : En arrivant, vous descendez du train et vous allez à pied ? Vous parliez du regard...

Annette : J'ai ce souvenir parce que c'est par la suite que je l'ai davantage ressenti. Ce que je me souviens c'est que, immédiatement, il y avait quelques points d'eau et les femmes se sont arraché leurs vêtements

pour se laver et elles ont commencé à se disputer pour avoir accès aux points d'eau. Il y avait vraiment une violence autour de...

Interviewer : De grandes tensions ? C'est la première fois qu'on pouvait se laver ? Depuis le 16 ?

Annette : Il y avait un besoin. Alors après, on rentre dans les baraqués et là, c'est pareil, de voir ces femmes se disputer, ça me choque, ça me choque énormément. Et après...

Interviewer : Vous êtes avec votre mère et votre petit frère ?

Annette : Oui.

Interviewer : Est-ce que vous parlez ? Est-ce que votre mère vous parle de vos deux frères qui...

Annette : Non, non, pas du tout. Enfin peut-être mais je ne m'en souviens pas.

Interviewer : D'accord.

Annette : Je me souviens que, nous, on avait la couche contre la porte et il a dû pleuvoir parce que de l'eau tombait sur ma mère. Et mon frère et moi on s'est disputés parce qu'elle a demandé qu'on vienne, elle a dit « Qui est-ce qui veut dormir à côté de moi ? » Et puis mon frère et moi, on ne voulait pas dormir à côté d'elle parce que, comme elle recevait de l'eau sur la tête, on n'avait pas envie de se faire mouiller. Voilà ça c'est quelque chose...

Interviewer : C'est une première nuit ...

Annette : C'était la première nuit. Aussi, c'est que j'ai eu envie d'aller faire pipi la nuit. Il y avait l'interdiction de sortir de la baraque et j'ai tellement supplié ma mère qu'elle m'a accompagnée. Il y avait les miradors, les projecteurs qui balayaient le camp, et je ne sais pas, il y a eu un faux mouvement et j'ai eu le doigt coincé dans la porte. J'allais crier et ma mère m'a mis la main sur la bouche pour que je me taise. Et le fait de ne pas pouvoir crier, ça m'a fait aussi très peur.

Interviewer : Elle vous a mis la main sur la bouche pour que vous ne criiez pas, pour ne pas réveiller les gens.

Annette : Non, pour ne pas attirer l'attention des miradors, des gendarmes puisqu'il était interdit... on était braqués.

Interviewer : Qui était dans ce camp ? Est-ce qu'il y avait des hommes aussi ?

Annette : Il y avait une baraque d'hommes où quelquefois on s'approchait pour voir ce que c'était. Parce que le camp de Beaune-la-Rolande était réservé qu'à des hommes étrangers au départ. Depuis 41, on y enfermait les Juifs parisiens d'origine étrangère. Mais dès mars ou avril, ils ont été envoyés à Auschwitz. Ils ont été parmi les premiers envoyés à Auschwitz pour dégager, pour laisser la place justement pour les Juifs de la rafle du Vel d'Hiv. Rien n'était préparé pour les femmes et les enfants, ni la nourriture ni rien du tout. Rien n'était préparé pour les accueillir.

Interviewer : Et donc il y avait surtout les femmes et les enfants qui étaient ensemble. Et une baraque d'hommes à côté. Est-ce que vous vous souvenez si c'était surtout les Juifs étrangers ? Est-ce que c'était des gens qui avaient un fort accent ?

Annette : Oui, oui mais les enfants étaient tous français. Ils étaient pratiquement tous nés à Paris ou c'était peut-être des Juifs étrangers surtout polonais. Mais d'un autre côté, on leur avait retiré la naturalisation à certains puisque la naturalisation avait été retirée, je crois... il fallait avoir plus de dix ans.

Interviewer : Et donc la première nuit ?

Annette : Oui, voilà, tant que ma mère est là, tant que ma mère est là... elle est très disponible. D'un coup, elle qui était toujours... Je ne sais pas. Le fait d'être là ou peut-être de sentir quelque chose, elle joue sans arrêt avec nous.

Interviewer : Vous êtes là combien de temps avec elle ?

Annette : Avec elle, on est là jusqu'au 7 août.

Interviewer : Donc environ une dizaine de jours. Et qu'est-ce que vous faites pendant ces journées ?

Annette : J'ai le souvenir pleinement de jouer avec ma mère. On est sur elle. Elle est couchée... on la chatouille. Elle est là. Elle joue physiquement avec nous.

Interviewer : A l'intérieur ?

Annette : Non dehors, on n'était jamais à l'intérieur. Alors aussi ce qui m'avait choquée quand on était là-bas, le premier jour, c'est que devant les baraqués, il y avait des trous sans portes ni rien, c'étaient les latrines, sans portes. Et là, les adultes, comme les enfants, ils faisaient leurs besoins aux yeux de tout le

monde. C'est-à-dire qu'il n'y avait plus de pudeur, plus rien du tout. On était comme des animaux. On s'habitue à ça.

Interviewer : Vous vous souvenez d'avoir été choquée...

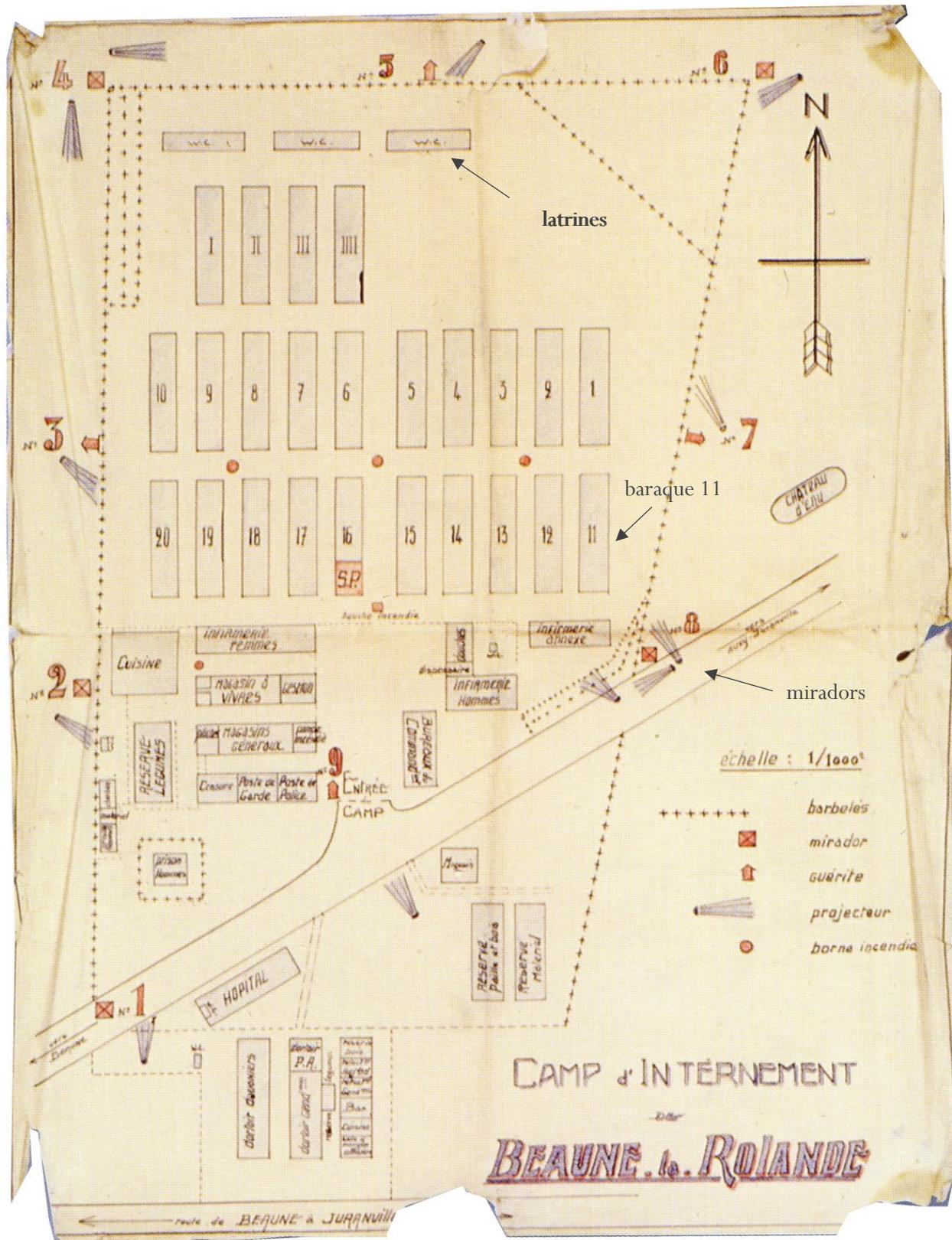
Annette : D'avoir été très choquée...

Interviewer : ... en le voyant

Annette : Et en plus, on avait peur parce qu'il y avait des gros vers au fond des latrines. C'était des latrines peut-être qui étaient installées déjà avant.

Interviewer : Ca devait sentir mauvais ?

Annette : Ca sentait très mauvais. Ca sentait très mauvais. Du reste, par la suite, juste sur le plan anecdotique, mon frère a eu l'occasion de rencontrer un paysan qui habitait juste à côté qui s'est plaint que, quand le camp a été évacué, la merde des internés juifs avait pollué la région... Alors donc on est là. Et là commencent à avoir lieu des départs de femmes, on a su. Alors on n'avait pas le droit ni de recevoir de courrier, ni de recevoir de colis bien sûr. Je sais que ma mère a réussi à faire passer une lettre parce qu'il y avait un trafic autour des fils de fer barbelés. Il y avait constamment des gendarmes et des gens du pays qui venaient nous regarder.



Source : <https://www.memoiresdeguerre.com>

Interviewer : C'est là où ce regard...

Annette : Ce regard. Mais ça, il y est tout le temps ce regard.

Interviewer : Il est comment ce regard ? Il est curieux ? Il est hostile ?

Annette : Un regard de dégoût. C'est comme ça que je le ressentais. Mais il faut dire qu'on ne devait pas être très propres et très agréables à regarder incontestablement. Incontestablement.

Interviewer : Alors qui était dans les camps ? Qui s'occupait de l'organisation et de la distribution d'eau ?

Annette : Alors il y avait donc des gendarmes, des douaniers.

Interviewer : Que faisaient les douaniers qui gardaient ?

Annette : Ils gardaient aussi. Mais ça je ne l'ai su qu'après. Pour moi un uniforme, c'était un uniforme. Et j'ai su qu'ils avaient fait appel à des gens, aussi du pays, payés pour certaines activités.

Interviewer : Lesquelles ?

Annette : Par exemple, les femmes du pays ont accepté, moyennant finances, de fouiller les femmes. Il y avait tarif de jour, tarif de nuit. Elles n'ont pas hésité à le faire, à arracher les boucles d'oreilles aux femmes qui allaient partir en déportation.

Interviewer : Pour en faire quoi ?

Annette : Normalement c'était pour rendre à la direction du camp qui devait certainement donner ça à la Gestapo peut-être mais en gardant une certaine quantité de choses.

Michel : Il y avait des gendarmes, des supplétifs et puis des douaniers. Je l'ai su par la suite ça, mais je voyais des gens en uniforme. Et puis il y a eu aussi des femmes qui sont venues, le jour où justement... la veille du départ des adultes. Des femmes surtout, il y a eu des femmes du village qui sont venues pour aider à la fouille parce qu'il ne fallait pas qu'elles transportent de valeurs. Elles se sont proposées, elles étaient payées pour fouiller les femmes et ça a été terrible parce qu'on les a déshabillées et puis elles ne se sont pas laissées faire, ça hurlait. Comme je le dis, une mère juive crie fort, c'était vraiment...

Interviewer : Donc les femmes n'avaient pas le droit d'avoir des bijoux ?

Annette : Non, ça c'était au moment du départ à Auschwitz.

Interviewer : Donc vers le 7 août ?

Annette : Non, ma mère, c'est le dernier convoi. Dès le début août, il a commencé à y avoir des convois.

Donc des convois de femmes et d'enfants au-dessus de 12-14 ans parce que la rafle du Vel d'Hiv, les ordres étaient très stricts : les Allemands ne voulaient pas les enfants. Normalement, c'était au-dessus de 16 ans ou 18 ans. Mais le gouvernement de Vichy, sous prétexte d'être bon et de ne pas séparer les familles, a exigé qu'on laisse les enfants avec les familles, avec les femmes.

Interviewer : Pour qu'ils partent ?

Annette : Pour qu'ils soient déportés. En fait, ils voulaient se débarrasser de tous les Juifs d'origine étrangère, d'origine immigrée étrangère. Donc ce qui s'est passé c'est que, comme Berlin ne donnait pas de réponse au sujet des enfants, ils ont commencé à faire partir les femmes d'abord, accompagnées des enfants plus âgés, à partir du début août.

Interviewer : Donc vous êtes arrivés vers le 21 ou 22 août²⁹ ? Et une petite semaine se passe dans les camps...

Annette : Où les épidémies commencent.

Interviewer : Parlez-nous des épidémies... justement les premiers jours, vous jouez avec votre mère dehors mais il y a ces latrines. Quelle est la vie, l'organisation de la vie quotidienne ?

Annette : On cherche à se nourrir. C'est la recherche de la nourriture.

Interviewer : Qu'est-ce que vous cherchez comme nourriture ?

Annette : Je ne sais pas, je sais que je confonds [avec] après l'absence de ma mère. Je sais qu'on avait des haricots. On mangeait que des haricots dans des boîtes de conserve. Il n'y avait pas de couvercle, vous voyez, il n'y avait même pas de couverts ni rien. On avait des boîtes de conserve sûrement qui avaient

²⁹ C'est en fait en juillet

contenu ces haricots, ça nous servait de gamelle et puis voilà, on mangeait des haricots. Donc crise de dysenterie.

Interviewer : Il y a les douaniers et les gendarmes. Vous avez parlé de femmes qui fouillent les femmes à déporter. Et est-ce qu'il y avait quelqu'un d'autre ? Est-ce qu'il y avait la Croix-Rouge ?

Annette : Il y avait peut-être une certaine direction administrative du camp puisque je sais que ma mère, quand elle a su qu'elle allait partir, elle a tenté de voir où... mais où on ne les voyait pas. Alors maintenant, il y avait les jeunes plus âgés qui aidaient aux cuisines et puis à l'infirmerie.

Interviewer : Il y avait des cuisines, il y avait une infirmerie ?

Annette : Oui, mais moi, je m'en souviens pas.

Interviewer : Vous ne vous souvenez pas très bien. C'est donc au début du mois d'août que les convois commencent ?

Annette : Oui, mais je n'ai pas le souvenir des autres. Moi, j'ai le souvenir que du convoi de ma mère.

Interviewer : Et juste avant de venir à ce moment-là, l'histoire des bijoux, les femmes qui partaient n'avaient pas le droit d'emporter des bijoux ?

Annette : Ni bijoux ni argent, rien du tout.

Interviewer : Donc ça leur a été confisqué. Est-ce qu'on leur donnait un reçu ou ça leur était tout simplement confisqué ?

Annette : Je pense que j'ai le souvenir qu'il y a toujours au milieu du camp une petite table et toujours quelqu'un de l'administration qui écrit.

Interviewer : Vous ne savez pas ce qu'il écrit là ?

Annette : Non. Alors je peux raconter pour le départ de ma mère. Donc c'était le dernier convoi. Elle devait être déjà prévenue des autres convois qui sont partis depuis le début août et là, il y a eu un rassemblement au milieu du camp, les femmes ont été mises nues. Je suppose justement que c'était pour les fouiller. Je sais qu'avant, déjà la veille, ma mère avait tenté de me faire partir avec elle, enfin c'est ce que j'ai compris, en disant que j'étais malade parce que je pense que je devais avoir de la fièvre, elle le voyait en touchant le front. Et puis ça ne s'est pas fait. On n'a pas voulu.

Interviewer : Qui n'a pas voulu, vous vous souvenez ?

Annette : Il y avait une directrice du camp.

Interviewer : Vous êtes allée avec votre mère ?

Annette : Je suis allée avec ma mère. Il y avait une directrice du camp qui s'appelait Mme La Rochelle ou La Rochette³⁰ qui avait une réputation de dureté qui s'est vérifiée d'ailleurs, qui s'est vérifiée. Alors est-ce qu'elle était représentante de la Croix-Rouge ? Elle devait être la secrétaire qui devait régler tous les problèmes. Et alors, je sais que ma mère s'est adressée à une dame -parce que certaines femmes restaient au camp avec, peut-être, des malades, des enfants plus jeunes- et elle lui a donné un petit bout de savon qu'elle avait réussi à conserver en lui demandant de s'occuper de Michel et moi en nous lavant avec ce petit bout de savon. Et elle avait cousu un peu d'argent dans les épaulettes de la petite veste de Michel. Peut-être dans la mienne, je n'ai pas souvenir. Je me souviens davantage de mon frère. Evidemment, on n'a jamais rien retrouvé.

Interviewer : Donc ça c'est déjà quand vous restiez ?

Annette : C'est la veille.

Interviewer : Mais elle savait qu'elle allait partir et que vous n'alliez pas partir avec elle ?

Annette : Elle savait qu'elle allait partir et qu'on n'allait pas partir

Interviewer : Est-ce qu'on peut revenir au moment, si vous vous en souvenez, quand elle va voir cette Madame la Rochelle ou La Rochette pour lui demander de l'aide ?

Annette : C'est qu'elle m'a traînée, qu'elle a essayé de la voir et que ça a été impossible.

³⁰Mlle La Rochette / La Rochelle est en réalité Mlle La Chapelle. Dans une lettre du préfet délégué du Loiret, adressée au président de la Croix Rouge française et datée du 25/08/1942 (20760, Archives départementales du Loiret), Mlle La Chapelle est mentionnée comme étant la surintendante du camp de Beaune-la-Rolande.

Interviewer : On lui a dit non, elle doit vous laisser ?

Annette : Oui, ça a été impossible.

Interviewer : D'accord, elle laisse cet argent et cette savonnette à quelqu'un

Annette : Non, l'argent, elle le coud.

Interviewer : Et la savonnette à cette femme. Elle sait qu'elle va partir seule ? Que ce petit bout de savon...

Annette : Elle sait qu'elle va partir seule. Alors là, je me souviens de ce départ qui s'est fait dans une violence terrible, c'est-à-dire qu'il y avait des hurlements, des hurlements qui perçaient les oreilles parce que nous, les enfants, on s'accrochait aux mères. En plus comme c'était le dernier convoi, la tension avait encore monté. Les femmes ont donc été mises nues, battues, avec les enfants, à coups de crosse et pour nous séparer, parce que c'était impossible de nous séparer, les gendarmes ont arrosé de jets d'eau glacée les femmes et les enfants. Et finalement, au bout de quelques temps, le camp s'est calmé.

Michel : Alors là, les gendarmes ont fait venir une auto-mitrailleuse allemande. Et là, ça a amené le silence.

Annette : Il y avait donc tous les enfants d'un côté -je me souviens que je tenais serré mon petit frère- et les femmes et les enfants plus âgés de l'autre. Les gendarmes au milieu. Et là, je vois ma mère au premier rang, je la vois vraiment comme si c'était là encore maintenant et qui nous fait signe. Et avec ses yeux, elle nous fait signe. C'est la dernière fois que je l'ai vue. Alors, j'ai su après, parce que c'est quelqu'un du pays qui l'a raconté, donc on a mis les femmes dans les camions, on les a conduites à la gare de Beaune-la-Rolande.

Interviewer : Les femmes déjà habillées ?

Annette : Oui, on les a fait se rhabiller. Et puis on les a conduites à la gare de Beaune-la-Rolande pour rejoindre Pithiviers. Pithiviers et Beaune-la-Rolande sont partis ensemble...

Interviewer : Dans les wagons à bestiaux ?

Annette : Oui. Et il y avait quelqu'un, qui habitait justement sur la gare, qui a vu les femmes sorties du camion par les gendarmes par les cheveux, tirées par les cheveux et puis traitées toujours dans des conditions de violence. Alors ce qu'on s'est aperçu quand le camp a été vidé, nous, les enfants, c'est que les trous des latrines étaient remplis de bijoux. Avant de partir, les femmes savaient peut-être où elles allaient, beaucoup ont jeté leur alliance, leurs boucles d'oreilles dans la merde. Et après, ça on l'a su aussi après parce qu'il y a eu un livre très documenté qui a été fait là-dessus puisqu'il y a eu même des mesures strictes, les gens du pays ont tamisé les latrines pour récupérer les bijoux.

Michel : La veille, il y avait plein de femmes - plutôt que de donner leur argent ou leurs bijoux - qui avaient jeté ça dans les latrines. Il y avait des latrines, c'est-à-dire qu'ils avaient creusé une espèce de fond. C'était l'horreur parce que c'était en plein air et ça me faisait très peur parce que, c'est un détail affreux, mais il y avait des gros vers blancs comme ça (Michel fait un geste pour montrer la longueur des vers). Et j'ai vu des femmes du village qui ont fouillé la merde pour récupérer des bijoux. Ça, je les ai vues. Ça nous faisait rire d'ailleurs parce que ça brillait.

Interviewer : Donc là votre mère part dans le dernier convoi³¹ et vous restez³² ?

Annette : Alors, le convoi du 7 août où il y avait un convoi extrêmement nombreux, je ne peux pas dire combien, plus de 1.000. Et sur ce convoi-là, je crois que, à la fin de la guerre, il y a eu deux survivants.

Interviewer : Deux personnes, deux femmes qui ont survécu ?

Annette : Non, je ne crois même pas que c'étaient des femmes³³.

BARAQUE 4		GROUPE 4 <i>Beyart au 6/8/42</i>				
1	IS ROZENTHAL Chana	I898	Varsovie	M 2	Pol	Paris
	BARAQUE 6					
2	6 BELZBERG Cynda	I896	Blidom	C	id	id
3	10 NUMBERGER Malka	I828	Bendzyn	C	id	id
4	14 FRANK Rywka	I808	Siedlowlitz	W	id	id
5	18 LARSON Fania	20-12-95	Woliniks	M 1	Indéterm	id
6	18 OLZIK Chava	I808	Sosnow	M 1	Pol	id
7	27 JUREK Feiga	25-11-96	Varsovie	M 1	id	id
8	48 DINNER Anna	I828	Paris	C	Fr	Paris
9	52 MACHOROWSKI Edelene	id	id	C	id	id
10	53 KAMINSKY Ida	15-5-07	Kalciny	M 1	Pol	id
11	75 KAZIAZ Tania	25-7-04	Bresziny	M 2	id	id
12	75 HIRSCHHOV Hoch Simone	2-7-28	Paris	C	Fr	id
13	84 KERNEBESER Gila	I891	Varsovie	M 1	Pol	id
14	93 KUPERGREN Szcogla	15-4-07	Janow	M 1	id	id
15	120 WAJSTOK Irena	17-12-07	Bendzyn	M 1	id	id
16	123 FREYER Rechel	1-11-98	Klesznic	M 2	id	id
17	145 ZYSZMAN Ryckla	I8-1-07	Varsovie	M 2	id	id
18	155 TUBELLA PER Marie	19-7-28	Paris	C	Française	id
	BARAQUE 8					
19	155 MIGNER Léja	15-5-05	Vilno	M	Polonais	id
20	176 GRAFFMAN Henriette	10-5-03	Dovska	V	id	St Ouen
21	186 GOLDBERG Maglo	I898	Manolvdai	M	id	Paris
	BARAQUE 9					
22	9 RUDYSETEYN Beyla	15-10-28	Rachow	M 1	id	id
23	26 ROSENBERG Rosa	21-4-08	Schew	M 4	id	id
24	27 ZAMYSLOWY Lucienne	25-8-30	Paris	C	Français	id
25	33 BUSCHEDINGER Chana	1-3-10	Kaseniers	M 2	Polonais	id
26	35 KURZ Moshel	21-12-50	Cracovie	M 3	id	id
27	68 FELNER Rachela	9-8-05	Nowy-Dwor	M 1	id	id
28	77 SUDER Rachela	28-10-28	Paris	C	Français	id
29	87 BERNSTEIN Michal	10-5-04	Skwira	M 2	Polonais	id
30	157 WISENIA Sarah	1-6-06	Biale	M	id	id
31	153 FOGLMI Pradla	14-12-07	Bresziny	M	id	id
32	172 SZSZK Suzanne	4-10-28	Paris	C	Français	id
33	174 BRENNER Rachla	I807	Molava	M	Polonais	id
34	175 BRENNER Leah	I829	id	C	id	id
	BARAQUE 10					
35	1 WEBERMAN Gitla	I-9-14	Sulyont	M 1	id	id
36	3 BRAJTERMAN Golda	4-2-09	Slupies	M 1	id	id
37	20 BURMAN Rachel	25-9-07	Lodz	M 1	id	id
38	22 PERKLESETEYN Gitla	I905	Gniewaczow	M 2	id	id
39	28 AMBROZG Chana	I897	Varsovie	M 4	id	id
40	41 BRUYER Jacqueline	27-11-27	St cyr	C	frang	id
41	68 ZAMERFELD Rachla	I-6-11	Czestochowa	M 1	polon	id
42	82 BOURIKI Golda	3-3-10	Brudno	M 1	id	id
43	86 Schipper Sarah	I-10-27	Karlsruhe	C	id	id
44	95 SZNAJDERMAN Szaja	I900	Lodz	M 3	id	id
45	114 KATZ Marie	II-1-12	Oslo	M	russse	id
46	148 BAJROWICZ Binche	I927	Putno	C	polon	id
47	176 BINNICKA Zissi	I828	Paris	C	Français	id
48	BARAQUE II					
49	I MULLER Rachel	16-10-08	Wojnies	M	Polon	id
50	34 FAJNZILDER Ruchla	I902	Kielusine	M	id	id
51	36 BOCK Bajla	I896	Wielun	M	Indéterm	id
52	50 GLIK Chava	27-5-95	Czestochowa	M	Polonais	id
53	58 KAMFF Chava	25-5-10	Chein	M	id	id
54	55 DLUDAMAGA Ross	10-5-96	Kosiernice	M	id	id

Liste des déportées du convoi 16

Source : [Cercil](#)

³¹ Convoi 16

³² Ecouter les témoignages de Micheline Cahen, assistante sociale de Beaune-la-Rolande aux cotés de Mlle La Chapelle, qui a assisté à la séparation des mères et des enfants dans la section «Ressources supplémentaires»

³³ Le site de Yad Vashem fait état de 1.069 personnes déportées et neuf survivant.e.s

Interviewer : Deux personnes ont survécu et le convoi donc [est] parti à Auschwitz ?

Annette : Directement à Auschwitz où les enfants... enfin ceux de plus de 12 ans, peut-être qu'on les a gardés un certain temps pour le travail. Ma mère, elle avait 33 ans à l'époque, elle avait 33 ans, elle était robuste. Bon, c'est vrai qu'elle avait dû être considérablement amaigrie par les conditions du Vel d'Hiv et quand même les premiers temps de Beaune, mais c'était une femme vigoureuse, alors certains m'ont dit qu'elle aurait quand même été prise pour travailler quelque temps mais je ne sais rien. Je ne sais rien du tout.

Interviewer : Donc vous restez ... ?

Annette : Alors nous, les enfants, on reste seuls, on reste complètement seuls parce que personne ne s'est occupé de nous. Là, ça s'est très mal passé. D'abord moi, je suis tombée complètement malade. Je ne voulais plus sortir de la baraque. J'étais sur la paillasse. Je pensais que j'avais fait quelque chose de mal

Interviewer : Pourquoi ?

Annette : Pour qu'on m'ait séparée de ma mère. Le fait d'avoir pas voulu dormir à côté d'elle, je pensais que c'était normal ce qui nous arrivait.

Interviewer : Vous n'avez pas voulu dormir à côté d'elle parce qu'il pleuvait ?

Annette : Parce qu'il pleuvait. J'avais ce remord de ça et je pensais qu'on avait dû faire quelque chose qui méritait qu'il nous arrive ça. Donc, je ne voulais plus sortir. Je me laissais mourir.

Interviewer : Vous aviez peur ou pas ?

Annette : J'étais sans ressort, complètement sans ressort et c'est mon petit frère qui me tirait pour me faire prendre l'air. Il avait sept ans et j'étais couverte de dysenterie et qui me nettoyait, qui me torchait, qui me nettoyait. Et bon, il faisait beau et on a commencé donc à errer dans le camp avec mon petit frère. Je me souviens qu'on arrachait des brins d'herbe pour manger parce qu'il n'y avait rien, il n'y avait rien.

Michel : On a essayé de se faire des salades comme ça. Mais il n'y avait pas d'huile ni de vinaigre mais enfin on s'est dit : « On va essayer ! »

Interviewer : Qui est resté dans le camp ?

Annette : Des enfants et peut-être quelques femmes mais qu'on ne voyait pas. Et les gendarmes qui nous paraissaient très menaçants. Les gendarmes de l'extérieur qui nous gardaient et qui nous parlaient brutalement. Et nous, on était là, les enfants, et le camp nous paraissait très grand et d'ailleurs, les enfants ont changé de baraque. Le camp était à nous. On avait une chanson à l'époque. On chantait : *A Beaune-la-Rolande, on n'est pas trop mal mais on bouffe toujours des fayots*. Et on se préoccupait, avant la séparation, si on allait pouvoir rentrer à l'école. C'était ça qui nous préoccupait, les enfants.

Interviewer : Rentrer à l'école où ?

Annette : Retourner à Paris. Pour nous, après tout, c'était la période des vacances.

Interviewer : Donc il n'y a que des enfants. Est-ce que maintenant vous pouvez vous souvenir combien est-ce qu'il y avait ? 50 enfants ?

Annette : On était plus de 2.000 enfants.

Interviewer : Combien ?

Annette : 2.000.³⁴

Interviewer : Vous étiez plus de 2.000 enfants... Et vous vous souvenez de beaucoup d'enfants de votre âge ?

Annette : Oui

Interviewer : Et pas d'organisation d'aucune sorte ?

Annette : Non, personne. Vous savez j'ai entendu beaucoup de gens qui ont dit, j'ai même rencontré des gens qui m'ont dit, une femme qui m'a dit : « Vous savez, vous vous rappelez quand je m'occupais de vous ? » Beaucoup de gens m'ont dit : « On s'occupait »... C'est pas vrai ! Parce que ceux qui ont eu un geste vis-à-vis des enfants, vis-à-vis de nous, ça, je m'en souviens. Que ce soit à Beaune-la-Rolande, que ce soit à Drancy, je n'ai jamais vu personne s'occuper de nous. Personne. C'est pas vrai ça, ceux qui disent « On s'est occupé des enfants d'une manière », c'est pas vrai. On était vraiment abandonnés, complètement

³⁴ Micheline Cahen parle d'environ 75 enfants

abandonnés, complètement seuls. Mon petit frère, comme il avait 7 ans, avait vu que les enfants de moins de 4 ans -il était très petit- avaient le droit à un peu de lait. Est-ce que c'était avant le départ de ma mère ou après ? On avait réussi à avoir un biberon de lait, *il* avait réussi. Il était très débrouillard. Et toute la journée, on secouait ce biberon pour essayer d'en faire du beurre. Mais comme [le lait] était coupé d'eau, on n'a jamais réussi. C'était la seule chose qui changeait des haricots qu'on avait. C'est pour ça qu'on chantait cette chanson sur les haricots. Alors on a dû rester une quinzaine de jours comme ça.

Michel : [Annette] est retombée malade alors elle délirait un peu à un moment et donc il fallait que je la nourrisse.

Au moment de la distribution de la soupe, c'était beaucoup des haricots. On avait une chanson où on parlait des fayots qu'on mangeait. Et on n'avait pas de gamelles et donc on nous avait donné des boîtes de conserves vides et on allait comme ça chercher à manger. Mais j'étais très petit. Je ne suis pas très grand adulte mais, à l'époque, j'étais vraiment très petit et j'arrivais jamais à arriver jusqu'à la marmite parce que ça se bousculait. Ce qui fait que quelquefois j'arrivais ma boîte vide. Mais alors, j'avais lu -il y avait une infirmerie, il y avait un petit panneau-que les enfants de moins de 5 ans pouvaient aller manger à l'infirmerie. Alors, comme j'étais très petit, je me suis fais passer -j'avais 7 et demi mais je ne les paraissais pas - je me suis fait passer pour moins de 5 ans et j'ai pu aller manger à l'infirmerie. J'ai pu aussi apporter à manger à ma sœur.(...) Et je me rappelle, il y avait des bébés et j'avais volé un biberon à l'infirmerie et j'étais revenu jusqu'à la baraque et avec ma sœur, on avait essayé de faire du beurre parce que j'avais appris à l'école qu'en baratant le lait, en le secouant, on pouvait faire du beurre. Mais c'était du lait de pas très bonne qualité ce qui fait qu'on n'a jamais réussi à faire du beurre.

Interviewer : La femme à qui votre mère a donné ce bout de savon, vous ne l'avez pas revue ?

Annette : Non, jamais, non. On était devenus craintifs... le fait d'être sans mère, on avait peur. On n'avait personne sur qui s'appuyer. On nous a réunis, on nous a poussés une fois dans la baraque et là, il y avait un

homme avec une tondeuse qui a commencé à nous raser les cheveux, la tête. Il y avait des poux, il y avait de la vermine, il y avait des maladies. On était tous couverts de boutons, on était très sales, très, très sales et ça pullulait la vermine. La paille... C'était pas très loin de Paris, Beaune-la-Rolande. C'est Orléans. C'est à une heure de Paris. Et on nous a donc rasés. On a commencé par mon petit frère. Alors c'était dans les pleurs parce que, peut-être que maintenant les jeunes aiment se faire raser mais à l'époque c'était une tragédie de se faire raser. Pour mon frère qui avait des beaux cheveux blonds avec une boucle là (*elle désigne son front*) , il pleurait. Et ça je me souviens. Je le revois, on le rase et les gendarmes se moquent de lui. Au lieu de raser complètement, ils ont fait des traces sur le sommet...

Michel : J'ai le souvenir - ça m'a beaucoup frappé aussi - d'un gendarme qui nous tondait, un homme en uniforme en tout cas, et il m'a coincé entre ses genoux et il m'a tondu en disant « Celui-là, on va lui faire le Dernier des Mohicans » et il m'a tondu un boulevard au milieu de la tête en me laissant les cheveux pendant comme ça (il fait un geste désignant les côtés de sa tête). J'avais honte. J'avais réussi à voler un béret, je ne sais pas où, à un copain probablement et je me suis trimballé toujours avec mon béret. C'était l'humiliation. C'est ça que j'ai ressenti.

Annette : Ils ont fait des traces, ce qui fait que ça donnait un aspect encore plus répugnant, et c'est à ce moment que mon frère aussi m'a dégoûtée. On se dégoûtait. Enfin moi, il me dégoûtait. Le fait de ce regard dans la population de saleté, j'en avais tellement conscience que même mon propre frère, il n'avait plus un aspect humain. Et alors donc les petits garçons cherchaient des bérrets pour se les enfoncer sur la tête. Moi aussi, j'ai été rasée mais j'ai plus le souvenir de mon frère. Et alors après, on nous a traînés dans une douche. Est-ce que c'était dans la même baraque ? Je ne me rappelle pas. Il y avait des grands seaux, moi, c'est le souvenir que j'en ai, avec de la peinture jaune et on nous a fait, est-ce que c'était des étoiles ou des traces ? Enfin des marques sur nos vêtements. Je me souviens de cette peinture qui dégoulinait.

Michel : Il fallait qu'on soit bien marqués - alors, il n'y avait évidemment plus d'étoiles jaunes en tissu - alors on nous les a peintes sur les vêtements, à la peinture jaune. Alors, ça dégoulinait de partout. On avait de la peinture jaune partout. Mais on avait des étoiles sur tous nos vêtements.

Annette : Après, on a été tous rassemblés, les enfants. On nous a dit de prendre nos baluchons et on nous a conduits à la gare. Et c'est là où j'ai vu vraiment les gens qui nous regardaient parce qu'on allait marcher un bon moment. La gare était loin. Deux-trois kilomètres à traverser. On s'est traînés comme ça. On se tenait par la main. Moi, je faisais attention parce que j'avais une petite sandalette et la bride s'était cassée. Et surtout on n'avait qu'une peur, c'est de traîner, de perdre un frère ou une soeur. Et j'ai su – mais ça, j'en ai pas la mémoire, mais les gens l'ont raconté par la suite - que les enfants, quand ils ont été conduits à la gare, pour aller en fait à Drancy, ils chantaient. Parce que les enfants, dont j'étais, étaient sûrs de retrouver leurs mères. Donc ils chantaient à l'idée de retrouver leurs mères. Donc là, on a été mis dans les wagons à bestiaux, tous, entassés, enfermés dans l'obscurité totale dans ces wagons à bestiaux. Combien de temps a duré le voyage ? J'en sais rien. C'était pas trop loin mais ça pouvait traîner et on nous a conduits directement à Drancy.

Interviewer : Juste avant cela, quand on vous a rasés. 2.000 enfants, c'est beaucoup. Il y avait 2.000 enfants à ce moment-là dans le camp ?

Annette : Il devait y avoir peut-être 1.500. Ah oui, beaucoup d'enfants.

Interviewer : On peut penser qu'il y avait beaucoup de gendarmes pour entourer 1.500 enfants.

Annette : Ah ! il y avait pas mal de gendarmes ; ils gardaient les enfants. Alors vous savez avec les enfants, moi, je n'ai pas le souvenir de ça, mais il y avait les appels.

Interviewer : Il y avait des appels ?

Annette : Des appels.

Interviewer : Tous les matins ?

Annette : Tous les jours.

Interviewer : Et qu'est-ce que vous faisiez ?

Annette : Moi, je n'ai pas le souvenir de ça, mais je l'ai su. Quelqu'un a retrouvé tous les documents, les archives, à Orléans d'ailleurs, très méticuleusement rangées où il y avait les comptes-rendus d'appels avec les enfants. Alors évidemment en plus, il y avait des enfants qui ne savaient même pas leur nom.

Interviewer : Parce qu'ils étaient petits ?

Annette : Ben oui, ils étaient petits, il y avait des gens très jeunes.

CASSETTE 4

Interviewer : Comment ça se passait entre votre frère et vous ?

Annette : On se quittait pas tous les deux. Il n'y avait pas de solidarité entre les autres enfants et nous-mêmes parce qu'il y avait des disputes au sujet de la nourriture. Donc, par exemple, les enfants plus grands bousculaient les plus petits mais entre frères et sœurs, il y avait une entraide. C'était comme ça. Vous savez, dans les conditions carcérales, la générosité s'arrête rapidement au proche entourage. Vous savez, quand même je vais rajouter quelque chose, et je ne sais pas si je l'ai dit, moi ce que j'avais conscience à cette époque c'est que c'était normal tout ce qui nous arrivait parce qu'on était juifs... le fait d'être juif, voilà c'était ça. Il fallait qu'il arrive ces choses-là. C'était pas étonnant, on s'habitue à ça.

Interviewer : Quand vous regardez votre frère, qui est rasé d'une manière ridicule et qui commence à vous dégoûter, est-ce que vous étiez consciente de vouloir partager la nourriture ?

Annette : Je l'aimais encore plus. Ca c'était pour moi... comment dire ? Il me faisait une pitié terrible.

Interviewer : Dégoût, pitié, ça ne veut pas du tout dire que vous l'aimiez...

Annette : Énormément de pitié pour lui, pour son chagrin.

Interviewer : Donc votre frère a 7 ans, il doit être très petit s'il peut passer pour avoir 4 ans. Est-ce qu'il y avait vraiment des enfants très petits ?

Annette : Oui, très petits. Il y avait des tout petits enfants. Tout petits.

Interviewer : Qu'est-ce qui s'est passé ? Qu'est-ce qui leur arrivait ? Vous vous souvenez ?

Annette : Il y avait vraiment des enfants de 2 ans à 3 ans. Normalement au départ, ils laissaient les mères avec les tout petits mais après...

Drancy (19 août- ? septembre 1942)

Interviewer : Donc vous allez... ?

Annette : Voilà et on arrive à Drancy.

Michel : J'ai le souvenir de l'arrivée, de voir ces grands bâtiments gris. Et puis on était du côté gauche parce qu'il y avait une espèce de cour au milieu, c'était un grand rectangle, un quadrilatère. Et puis, c'était des immeubles inachevés d'ailleurs. C'est-à-dire qu'il n'y avait pas de cloisons, c'était à même le béton.



Camp de Drancy

Source : [USHMM Encyclopedia](#)

Annette : On arrive à Drancy où, quand on arrive, moi le souvenir que j'en ai, c'est qu'on est au milieu, devant ces bâtiments, au centre et on nous distribue une sorte de chocolat enfin de liquide à la couleur de

...

Interviewer : Une boisson ?

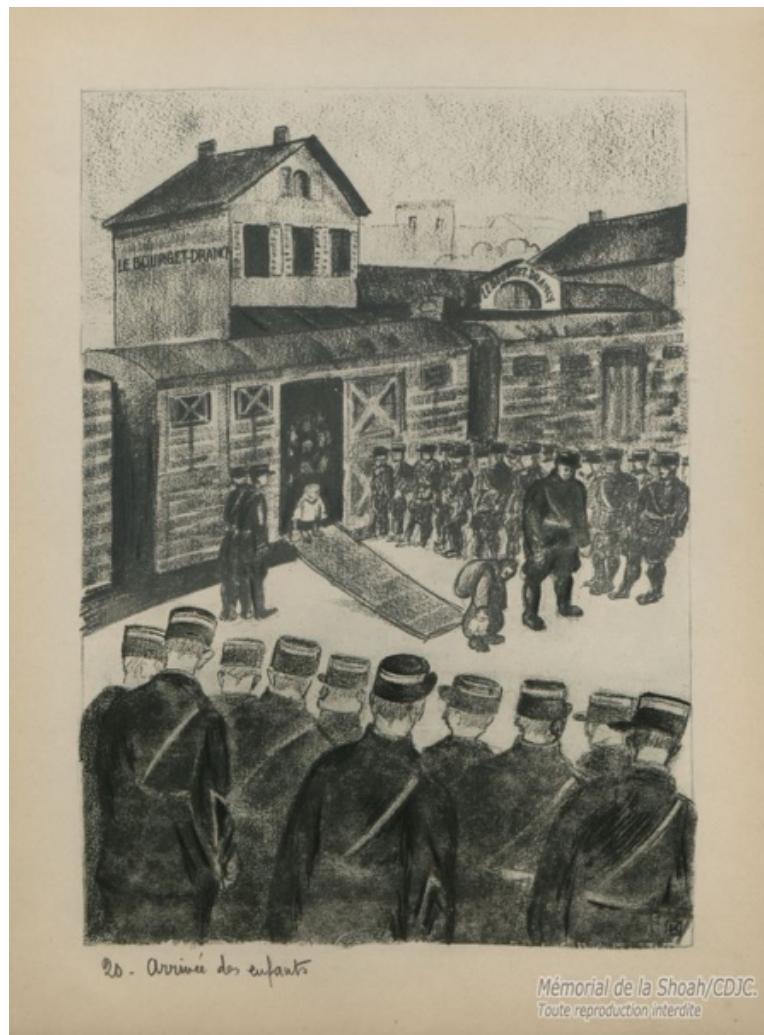
Annette : Une boisson. Pour moi, chaque fois qu'il y avait un changement, je pensais que ça allait être mieux peut-être. Oui voilà le fait qu'il y ait cette distribution de boisson qui était réconfortante, c'était un camp qui allait être très bien mais quand même... J'avais donc connu Drancy de l'extérieur puisque je le voyais de loin quand j'allais à Bobigny et là, c'était une construction laide c'est-à-dire qui était inachevée. Il y avait ces espèces de fenêtres qui faisaient comme des trous et nous, les enfants, on a été mis tout de suite au quatrième étage, enfin dans les étages à gauche du camp, carrément par terre.

Michel : On était tous dans une immense pièce où on nous avait mis de la paille, par terre de nouveau. Et puis on était au quatrième étage.

Annette : Je n'ai même pas souvenir de la paille mais peut-être qu'il y en avait. On était tous entassés dans des pièces, couverts de dysenterie.

Michel : Il y a quelques adultes, des femmes qui sont venues un petit peu s'occuper de nous, mais très peu. Et alors, c'était l'horreur. Parce qu'avec tout ce qu'on avait mangé comme saloperies, et surtout les haricots à Beaune-la-Rolande, on avait tous, vraiment pratiquement tous, la diarrhée. Et les toilettes, si on peut appeler ça des toilettes, étaient non seulement à l'extérieur mais dans la cour. Et le temps qu'on y arrive... C'était lamentable. On était

couverte de vermine et de déjections. Il y en avait plein les escaliers. Je ne vous raconte pas l'odeur. J'ai un souvenir précis de ça. Des souvenirs d'odeurs.



« Première arrivée des enfants en gare du Bourget-Drancy, sans parents ni secours »

Auteur : Georges Horan-Koiransky (1894-1986)

Source : [Mémorial de la Shoah](#)

Annette : D'ailleurs l'arrivée des enfants, tous ces enfants dont j'étais, a été même décrite au procès Eichmann³⁵, je l'ai entendue, tellement c'était horrible dans l'état où étaient ces enfants-là, de saleté et de misère. Et je me souviens qu'on ne pouvait même pas descendre aux waters tellement qu'on était malades et

³⁵ Lors du procès Eichmann, le Dr. Georges Wellers qui était interné au camp de Drancy a livré un témoignage poignant sur l'arrivée des enfants le 19 août 1942 (c.f. "Sources Supplémentaires")

que les escaliers étaient glissants d'excréments. Voilà dans quelles conditions on était. Et à partir de là, j'ai pratiquement aucun souvenir. Pourtant on est restés un moment mais j'ai dû retomber malade. Ce que je sais c'est que pratiquement tous les enfants qui étaient arrivés avec moi sont partis dès le lendemain et les jours suivants par convois successifs à Auschwitz où ils ont été immédiatement gazés. J'ai retrouvé leurs noms. Voyez j'ai une liste avec les noms des enfants -où nous étions d'ailleurs mon frère et moi sur un convoi- le nom d'un convoi, et dans le livre de Klarsfeld, le mémorial, ces enfants-là il y a leur trace de départ. Or ce qui s'est passé pour mon frère et moi, c'est qu'on a été rayés in-extremis de la liste et...

Interviewer : De la liste des convois à Auschwitz ?

Annette : Oui, de la liste des convois on a été rayés. Je vais vous expliquer pourquoi. Mais quelqu'un est parti à ma place parce qu'il n'y a pas longtemps, j'ai rencontré un huissier à Orléans qui tenait à me voir. Il avait entendu parler de mon livre et je me demandais qu'est-ce qu'il me voulait. Il me dit : « Je voulais voir la personne dont le nom a été rayé et ma petite sœur est partie à sa place. » Parce qu'il a réussi à avoir les listes. Il a vu mon nom rayé, enfin pas que mon nom, il y avait mon frère et moi. Et lui, c'était sa mère et sa petite sœur... Non ,c'était sa belle-mère parce que lui est né tout de suite après la guerre, son père s'est remarié. Cette petite fille-là qui avait deux ans ou quatre ans – j'ai sa photo d'ailleurs – elle a fêté son anniversaire le jour où elle a été gazée à Auschwitz. Non, trois ans. Elle serait partie par le convoi d'après. De toute manière pour les Allemands, il fallait que le convoi soit plein donc quand un était rayé quelqu'un remplaçait.

Interviewer : Vous arrivez à Drancy à quelle date ?

Annette : On a dû arriver entre le 20 et 25 août 42.

Interviewer : Et les convois commencent tout de suite ?

Annette : Oui, dès le lendemain, d'enfants.

Interviewer : Et pourquoi votre nom a été rayé ?

Annette : Parce que mon père était resté dans la clandestinité...

Interviewer : Donc, on est au moment où votre mère confie son mari comme son bien le plus précieux à la concierge ? D'accord, donc c'est le jour avant la rafle du Vel d'Hiv ?

Annette : C'est ça, le soir.

Interviewer : D'accord et alors ?

Annette : Après la défense passive, parce que les Juifs n'avaient pas le droit de sortir le soir aussi à partir de telle heure comme ils n'avaient pas le droit de faire les courses à partir de telle heure mais ça bon c'était comme ça. Et mon père sort le matin pour aller nous retrouver et là, il voit un couple de vieux, de deux personnes âgées, qui est poussé par des gendarmes. Ca lui fait peur. Pas très loin de chez la concierge, il y avait un coiffeur. Il rentre en vitesse chez le coiffeur et il avait caché son étoile. Et là il y avait un Allemand et ça a été plus fort que lui, il a dit « Mais qu'est-ce qu'on va faire de ces pauvres gens, de ces pauvres vieux ? » Et l'Allemand, mon père a le souvenir de ça, a répondu *Seife* -- du savon. Ca, c'était en 42. Donc mon père est resté un moment-là et il n'a pas compris sur le moment et quand il a voulu retourner chez moi, enfin à la maison, il y avait la concierge à la fenêtre qui a crié « Arrêtez- le ! C'en est un ! »

Interviewer : C'est la concierge soi-disant amie d'avant ?

Annette : Voilà. Cela dit, il avait été caché par une autre concierge. Il ne faut pas généraliser le rôle des concierges. Et elle a pillé l'appartement aussitôt notre départ.

Interviewer : Votre père s'enfuit ?

Annette : Il s'enfuit. Là-dessus, il retourne chez cette Mme Fossiès, la concierge qui l'avait hébergé. Mes deux frères...

Interviewer : ...qui entre temps étaient partis

Annette : Oui, le temps qu'ils le retrouvent. Ils le retrouvent et [mon père] cherche d'abord à les cacher. Il s'est adressé partout.

Interviewer : Il les retrouve chez la concierge qui l'avait caché ?

Annette : Je crois qu'ils savaient. Ils se sont attendus réciproquement.

Henri : Alors donc, on a été sur la place Guignier, au 6 où mon père était caché donc la veille déjà au soir. Il était pas là. On a attendu quand même pas mal de temps. Et donc on a été l'attendre au métro Pyrénées, qui se trouvait pas loin et je me souviens que sur la rue des Pyrénées on a vu encore à nouveau un espèce de garage, c'était un garage près d'une grande école, un grand garage où on mettait également des Juifs du quartier. Bon

alors, on a attendu notre père, il n'était pas là. On est revenus place Guignier et finalement on l'a revu vers midi.

On lui a expliqué bien sûr tout ce qui s'était passé et lui vraiment n'aurait jamais pensé qu'on aurait été pris.

Jean : On a retrouvé notre père. On est restés cachés là-bas. Il a été suffoqué. La concierge lui disait : « Vous savez, on arrête les femmes et les enfants. » Alors il était très heureux. Il a dit : « Et... et ta mère ? Et tes frère et soeur ? » « On sait pas. » On était incapables de lui dire où ils étaient. Incapables. Alors c'est là qu'il a décidé de trouver pour nous un lieu de résidence. On pouvait pas rester dans une remise sans commodités, sans eau, sans toilettes. C'était très exigu et de toute façon, la gardienne a quand même dit à mon père : « Vous pouvez pas rester là. Vous pouvez pas rester là. Faut trouver une solution. »

Annette : Donc mon père, il a su mais pas plus. Il a su mais il ne savait pas où on était. Il n'a jamais su qu'on était restés six jours au Vel d'Hiv. Pour lui, on était restés que quelques heures. Et puis il ne savait pas du tout où on était. Il nous cherchait. Il a retrouvé notre trace qu'en novembre 42³⁶. Il a su, parce que ma mère avait réussi à glisser une lettre avant de partir, qu'on était dans un camp d'hébergement à Beaune-la-Rolande. Mais après plus aucune trace. Et il a cherché d'abord à caser mes frères. Il s'est adressé à la Croix-Rouge où la responsable de la Croix-Rouge aussitôt lui a dit « Mais vous portez pas votre étoile ! » et elle a commencé à tâtonner vers le téléphone. Il a compris qu'elle allait le dénoncer. Donc il s'est sauvé. Il a emmené mes frères dans une colonie de vacances où on avait déjà été [et] où le directeur de la colonie a répondu « Non, je ne prends pas d'enfants juifs. » Il a été là où ma mère voulait nous envoyer [à Bonnières] où nous avions passé des vacances, [chez la femme] qui tenait un café pour des mariniers. Elle ne pouvait pas nous garder non plus.

³⁶ C'est en novembre 1942 que Manek apprend que ses quatre enfants sont enfin réunis et en sécurité.

1.

ton oreille ci ta n'a pas de medicaments
j'aurai demandé l'ordonnance pour la soeur en
donnant l'adresse de la rue des pyrénées
Paris. j'ont reçu des nouvelles de maman
elle ce trouve à Beaune - la Bolande
écrit à ta maman une lettre pour
la consoler car jusqu'à présent elle
ne sait où tu te trouve alors voici
l'adresse. Camp de Hébergement
Beaune-la-Bolande 66 me ét^e Muller
(Loiret) n'oubliez de m'écrire toute
la vérité ci vous ^{êtes} bien j'espère que
vous - vous mangiez pas. et qu'il vous
ne manque rien

je termine ma lettre et écrit moi
de suite. ton Père qui pense à toi
et Muller

Lettre de Manek à Henri et Jean datée du 28 juillet 1942.

Source : Henri Muller

Jean : A Bonnières, on a mangé, on a dormi et puis on est restés un jour, deux jours je crois, je me souviens plus exactement. La notion du temps avait disparu parce qu'on n'avait plus les mêmes horaires, on mangeait plus à

heure fixe, on dormait plus à heure fixe, on dormait pas... c'était un temps très désordonné pour nous qui étions habitués à une vie très, très, très bien réglée. (...)

Interviewer : Et ils sont restés quand même chez elle ?

Annette : Non, pas du tout... il les trimballait à chaque fois dans le train. Il a erré avec eux, à la main.

Jean : Mon père nous a laissés dans cet hôtel [à Bonnières] et il est allé à Paris chercher une solution. Et puis, il est revenu. Y avait pas de solution. Et la patronne de cet hôtel, cette femme qu'on appelait tatie, a dit aussi à mon père « Ecoutez, on peut pas les garder. » Parce qu'en plus, Bonnières, c'était à côté de la Roche-Guyon... un grand centre militaire allemand donc fatalement, il y avait beaucoup de Gestapo, beaucoup de police. Elle a dit « Vous pouvez pas rester ici. » Alors mon père nous a repris dans le train. On a fait trois fois l'aller-retour peut-être quatre, mais enfin disons trois fois l'aller-et-retour Paris-Bonnières

Annette : Il a erré jusqu'au moment où il a rencontré une religieuse et ça, ça s'est fait en une semaine à peu près. Ça a perdu du temps pour ma mère. C'est ce qu'il se reproche sans arrêt. Il a rencontré une religieuse qui lui a donné une adresse. Il y a été. Il a frappé, il y a eu une religieuse – c'était rue du Bac à la maison mère des Soeurs de Saint-Vincent-de-Paul- il lui a dit « Aidez-moi ! » Elle lui a dit « Dites-moi la vérité si Dieu le veut, je vais vous aider. » Et puis à partir de là, elle a pris les choses en main. Elle a mis mes frères dans un orphelinat. Et mes frères au moins étaient déjà casés.

Interviewer : Et comment il a trouvé en fait cette adresse ? C'était par une autre religieuse qu'il a rencontrée, qu'il a abordée... Comment cela s'est passé ?

Jean : [Dans le train] on n'avait plus peur. On n'avait plus peur. On était au bout. On était fatigués, on était sales. On avait des fois faim, on mangeait trop des fois - parce qu'il fallait manger qu'une fois par jour. On était à la dérive. Aussi bien mon frère, que moi, mon père. (...) Et dans ce train qui nous ramenait à Paris, y a une religieuse qui s'est approchée de mon père.

Henri : Bon lui, il parle assez... il est pas timide comme on dit et quand il est partout, il discute. Dès qu'il peut, il discute et là bon il avait gardé un petit peu cette habitude. Et donc, il a commencé à parler avec la soeur et je crois que la soeur - il a peut-être pas osé lui dire tout de suite notre situation mais je crois que la soeur a dû lui tirer les vers du nez. Elle a dû essayer de comprendre sa situation et mon père lui a expliqué quand même au point où on en était.

Jean : C'était une religieuse de l'ordre des Petites-Sœurs-des-Pauvres et qui lui a dit « Ecoutez, vous avez des problèmes, vous avez des ennuis, vous. » Tout de suite, mon père a dit non. Tout le monde avait peur. Elle lui dit « Ecoutez Monsieur, moi je vais vous donner une adresse. Vous êtes pas obligés de m'écouter mais allez à cette adresse. Vous trouverez certainement de l'aide. » Et l'adresse, c'était l'adresse des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Les Filles de la Charité 140, rue du Bac à Paris. Il était déjà tard. Peut-être 7h peut-être 8h le soir. On est arrivés à gare Saint-Lazare. Il a dit « Bon ! Alors on y va. » Alors on est arrivés 140, rue du Bac et puis mon père a frappé à la porte. C'est un grand portail comme dans un couvent. Et puis là, il y a une petite fenêtre grillagée qui s'est ouverte dans la porte et y a une religieuse qui est apparue. « Mais qu'est-ce que vous voulez ? » Mon père a dit « Voilà, on voudrait rencontrer... » « Ah non, non, c'est tard ! Non, non, revenez demain. » Il a dit « Ecoutez, je vous en supplie. Ne serait-ce que pour que mes enfants fassent leurs besoins et qu'ils se reposent un peu. » Finalement, elle a ouvert la porte. Et elle nous a emmenés au parloir. Elle dit « Mais vous pouvez pas rester, vous savez. Juste pour une heure. Il est tard, il faut que vous partiez. » Et, on était assis sur la chaise. On somnolait en fait. Je le sais parce que la religieuse qui nous a surpris me l'a raconté après. Et c'est une religieuse

qui s'appelle Soeur Régereau, Soeur Clotilde, qui est passée et qui a demandé « Mais qui êtes-vous ? Qu'est-ce que vous faites là ? Vous pouvez me parler mais dites-moi la vérité. » Alors mon père a dit « Voilà, on est juifs. On sait pas où aller. » Et donc, cette religieuse a dit « Ecoutez, pour vous, moi je peux vous donner une adresse où vous pourrez passer la nuit. Les enfants, à partir de maintenant, c'est à moi. » Et ça s'est passé comme ça.



Soeur Clotilde Régereau
Source : Henri Muller

On était dans un état déplorable. On était fatigués, on était sales, on était affamés, on n'était plus ce qu'on avait toujours été. Et on a vu cette femme très grande, immense pour nous, pour nos petits yeux. Mais... belle. Des traits... C'est une apparition. Et qui comme ça, spontanément, d'un seul coup dit « C'est mes enfants. » Partout on a été chassés. Partout on a été rejetés. Partout, même parmi les meilleurs, ils nous ont dit « Oui d'accord, restez un jour mais il faut déguerpir. » Et elle, elle nous a dit « Non, je les prends. » C'est fabuleux. Alors ça, ça a été le coup de foudre, aussi bien pour mon frère, qui dure aujourd'hui encore. Qui dure aujourd'hui. (...) Le soir même, elle nous a pris par la main. De la rue du Bac, on est passés à côté de l'hôtel Lutetia qui était un nid allemand - une résidence ô combien allemande - parce que le premier pensionnat où elle nous a mis, puisqu'on ne pouvait pas rester à l'intérieur du couvent rue du Bac, c'était rue de Sèvres. (...)

Henri : Un petit orphelinat qui se trouvait à côté au 67, rue de Sèvres qui n'existe plus d'ailleurs maintenant. Ça a été démolie. Et on est restés deux-trois jours. On était un peu enfermés là. Il y avait d'autres enfants mais on ne les voyait pas. On les voyait par la cour, vous voyez, on les voyait s'amuser dans la cour. On était peut-être au deuxième étage. Nous, on était dans une chambre, on nous apportait à manger, c'est tout. On ne voyait pas les autres gosses.

Jean : Tout de suite, on nous a donné à manger et puis on nous a fait dormir. On était étonnés parce que d'habitude, nous, on était habitués à se laver avant. Mais là on s'est couchés tout de suite. (...) On a peut-être dormi 24 heures d'affilée tellement on était fatigués, mon frère Henri et moi. Et pendant ce temps-là donc, ma mère est restée avec mon jeune frère et ma jeune soeur, on les a emmenés au Vel' d'Hiv'. Le fameux Vel' d'Hiv'.

Annette : (...) Bien après la guerre, Soeur Clotilde a été en Israël où elle s'occupait d'orphelinats, d'enfants en difficulté mais aussi bien juifs que palestiniens, d'enfants israéliens. Et cette année, on lui a fait remettre la médaille des Justes. Elle s'appelait Soeur Clotilde et après elle s'est fait appeler, quand elle était en Israël, en souvenir de nous d'ailleurs, elle s'est fait appeler Soeur Myriam. Elle est décédée et on est restés très liés avec sa famille. Enfin, très liés, on se voit de temps à autre.

Interviewer : Et donc elle a organisé pour vos frères...

Annette : Non, donc elle a caché mes frères mais là mon père... Donc lui, une fois qu'il a été tranquille du côté de mes deux frères, il s'est occupé de nous sauver, nous. Il avait entendu parler que, rue de la Bienfaisance, il y avait le siège de l'Union Générale des Israélites de France qui avait été créée par le gouvernement français et les Allemands pour soi-disant servir d'interlocuteur et aider socialement les Juifs.

Et là, il a su qu'il y avait un responsable qui s'appelait Israelowicz qui était originaire de la région de

Cracovie.

SERVICES DE L'U. G. I. F.

L'U. G. I. F. est ouverte :
Tous les jours (samedi et dimanche exceptés), de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.
Heures de réception. — Au siège : 19, rue de Téhéran (LAB. 79-44).
M. BAUR, Vice-Présid., ne reçoit que sur rendez-vous.
Mardi, vendredi, de 16 à 18 h. M. STORA.
Mercredi, vendredi, de 14 à 17 h. M. EDINGER.
Mardi, de 9 à 10 h. 30, M. le docteur WEIL-HILLE.
Lundi, jeudi, de 9 à 11 h. 30, M. MUSNIK.
Mardi, vendredi, de 14 à 17 h. et mercredi, de 10 h. à 12 h., M. KATZ.
Lundi, Jeudi, de 9 h. 30 à 12 h., M. Marcel LEVY.
Lundi, jeudi, de 14 à 17 h., M. GODCHOT.
Lundi, mercredi, jeudi, de 14 à 17 h., M. LANZENTAGO.
Tous les jours, sauf samedi et dimanche, de 10 à 12 h., ou sur rendez-vous, M. ISRAËLOWICZ.
Lundi, jeudi de 15 à 17 h., MM. Albert WEIL, ACH.
Service de placement. — Toutes les demandes d'emploi sont désormais centralisées 24, rue Copernic, Paris-16. — Les réceptions ont lieu tous les jours, samedi et dimanche exceptés, de 14 à 16 h.
Service de correspondance et de recherche des familles (Service 36), 4, rue Pigalle, Paris-9, reçoit de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h. (sauf samedi et dimanche).
La rédaction du Bulletin reçoit : 9, rue Guy-Patin, les mardis et vendredis, de 10 à 12 h.
Consultations Juridiques (Service N° 11) : 29, rue de la Bienfaisance. Tous les jours, de 15 à 17 h., sauf samedi et dimanche.
Assistance sociale : Direction du service social (Service 5) 29, rue de la Bienfaisance, Mme STERN, M. KA-MINSKY. — Lundi et Jeudi de 10 h. à midi.
Heures de réception du centre de la rue Rodier N° 60 (TRUD. 12-23 : TRU. 05-74 et 05-75) (Service N° 18).
Pour les habitants des :
1^{er} et 2^{er} arrt.: les mercredis, de 14 à 17 h.
5^e, 6^e, 7^e, 8^e arrt.: les vendredis de 14 à 17 h.
9^e arrt.: lundis, de 9 à 11 h.
10^e arrt.: jeudis, de 14 à 17 h.

16^e et 17^e arrt.: les vendredis, de 14 à 17 h.
18^e arrt.: les lundis et les mercredis, de 14 à 17 h.
19^e arrt.: les mardis, de 14 à 17 h.
20^e arrt.: les mardis, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.
les vendredis, de 9 h. à 12 h.
Banlieue: les lundis et jeudis, de 14 à 17 h.
Heures de réception du centre de la rue des Tournelles N° 21 bis (UR. 71-91) (Service N° 22).
Pour les habitants des :
3^e arrt.: les lundis de 9 à 11 h.; les vendr., de 14 à 17 h.
4^e arrt.: les mardis et vendredis, de 9 à 11 h.
11^e arrt.: les lundis, mercredis et jeudis, de 14 à 17 h.
12^e arrt.: les lundis et vendredis, de 9 à 11 h.
13^e arrt.: les mardis, de 14 à 17 h.
14^e et 15^e: les mardis, de 9 à 11 h.
Consultations Dispensaire de la rue Julien-Lacroix N° 37 (MÉN. 67-23) (Service N° 25).
Médecine générale: les lundis, mardis et jeudis, à 9 h.
Maladies des yeux: les lundis et jeudis, à 14 h.
Maladies des femmes, nourrisseuses: mercredis, à 14 h.
Maladies des enfants: les jeudis, à 14 h.
Nez, gorge, oreilles: les vendredis, à 14 h.
Dents: les lundis et mercredis, à 9 h.
Dispensaire « Pour nos enfants », 35, rue des Francs-Bourgeois (UR. 93-73) (Service N° 27).
Médecine générale: lundi, mercredi, vendredi, de 9 à 11 h.
Maladies des femmes: mercredis, de 9 à 11 h.
Nez, gorge, oreilles: mardis, de 9 à 11 h.
Maladies des yeux: lundis et jeudis, de 14 à 17 h.
Maladies des enfants: jeudis, de 9 à 11 h. et 14 à 17 h.
Maladies de la peau: les vendredis, de 9 à 11 h.
Maladie de la bouche, dents: mardis, mercredis, jeudis, de 9 à 11 h. Chirurgie: mercredis de 13 à 17 h.
Les inscriptions ne seront plus acceptées après 10 et 15 h.
Piqûres, ventouses, rayons ultra-violets, pansements :
Tous les jours, de 15 à 18 h.
Le Dispensaire est fermé les samedis, dimanches, lundis.
Les vaccinations ont lieu les 2^e et 4^e jeudis du mois.
Se faire inscrire au bureau.

Service 50 - Anciennement "La Terre Promise" 22, du Quatre Septembre (RICHELIEU 64-98). Tous matins, du lundi au samedi; de 9 à 9 h. 30 dimanche, de 10 à 11 h. Le soir, sauf vendredi dimanche, de 17 à 17 h. 30.
Service des Internés. — Renseignements (Service N° 29, rue de la Bienfaisance).
Tous les jours, sauf samedi, dimanche, de 14 h. 30 à 1.
Service de blanchissage du linge des Internes (Service 5, rue Chaumont): Linge propre.
6, rue Chaumont: Linge sale.
Tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.
Service des colis alimentaires (Service N° 23).
120, boulevard de Belleville. — Les lundis, de 12 h., et les mardis, jeudis, samedis, de 9 à 11 h.
Centre éducatif (Service N° 19):
60, rue Claude-Bernard, Paris-5. — Tel. Port-Royal 11-02. Tous les jours, de 16 à 18 h. 30: Étude surveillée pour les écoliers.
•••
Pour les enfants de 6 à 12 ans, jeudis et dimanche: 60, rue Claude-Bernard. — 10, rue des Deux-Ponts 35, rue des Francs-Bourgeois. — 14, place des Vosges 75, rue Julien-Lacroix. — Les jeudis: 9, rue Vauquelin. Pour les enfants de 12 à 18 ans, se faire inscrire les jours au CENTRE ÉDUCATIF, 60, rue Claude-Bernard, de 14 à 18 h.
Service social des jeunes : (Service 60).
60, rue Claude-Bernard.
Permanences : 1^{er}, 2^{er}, 9^{er}, 10^{er}, 18^{er} Ar., Banlieue Nord-Est: le lundi de 14 à 17 h.
3^{er}, 4^{er}, 5^{er}, 6^{er}, 12^{er}, 13^{er}, 14^{er}, 15^{er}. Banlieue sud mercredi, de 12 à 15 h.
11^{er}. Banlieue Est: le Jeudi, de 14 à 17 h.
19^{er}, 20^{er}. Banlieue ouest: le vendr., de 14 à 17 h

Bulletin de l'Union Générale des Israélites de France (25 Juin 1943)

Credit : Henri Muller

Une soeur de ma mère avait été domestique dans sa famille qui était très riche. Donc avec ça, il a été le voir. Cela dit, il a trouvé un jeune homme assez sûr de lui, un homme jeune plutôt, arrogant, qui a renvoyé de manière très brutale un enfant qui avait été ramassé tout seul, errant, et il avait dit « Vous avez qu'à le reconduire au commissariat. » Mais mon père, il l'a écouté. C'est-à-dire qu'il en renvoyait un et il en écoutait un autre. C'est très complexe les relations mais mon père a payé. Mon père avait des économies et il a payé. Il lui a donné des pièces d'or. Je ne sais pas combien. Il avait quelques Louis d'or qu'il avait dû... je crois qu'il en avait une dizaine qu'il lui a donnés. Et ma foi, il s'est laissé attendrir. D'abord parce qu'ils étaient originaires de la même région et parce que le fait, comme dit mon père, d'avoir la pièce d'or ça rendait que plus chères les relations.

Interviewer : Et qu'est-ce qu'il pouvait faire ?

Annette : Il est intervenu auprès de la Gestapo. L'UGIF avait le bras long à cette époque... pour une certaine période parce que cet Israëlowicz, l'année d'après, a été déporté lui-même. Peut-être qu'il avait le bras long le temps qu'il avait la responsabilité mais ça ne faisait qu'attendre son tour.

Interviewer : Et il est intervenu...

Annette : Il est intervenu en disant quoi exactement ? Je ne sais pas.

Interviewer : De quelle manière ?

Annette : En disant ... Ah oui il nous a fait passer pour fourreurs parce qu'à cette époque-là, ils avaient besoin pour l'armée allemande, de fourreurs. Alors mon frère et moi, 7 ans et 9 ans, on était censés d'être des professionnels de la fourrure. Mais pour ma mère, c'était trop tard.

Interviewer : Mais votre père ne le savait pas encore ?

Annette : Il ne savait pas mais le temps qu'on nous retrouve puisque, entre le Vel d'Hiv-Beaune-la-Rolande puis après Drancy, le temps a passé et c'est miraculeusement qu'on n'a pas été mis sur ce convoi puisque on a été rayés vraiment in-extremis. La preuve que ma mère pouvait être sauvée. Et c'est ce que mon père se reproche et il a perdu du temps. Mais bon, c'était la période.

Interviewer : Donc là, on est à Drancy. Comment est-ce que vous apprenez cela ?

Annette : Alors on les voit partir mais moi, j'ai pas tellement le souvenir. Le temps a dû passer, puisqu'il y a eu l'école. Les plus âgés de Drancy ont refait l'école aux enfants, donc la rentrée c'était en septembre ... non, c'était en octobre.

Interviewer : C'était organisé par les enfants ?

Annette : Par les jeunes, par les plus jeunes. Et moi, j'ai le souvenir qu'on nous a appelés. C'est le brouillard pour moi.



« Plus de 120 000 Juifs sont déportés »
Auteur : Georges Horan-Koiransky (1894-1986)
Source : [Mémorial de la Shoah](#)

Michel : Quand il y avait les départs, on mettait les déportables la veille dans un escalier à part. Et puis, ça partait le matin en général. Il y avait un appel et dès qu'il y avait un appel, c'était l'inquiétude. Et je dois dire que les appels, c'était toujours l'inquiétude. Et quelques temps après, on nous a appelés. Alors là, on était un peu inquiets. J'ai le souvenir qu'on nous a emmenés au secrétariat qui était à l'entrée du camp. Il y avait un panier à salade. Là, c'était pas un autobus mais un car de flics. On se demandait où on allait et on nous a transportés donc.

Annette : On nous a appelés et j'ai pensé -j'avais peur, j'avais toujours peur de ce qui allait arriver quand même- et j'ai pensé que c'était pour réparer ma chaussure. Et là on nous a dit « Vous allez partir. » A la porte du camp, on a rempli des papiers à registres. Tout était toujours fait d'une manière administrative. On nous a mis dans un car de police. Les deux enfants, de 7 et 9 ans, dans un car de police avec quatre flics

Interviewer : Juste vous deux ...

Annette : Juste nous deux. On ne savait pas où on allait. Et là-dessus on a été persuadés - un soulagement extraordinaire - mon frère et moi, qu'on allait rentrer chez nous à la maison. On allait retrouver mes frères, mon père et ma mère. On en était persuadés alors on s'est mis à imaginer qu'est-ce qu'on allait faire, qu'on allait se cacher, demander les clés à la concierge, se cacher sous la table et faire la surprise au moment du repas, apparaître soudainement. On était sûrs de ça et on parlait, on parlait dans la fièvre et moi je me suis tournée à un moment et j'ai vu les flics qui pleuraient. Ca m'a beaucoup frappée ces hommes avec les joues couvertes de larmes et c'est là où j'ai compris qu'on rentrait pas à la maison, qu'il allait pas nous arriver encore des choses heureuses parce qu'ils pleuraient. Ils pleuraient mais ils nous ont conduits à l'asile Lamarck qui est un centre régi par l'UGIF mais sous contrôle direct de la Gestapo, notamment pour les enfants qui arrivaient de Drancy. On les appelait « les enfants bloqués » c'est-à-dire qu'il y avait des appels

tous les jours et qu'on était obligé de rendre compte de ces enfants-là, dont les Allemands piochaient pour remplir les trains.

Interviewer : Mais pourquoi ? Pourquoi il y a eu ce passage dans...

Annette : C'était peut-être une amélioration. Les conditions étaient quand même meilleures mais c'était quand même une annexe.

Asile Lamarck (septembre- fin novembre 1942)

Interviewer : Il y avait beaucoup d'enfants ?

Annette : Il y avait beaucoup d'enfants mais il y avait deux catégories d'enfants : il y avait des enfants qui avaient été placés par leurs parents qui avaient plus de liberté de circulation et il y avait les enfants bloqués qui arrivaient de Drancy donc qui avaient été arrêtés et qui étaient considérés comme étant encore prisonniers.

Interviewer : Est-ce qu'à Drancy vous souffriez de faim autant que...

Annette : Oh, oui.

Interviewer : Il y avait toujours ce problème de faim ou...

Annette : Oh oui, on était squelettiques, on était squelettiques. J'ai une photo prise à l'asile Lamarck où l'on nous voit encore mon frère et moi rasés, où l'on voit l'état de maigreur.



Annette et Michel à l'Asile Lamarck

Source : Henri Muller

Interviewer : Donc vous arrivez à l'asile Lamarck

Annette : Alors l'asile Lamarck, c'est à Montmartre c'est-à-dire en plein centre de Paris. A cette époque, il y avait une animation à Paris, une certaine joie de vivre pour certains et il y avait ce lieu où les enfants étaient dans cet état-là.

Interviewer : Il y avait combien d'enfants plus ou moins ?

Annette : Je ne sais pas, c'était bourré d'enfants, c'était bourré. Il en arrivait de Drancy. On rasait aussi. On continuait à nous raser parce qu'il y avait des poux. Il y avait une épidémie de scarlatine, de diphtérie. C'était une ambiance un peu folle.

Interviewer : Est-ce que les conditions étaient meilleures ? Vous pouviez vous laver ?

Annette : Il y avait des douches.

Interviewer : Il y avait des douches ?

Annette : Oui, il y avait des douches. Je m'en souviens.

Michel : Ce qui m'a beaucoup frappé c'est qu'ils tenaient à ce qu'on ait une culture juive. Chez moi, par exemple, mes parents n'étaient plus du tout pratiquants. Ce qui fait qu'on n'a pas du tout été élevés dans la religion. Je ne savais même pas ce ça voulait dire d'être juif. (...) Alors rue Lamarck, j'étais pas bien vu du tout parce qu'on ne savait pas les prières. Avant de commencer à manger, il fallait faire la prière mais en hébreu et je ne les savais pas. Et avec le recul, je trouve cela invraisemblable qu'en 1942, les gens, avec des enfants en tout cas, s'obstinent à vouloir garder la religion alors que la direction de cette maison devait être au courant. Et j'ai su par la suite qu'ils y avaient d'autres enfants qui avaient réussi à s'échapper. Il y avait d'autres organisations, entre autres, il y avait ce qu'on appelle la rue Amelot qui cherchait à faire évader clandestinement les enfants et l'O.S.E. (œuvre de secours aux enfants) et l'U.J.R.E. qui était des Juifs communistes. Ils ont essayé de sauver les enfants. Ils y sont plus parvenus en zone non-occupée qu'en zone occupée. Mais il y a quelques-uns qu'ils ont réussi à sauver. J'ai appris par la suite que l'UGIF les avait récupérés pour qu'ils ne soient pas dans des familles catholiques. Et ça, je trouve cela affreux.

Interviewer : Vous aviez plus de nourriture ?

Annette : Oui, mais on nous mettait un produit sur la nourriture, une espèce de poudre -je n'ai jamais su ce que c'était- qui donnait un goût infect à la nourriture. Et entre nous, les enfants, on disait «On fait des expériences sur nous. Faut pas manger, on fait des expériences sur nous.» On savait déjà qu'on faisait des expériences sur les enfants. Et puis, dans la cour de Lamarck qui donnait sur la rue, il y avait des tables et des gens qui nous jetaient de la nourriture par-dessus les tables. Je me souviens parce qu'on grattait pour enterrer la nourriture

Interviewer : Pour enterrer la nourriture, pourquoi ?

Annette : Pour pas que les autres nous la prennent.

Interviewer : Vous vous souvenez de l'avoir fait ?

Annette : Alors oui et ce que je me souviens aussi d'avoir fait c'est que mon frère mettait sa tête sur moi et je lui cherchais les poux. On tuait nos poux. Et puis après, c'était mon tour. On passait nos journées à tuer nos poux. Il y a eu quand même une inscription à l'école, à cette époque, alors avec l'étoile jaune et la boule rasée. J'avais une peur terrible. Comme j'étais en avance, on m'avait mise dans une classe supérieure. Ils avaient fait un bref interrogatoire.

Interviewer : Qui avait fait ça ?

Annette : L'école.

Interviewer : L'administration de l'école ? Il y avait une école à côté ? Une école normale ?

Annette : En fait, c'était rue de Clignancourt, l'école communale. On nous avait donc mis dans cette école, les garçons d'un côté, les filles ... C'était peut-être pas la même école pour les garçons. Et je me souviens que, dès le premier jour, avec ma boule rasée et mon étoile, ça a débuté par une leçon de gymnastique dans le préau de l'école. J'étais dans un état de saleté, sûrement pas très agréable à fréquenter et les filles [de l'école] se sont mises autour de moi et ont commencé à se moquer en me traitant « la sale juive », « la boule rasée » ou « la pouilleuse ». J'ai tellement été désespérée à ce moment-là que, comble de malchance, j'ai fait pipi sur moi. Bien sûr, ça a redoublé les moqueries. De peur, de terreur, voilà, j'ai fait ça et à ce moment-là la maîtresse est arrivée – et c'est pour ça que je vous dis que ceux qui ont a eu un geste, je m'en souviens et je me souviens de tous les gestes à mon égard - et elle m'a prise dans ses bras et elle m'a bercée, elle m'a consolée. Ça, je ne l'ai jamais revue mais je m'en souviendrai toute ma vie.

Interviewer : Et puis vous êtes retournée dans cette école ?

Annette : Jamais, non.

Interviewer : Vous aviez 10 ans ?

Annette : J'avais 9 ans.

Interviewer : Oui. Et on est au mois de septembre ou octobre ?

Annette : Novembre, déjà novembre. On était en retard. Fin novembre puisque, peu de temps après, on est partis de l'asile Lamarck.

Interviewer : Et votre frère était là aussi dans cette école ?

Annette : Non, il était dans une école de garçons.

Interviewer : Donc, il n'y a qu'un seul jour que vous y êtes allée ?

Annette : Je crois, oui.

Interviewer : Donc il y avait quand même un passage, on pouvait sortir du camp ?

Annette : On nous a mis à l'école, je ne comprends pas pourquoi.

Interviewer : On aurait pu s'enfuir si...

Annette : Oh non, on était surveillés et accompagnés parce qu'on était « enfants bloqués ». Donc on n'était pas lâchés.

Orphelinat catholique de Neuilly-sur-Seine (novembre 1942-printemps 1945)

Interviewer : Combien de temps vous restez ?

Annette : Je ne sais pas. Je sais que j'en suis partie fin novembre, cherchée par la religieuse et la concierge qui avait caché mon père.

Jean : Nous, on était donc arrivés à l'Haÿ-les-Roses, dans l'orphelinat. (...) Soeur Clotilde nous avez dit : « Surtout ne vous compromettez pas, ne parlez pas que vous êtes juifs parce que... » C'était une époque de dénonciation aussi. Un enfant pouvait raconter ça à son père qui venait lui rendre visite et puis bon et cetera. Il fallait être prudent.

Henri : D'ailleurs, [quand] on est arrivés, j'avais encore dans la poche l'étoile juive. Et la Supérieure de l'Haÿ-les-Roses nous l'a tout de suite prise. Elle l'a mise de côté, enfin elle l'a cachée certainement. Et il n'y plus eu aucune trace de ce qu'on pouvait être juifs. Absolument pas. Sauf que, évidemment, (...) on avait été circoncis et quand on est juif, c'est une preuve. Mais pendant la guerre, ce qui était étonnant c'est qu'on s'est jamais retrouvés nus devant les autres garçons. Chez les sœurs, c'était tabou vous savez de se laver nu devant les autres. D'ailleurs, je ne me souviens pas d'avoir pris de douche pendant la guerre. Il n'y avait pas de douche là-bas à l'Haÿ-les-Roses. Et quand on faisait notre toilette, c'était des petits lavabos. On se lavait bien. Et après, on allait dans les WC pour se laver, comme on dit, les parties intimes. Donc, il n'y avait rien à craindre de ce côté-là... jamais, y'a eu aucun risque là-dessus. Vraiment on a été tranquilles

Jean : On a dit ma mère est à l'hôpital. Vous savez dans un orphelinat, on se raconte pas nos histoires parce qu'on n'en finirait plus. C'est comme après la guerre, personne ne racontait ce qui s'était passé. Tout le monde avait une histoire. Sans ça on aurait vécu que de mauvais souvenirs. Je ne me souviens pas avoir eu de problèmes...

-D'où vous venez ? Qu'est-ce que vous faites ?

-Voilà, nos parents pour le moment ils ne peuvent pas nous garder, on est là. (...)

L'orphelinat, pour l'époque, c'était bien. Naturellement, on était dépayrés au début. Nous qui vivions avec des parents attentifs, là on était quand même dans cet orphelinat une trentaine donc ... Il y avait pas seulement une discipline, c'était un peu austère aussi. (...) On suivait les rites. On s'est adaptés très rapidement. C'est vrai que dans un pensionnat au sein d'un couvent catholique, il y a la prière le matin, le midi, l'après-midi, le soir, avant de se coucher. C'est toujours. On s'est pliés à cette discipline. En tous les cas, moi. Peut-être j'avais à cette époque ma petite crise de mysticisme et que ça m'arrangeait bien. J'étais très à l'aise. (...)



Jean (2^{ème} à g.) et Henri (au centre) à l'Häÿ-les-Roses
Source : Henri Muller

Henri : Et on a tout de suite appris le catéchisme, on a appris les prières. Et on les a appris très vite d'ailleurs parce que les prières chez les sœurs c'était du matin au soir. On se levait le matin et c'était tout de suite le premier mot. Les sœurs nous réveillaient en disant « Vive Jésus ! » Alors nous, on ânonnait comme ça bêtement... Enfin à moitié réveillés, on continuait les prières. Vous voyez, il y avait une espèce de prière qu'on lisait le matin. Puis ensuite elle énumérait tous les saints. Y'en a des saints. Tous les saints, Saint Paul, alors « Saint Paul, priez pour

nous », « Saint Joseph, priez pour nous », « Saint Pierre, priez pour nous ». Vous voyez, c'était ça. On vivait en prières. Et puis ensuite, tout de suite on allait se laver, je crois. Puis ensuite, on était à genoux et puis fallait faire la prière du matin qui était assez longue. Puis avant de manger, une prière. Après manger, une autre prière. Vous voyez, à chaque repas, une petite prière. Et puis ensuite à l'école, on arrivait et c'était une prière. Et puis, en sortant de l'école, une autre prière. Vous voyez, c'était prières toute la journée. Le chapelet aussi c'était une prière très longue. Il fallait réciter aussi les prières toute la journée. Mais enfin, pour dire les choses, on s'est vite habitués à tout ça, en fait. On participait très activement à ce genre de choses et c'est pas qu'on oubliait nos parents et la vie mais, vous savez, un gosse ça s'habitue très vite. On s'est très vite habitués à ça.

Jean : Cette panique qu'on avait connue, que j'avais connue pendant quelques jours avait disparu. J'étais protégé, vous voyez. On a vécu protégés. Bon, on était inquiets. Par exemple, je me souviens avoir écrit à mon père, quand on savait où il était : « As-tu des nouvelles de maman ? As-tu des nouvelles d'Annette et de Michel ? » Lui, il nous écrivait dans le même sens. Au début, on ne savait pas. Ça, c'était un point noir parce que cette famille était disloquée. On avait toujours vécu dans un espace très réduit, donc ça augmente les liens puis, d'un seul coup, on se retrouve à deux. Il manquait quatre personnes. Et c'est beaucoup. Mais bon, vous savez les enfants, ils ont une facilité d'adaptation que beaucoup d'adultes n'ont pas. Nous, on s'est adaptés. (...) Avec Henri, on parlait de maman, on parlait de papa, on se cachait rien. Puis même, on se demandait « Est-ce que toi tu crois vraiment à tout ça ? La Sainte Vierge ? Les Saints ? Le Jésus ? » Alors on était juifs. On restait, tout au moins au début, juifs. On se posait les questions qu'il fallait se poser. Personnellement, moi j'étais plutôt crédule. J'étais même bien crédule. Mon frère était beaucoup plus sceptique. Voilà

Henri : Alors, mon père, je me souviens, il est venu nous voir dès qu'on est arrivés à l'Hay-les-Roses. Il est venu une fois nous voir - je me souviens puisqu'on était au parloir - simplement nous voir, nous dire qu'il essayait de voir pour ma mère, pour Michel et Annette. Il nous avait parlé, je me souviens de ça, que c'était en bonne voie, et

qu'il pensait qu'ils allaient être bientôt libres. (...) Il savait que ma mère était à Beaune-la-Rolande puisque qu'on a une lettre qu'il nous avait envoyée à l'époque où il nous annonçait qu'il fallait lui écrire à Beaune-la-Rolande. Donc il nous avait simplement dit que c'était en bonne voie.

Jean : A l'Haÿ-les-Roses, on est restés un an. Et après on est allés à Neuilly-sur-Seine parce que mon père a retrouvé la trace d'Annette et Michel. (...) Soeur Régereau est partie les prendre.



Maison des Soeurs de St Vincent de Paul

Source : Henri Muller

Henri : Sœur Clotilde les a amenés à Neuilly-sur-Seine, exactement pas loin de l'hôpital américain justement au 88 boulevard Victor Hugo, je m'en rappelle encore. Une maison qui n'existe plus d'ailleurs. Ça s'appelait à l'époque l'orphelinat Queynessen. Et c'est juste à côté de l'hôpital américain. Vraiment en face. On passait toujours devant, je m'en rappelle. Alors pourquoi est-ce qu'on les a mis là ? Parce que là c'était mixte.

Interviewer : Est-ce que vous pouvez raconter ce jour-là ?

Annette : Elles sont venues nous chercher. La religieuse, elle avait son espèce de grande cornette.



Soeur Clotilde avec sa cornette

Source : Henri Muller

Interviewer : On vous a appellés d'abord ?

Annette : Oui. On était dans une sorte de parloir. Elle a dû prendre des garanties. Elle a dû signer une garantie, une décharge je crois. Il fallait tout un tas de formalités administratives. Peut-être elle a dit qu'elle allait nous garder que quelque temps. Je ne sais pas du tout.

Interviewer : Vous vous souvenez de la première fois quand vous l'avez vue ?

Annette : Bah oui. Mais elle nous a amenés tout de suite rue du Bac.

Interviewer : Et la concierge, vous la connaissiez déjà ?

Annette : Oui, enfin je la connaissais mais bon elle est partie tout de suite, elle. Mais cette religieuse nous a emmenés où là nous avons retrouvé mes frères et où ça a été des embrassades, des larmes. J'ai cru que j'avais revu mon père à ce moment-là. Mais non, je me suis trompée. Je n'ai pas revu mon père à ce moment-là.



Annette et le noeud confectionné par Soeur Clotilde.
Source : Henri Muller

Jean : Ah ça a été un moment d'émotion très, très, très intense. On se retrouvait. [Soeur Clotilde] a fait une photo de nous quatre pour envoyer à mon père. Pour dire « Voilà vos enfants sont ensemble. » Et il y a une petite anecdote, quand elle a récupéré Michel et Annette, ils avaient le crâne rasé. Donc pour faire la photo, elle a dit : « Mais Annette, une petite fille, elle va avoir honte d'être sur une photo avec le crâne rasé. » Alors – regardez cette religieuse, la bonté qu'elle pouvait avoir en elle - elle a été chez une mercière acheter un ruban. Un grand ruban très large pour le nouer autour de la tête, avec une grosse boucle pour cacher son crâne tondu, pour envoyer au père une photo. Et là, le père nous a envoyé « Je suis tellement heureux que vous soyez réunis. Malheureusement maman... mais on va la retrouver. » (...)

Ça a été un moment de folie. On s'est jetés les uns dans les autres. On n'arrivait plus à se déenlacer. Même la sœur Clotilde s'en rappelait encore. Elle a dit : « Jamais je n'oublierai quand vous vous êtes retrouvés. » C'était un moment, un grand moment de bonheur. Annette et Michel nous ont raconté. Et puis alors là, on a commencé à refaire les recommandations « Entre nous, on peut parler de tout mais il ne faut jamais parler à l'extérieur des Juifs. Même avec le meilleur copain ou la meilleure copine. »

Interviewer : C'était les deux grands frères. Et vous ne vous étiez pas vus donc depuis...

Annette : Depuis le 16 juillet. Et là, on a été tout de suite conduits dans un orphelinat à Neuilly-sur-Seine où les garçons étaient à part, on a été séparés tout de suite. On s'est retrouvés le premier soir à la cave parce qu'il y avait un bombardement et c'est là que j'ai vu la tête rasée de mon frère. J'ai un souvenir très précis. Il venait d'arriver et il y avait un garçon plus âgé qui lui donnait des coups, toujours dans la cave, en disant « boule rasée, boule rasée ». Il se moquait de lui et ce n'était que le premier jour. Par la suite, mon frère a été en mesure de se défendre parce qu'il avait beaucoup de charme. Mais là, le premier jour, les

enfants sont cruels et je me souviens que je pleurais silencieusement de voir que mon petit frère était maltraité.

Interviewer : Vous restez dans cet orphelinat ?

Annette : Je suis restée dans cet orphelinat trois ans mais on a été évacués de l'orphelinat. On n'était pas nombreux, on était dix-huit. En fait, la Kommandantur était à côté de l'orphelinat. On était dans un lieu très dangereux mais peut-être que le fait d'être si près... En fait, cet orphelinat, c'était le Préfet de Police qui était directement protecteur de l'orphelinat. Il a été d'ailleurs tué -on a même été à ses obsèques- au cours d'un attentat. Chiappe³⁷. On était vraiment dans la gueule du loup. Mais peut-être le fait d'être dans la gueule du loup ça...

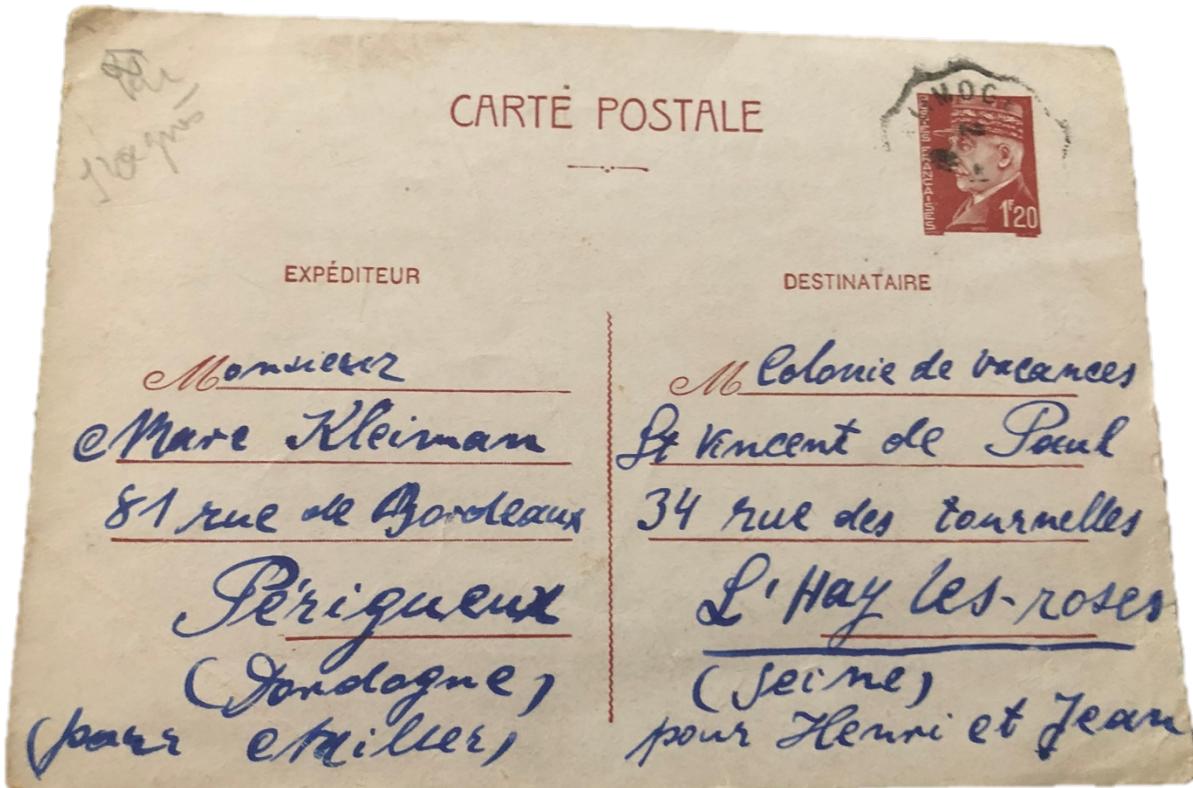
Interviewer : Dix-huit enfants avec vos 3 frères ?

Annette : Non, les filles. Les garçons de l'autre côté. On était complètement séparés. On se voyait à la messe parce que mes frères étaient enfants de chœur donc je les voyais à la messe.

Michel : Notre père nous écrivait régulièrement et c'était pas son écriture parce qu'il avait peur de faire des fautes d'orthographe. Maintenant, il écrit bien le français mais à l'époque il écrivait comme il parlait et c'était un de ses copains d'adolescence, d'ailleurs qui s'est retrouvé à Périgueux, qui lui s'est fait prendre et ce qui fait qu'il a été déporté, mais lui écrivait très très bien le français et il écrivait les lettres. Mais il nous envoyait des

³⁷ S'agit-il de Jean Chiappe mort en novembre 1940 ?

colis. Il nous en a envoyé, chez les soeurs, et alors c'était terrible parce que quand le colis arrivait, il fallait qu'on l'ouvre. C'est la soeur qui l'ouvrait et elle se servait d'abord. Pas celle qui nous avait [sauvés].



Carte de Manek pour Henri and Jean manuscrite par Marc Kleinman (2 November 1942)
Source : Henri Muller

Interviewer : Donc à l'époque on vous a dit qu'il ne faut pas dire que vous étiez juive ?

Annette : Oui. Alors le fait que j'étais boule rasée, on m'a dit de dire que j'avais une maladie et puis que ça passait comme ça, qu'il y avait certaines maladies qu'on était obligé de raser les cheveux et puis de jamais dire que j'étais juive. Donc à partir de ça, j'ai jamais dit que j'étais juive.

Michel : Je sais que quand j'ai retrouvé mes frères et surtout mon 2^{ème} frère, qui s'occupait beaucoup de moi, il m'avait dit comme ça, subrepticement : « Ne dis jamais que tu es juif ». Je ne savais pas ce que ça voulait dire.

On s'est intégrés au groupe. Je revois ce grand dortoir. C'était affreux parce qu'il faisait très froid. Et puis, ces dortoirs, c'était pas chauffé.

Interviewer : Et donc vous êtes évacués ?



Source : [Wikipedia](#)

Annette : On a donc été évacués dans un couvent en Auvergne mais c'est où on était chargées de faire le travail pour payer notre écot. C'était un couvent d'enfants de paysans d'Auvergne qui étaient très nombreux. Je ne sais pas s'il n'y avait pas 500 ou 600 personnes là-dedans. Donc le matin, on faisait l'épluche pour nourrir tout le couvent et l'après-midi, on faisait de la couture. On faisait des trousseaux, les trousseaux pour les jeunes filles du pays et puis qui étaient monnayés comme ça. On travaillait toute la journée.

Interviewer : Est-ce que vous alliez à l'école ?

Annette : Non, je n'ai pas été à l'école pratiquement pendant la durée de la guerre.

Interviewer : Et vous y restez trois ans ?

Annette : Oui.



Annette à Saint-Rémy-sur-Durolle
Source : Henri Muller

Interviewer : Est-ce que pendant ce temps-là vous voyez régulièrement vos frères ?

Annette : Non, parce que quand on a été dans un couvent, ils ont été évacués dans un autre endroit. Ils ont été évacués dans la Seine-et-Marne³⁸. On se voyait très rarement. Mon père a réussi à venir me voir une fois.

³⁸ C'est en fait dans la Marne.



Source : [Wikipedia](#)

Jean : Et on s'est rejoints, les trois garçons ensemble, dans la Marne, à Drouilly-sur Marne. C'est un petit village à côté de Vitry-le-François. (...) A la campagne on mangeait très bien. Comme on allait aider les paysans du coin, on mangeait chez eux, on n'avait pas vraiment faim pour l'époque. Naturellement, il nous manquait les pâtisseries que ma mère nous faisait, les friandises, mais le manger pour se nourrir bien comme il faut, on a eu aucun problème. D'ailleurs on n'était pas maigres. Moi, je me souviens d'avoir été bien nourri.



Jean (au fond) et Henri (devant à gauche) à Drouilly en 1944

Source : Henri Muller

La fin de la guerre 1945-1947

Interviewer : Est-ce que vous pouvez, en quelques mots, dire ce qui se passe chronologiquement après et jusqu'à la fin de la guerre ? Et comment vous retrouvez votre père ?

Annette : Oui, alors à l'orphelinat, faut dire que nous avons été baptisés.

Michel : Oui, on a été baptisés, très vite. On a même été enfants de chœur. Je suis très fort sur la religion catholique. Beaucoup plus que sur la religion juive. On s'est vraiment très vite intégrés. Très vite intégrés. A l'époque, on faisait encore la messe en latin, moi j'aimais beaucoup ça.

Henri : Mon père, d'après ce qu'il nous a dit, la sœur Clotilde lui avait écrit en lui disant que ce serait peut-être nécessaire de nous baptiser parce que la situation commençait à devenir plus dure pour les Juifs etc. Donc il a accepté peut-être malgré lui. Enfin, il a dû donner son accord. Et puis nous on y tenait.

Annette : J'ai fait ma communion privée et solennelle. J'étais profondément devenue chrétienne catholique.

Mes frères, pareil. On retrouve mon père après la guerre et je me souviens qu'on le vouvoyait. On n'était plus capables de lui dire *tu*. Et la première chose qu'on lui dit, un de mes frères et moi, mon frère³⁹ lui dit « Moi, je veux être curé » et moi je lui ai dit « Je veux être religieuse. » Bon après, il réussit à nous sortir après la guerre et nous sommes mis dans une maison d'enfants pour enfants déportés.

Interviewer : Vous dites, il réussit à nous sortir ? Pourquoi « réussit à nous sortir » ? C'était difficile ? C'était quand même votre père, est-ce qu'il n'avait pas le droit de vous sortir ?

³⁹ Jean

Annette : Moi, je ne voulais pas partir. Je voulais rester chez les religieuses.

Interviewer : Le fait d'avoir réussi c'était contre vous... ?

Annette : Oui et non. C'est-à-dire, oui, il y avait plus de vie. Moi, j'étais persuadée de retrouver ma mère après la guerre. D'ailleurs, j'étais encore chez les sœurs, il me prenait par la main et on allait attendre ma mère à l'hôtel Lutetia, pratiquement tous les jours.



Annette (à dr.) lors de sa Communion à St-Rémy-sur-Durolles (6 avril 1944)
Source : Henri Muller

CASSETTE 5

Interviewer : Vous étiez heureuse chez les sœurs ?

Annette : J'étais heureuse dans le sens où j'étais croyante. J'étais devenue croyante donc pour moi, les malheurs que l'on pouvait avoir chez les sœurs, par exemple on mangeait très mal, on n'avait pas le droit de jouer. Il y avait une espèce de cagibi à jouets donnés par les gens riches de Neuilly-sur-Seine mais c'était fermé à clef. On n'avait pas le droit de jouer parce qu'on nous disait « Vous aurez le droit de jouer quand la guerre sera finie. » Donc, on travaillait mais c'était le sort de tout le monde.

Interviewer : La Sœur Clotilde, vous la revoyiez ?

Annette : De temps en temps, par exemple pour le baptême, pour la communion, voilà mais on la voyait rarement.

Interviewer : Vous avez le souvenir de sœurs qui étaient gentilles, qui étaient affectueuses ou pas du tout ?

Annette : Oui, il y a eu des problèmes mais moi, je ne me sentais pas orpheline. Il y avait les orphelins mais je savais que j'avais un père et une mère. Pour moi, ma mère, j'étais persuadée de la revoir. Il y avait, pour les autres filles qui étaient présentes là, une mentalité d'orphelines. C'est-à-dire que les sœurs leur disaient « Vous êtes des orphelines, personne ne s'intéresse à vous. Vous avez la chance d'exister que vous mangiez ou que vous ne mangiez pas » parce qu'on mangeait tellement mal – on triait des haricots, les noirs, c'était pour nous, les blancs, c'était pour les religieuses. C'était comme ça que ça se passait. Par exemple, j'ai pris un seul bain en trois ans parce que le problème du corps, c'était sale, fallait pas se laver, fallait juste se nettoyer un peu la figure.

Interviewer : Est-ce que quelqu'un d'autre savait que vous étiez juive ?

Annette : La Sœur Clotilde et peut-être la Supérieure.

Interviewer : Et donc la guerre se termine et qu'est-ce qui se passe ? Comment votre père vous fait sortir ?

Jean : Quand nous on a été libérés, la Soeur Clotilde Régereau a donné l'ordre à la Soeur qui s'occupait de nous de nous faire revenir à Neuilly. Tout de suite, instantanément, parce que mon père est allé la voir après la guerre et lui a demandé de récupérer ses enfants. Elle a dit oui, tout de suite, instantanément. On est arrivés à Neuilly. Et, une fois qu'on était à Neuilly, elle est venue nous chercher, elle nous a emmenés 140 rue du Bac. Là où mon père nous avait laissés et nous a retrouvés, les trois garçons. La fille n'était pas encore rentrée de Saint-Rémy-sur-Durolle.

*Henri : Je m'en souviens très bien. Je lui ai dit **vous**. Je me rappelle je l'ai vouvoyé. Tout de suite, ça m'a choqué. Enfin c'est drôle parce que je l'avais pas vu pendant deux ans et il y a eu... pas un froid mais quand on se sépare... (...) Il y avait deux ans et demi quand même. Bon, on s'écrivait bien sûr des lettres. « Cher Papa... On t'embrasse ». Mais là oui, il y a eu quelque chose qui s'est... Bon puis ensuite... tout de suite, on a dû lui dire une bêtise certainement.*

Jean : Et là, mon père nous a emmenés dans un orphelinat du 36 rue Amelot. C'était une colonie. C'était une maison juive à Versailles. Et il nous a emmenés là-bas parce qu'il était tout seul. Il avait pas d'appartement. L'appartement avait été occupé par un agent de police. Il avait du mal à le récupérer. Il vivait à l'hôtel. Il avait pas le droit de rentrer chez lui. Et même, quand il est rentré chez lui, peut-être encore un an après, je crois, il ne restait rien dans la maison. Rien. Pas même une lampe pour s'éclairer. Tout avait été pillé, littéralement pillé. Donc, il pouvait pas nous prendre tout de suite. Il nous a mis dans cette maison d'enfants à Versailles. On était

aussi une vingtaine d'enfants, 20-25 enfants, tous qui avaient une histoire de parents déportés, d'arrestation, d'enfants cachés. (...)

Henri : Alors à Versailles, on était dans une maison juive mais on allait au lycée. (...) Donc dans cette petite maison, c'était un petit orphelinat. L'ambiance était vraiment complètement changée par rapport aux Soeurs. Y avait des libertés exceptionnelles, on nous laissait sortir comme on voulait. Le directeur, la directrice étaient vraiment super. Je me souviens très bien d'eux. Et il y avait vraiment un sentiment de liberté totale. C'était des Juifs russes. Il y avait une politique de liberté totale. Vraiment on faisait ce qu'on voulait, on sortait quand on voulait, presqu'à l'heure qu'on voulait. Vraiment, ça nous a coupés par rapport aux Soeurs. On pouvait aller au cinéma, on pouvait sortir le soir. Vraiment, ça a été super.

Jean : Après Annette est revenue. Mais à Versailles, c'était pas mixte, c'était seulement garçons. Alors mon père a cherché une colonie d'enfants juifs. Il est allé à l'O.S.E. et on nous a envoyés au Mans.



Château de Méhoncourt dirigé par l' O.S.E.
Les garçons sont fiers d'arburer leurs uniformes reçus d'une oeuvre caritative américaine
Source : Henri Muller

Annette : Donc on va dans cette maison d'enfants de déportés où on se retrouve. C'était au Mans. C'était régi par l'O.S.E. (l'œuvre de secours aux enfants). Alors là, il s'est passé quand même quelque chose : les enfants qui avaient vécu toutes sortes de vie - cachés par des paysans ou mis dans des orphelinats - on n'a pas supporté la discipline au départ. D'un coup, on ne supportait plus qu'on nous dise « Vous devez agir ainsi ». Certains moniteurs mettaient des calicots « Vive la vie ! Vive la joie ! ». On ne croyait plus en tout ça. On était devenus très cyniques. On ne croyait pas à toutes ces choses-là. On était devenus très durs, les enfants. Moi, à cette époque, j'étais privée de repas presque tous les soirs. J'ai fait 3-4 fugues. Il y avait un ébranlement de tout. Et puis, il y avait quelque chose, c'était [que] la maison d'enfants était aidée par les Américains. C'était directement les Américains qui soutenaient et quiaidaient. Et les Américains venaient – il y avait beaucoup de soldats qui étaient au Mans – pour choisir des enfants. Ils nous invitaient à manger. Certains pour choisir des enfants, pour les adopter puisque c'était des orphelins. Les enfants n'attendaient pratiquement plus que leurs parents reviennent et ils choisissaient. On nous mettait en rangs et ils choisissaient les plus beaux. C'était de nouveau une mesure humiliante, c'est-à-dire que celui qui n'était pas beau, qui plaisait pas, il était de nouveau exclu. Il y avait de nouveau cette espèce de sélection, de marché.



Premier portrait de famille d'après-guerre

Source : Henri Muller

Interviewer : Vous y êtes seule ou vous êtes avec vos frères ?

Annette : Je suis d'abord avec mes trois frères mais vu leur comportement indiscipliné, ils sont renvoyés les uns après les autres.

Jean : Donc en 45, j'ai quatorze ans. Alors, y a aussi un problème, pendant mes années de couvent, chez les Catholiques, je suis devenu catholique. Très pratiquant. Très croyant, avec l'idée d'être prêtre. J'ai commencé un séminaire et c'était pour mon père un gros problème. Lui qui était depuis tout le temps athée, il était inquiet de me voir continuer à pratiquer la religion. J'allais à la messe. C'est une des raisons d'ailleurs pour lesquelles il nous a sortis de Versailles pour aller au Mans. C'est pas seulement une affaire de trouver une colonie mixte, une maison mixte, c'est aussi pour me déraciner, me retirer de la proximité de Neuilly, de l'Hajy-les-Roses où j'avais gardé des attaches, et ça a duré longtemps. Longtemps. C'était une des conséquences de la guerre. Ça a duré longtemps. Il était très inquiet parce que c'était déjà très, très engagé. Je ne voulais rien faire d'autre que d'étudier la religion. Alors le lycée, ça allait et j'apprenais le latin parce que le latin à l'époque c'était la langue de l'église. Et le jour où je n'ai plus eu cette croyance ou moins forte, j'ai plus rien voulu faire. Ni travailler, ni aller à l'école, ni... rien, c'était fini. Y a eu la rupture. Dans mon esprit, c'était assez diffus, assez confus. Mais du jour où je pouvais plus être prêtre, je ne pouvais plus rien être d'autre. (...) Ça a été une déchirure. Ça a été une déchirure. Et je mets ça sur les séquelles de la guerre. Ça m'a perturbé toute mon adolescence parce que ça m'a gâché l'adolescence. Arrive un moment où j'ai dit à mon père :

-Euh non, je veux plus aller à l'école.

-Bon, ben tu vas travailler.

-Non, je veux pas travailler.

Je n'avais plus de but. On m'avait retiré le but. Et ça a duré un an, deux ans. Ça a été la déchirure.

Annette : Mon petit frère est mis dans une autre maison d'enfants pour les enfants difficiles.

Michel : On m'a transféré parce que j'étais insupportable. Je m'étais battu avec le directeur, je m'étais retrouvé avec un œil au beurre noir, comme ça (il fait un geste de la main). Pour qu'il me frappe, il fallait vraiment que j'en fasse beaucoup. Et cette maison à Fontenay-aux-Roses, c'était une maison d'enfants pour enfants difficiles. Quand je dis enfants difficiles, il y en avait qui étaient vraiment très, très difficiles et il y en avait qui arrivaient directement des camps. Il y avait, entre autres, dans ma chambre, le lit à côté, un Polonais qui s'appelait Vladek. On savait que ça. Il avait réussi à s'en sortir parce qu'il était très, très costaud, très grand. Il avait quatorze ans mais il en paraissait dix-huit. Et dès qu'on s'approchait de lui, il frappait. Et curieusement, sauf moi, parce que j'étais vraiment tout petit. Il était comme une bête sauvage. Alors, il s'est pris d'amitié pour moi et il a commencé à parler et il a appris le français. Mais très vite. Et puis on s'est perdus de vue parce que beaucoup de ces enfants qui étaient là ont été adoptés par des Américains, des Australiens, par des Canadiens. Alors ils partaient, au fur à mesure, dans leurs familles d'adoption. Et je me rappelle, j'étais un peu jaloux parce que je rêvais d'aller en Amérique. (...)

A Fontenay-aux-Roses, il y avait un directeur⁴⁰ qui était un type exceptionnel, qui était un psychopédagogue, aussi exceptionnel que Korczak dont on a beaucoup parlé au ghetto de Varsovie. C'était un peu fait sur le même modèle. C'était une République d'enfants à Fontenay-aux-Roses. Il tenait absolument à ce qu'on se dirige nous-mêmes. Et c'était assez extraordinaire d'ailleurs. On a acquis le sens des responsabilités assez rapidement, même si il y avait que des enfants extrêmement difficiles. Et, on dessinait beaucoup. Il y a certains dessins que j'ai retrouvés en visitant le camp du Struthof, par exemple, d'enfants de Fontenay-aux-Roses, y compris moi.

⁴⁰ Ernst Jablonski



Ernst et Lida Jablonski (centre) avec des internes de la maison d'enfants de Fontenay-aux-Roses

Source : United States Holocaust Memorial Museum, courtesy of Lida Jablonski

L'enseignement se faisait à l'intérieur de la maison d'enfants avec des méthodes d'éducation active. Quand, par exemple, on faisait des enquêtes, on avait un laboratoire. Tout ça était financé, bien sûr, par les Américains, parce que c'était une maison superbe du XVIIIème siècle qui avait été d'ailleurs la maison de l'éditeur de la Fontaine au XVIIème- XVIIIème siècle. Et il y avait un grand parc. Il y avait un court de tennis et dès qu'on voulait quelque chose, on l'avait. On avait une imprimerie. Le travail se faisait toujours par groupes de trois. On avait appris que c'était la maison de l'éditeur de la Fontaine en allant chercher dans les archives de la mairie. J'avais réussi à retrouver des documents de l'époque. On travaillait comme ça, par enquêtes, c'était tout à fait inhabituel.



Enfants de la Maison d'Enfants de Fontenay travaillant dans le jardin de La Forge
Source : United States Holocaust Memorial Museum, courtesy of André Limot

(...) Après, cette maison a été obligée de fermer parce que comme les Américains finançaient mais tous les éducateurs étaient issus de la résistance juive et ils étaient évidemment tous communistes, ça la foutait mal. On avait une éducation très marxiste. Mais, malgré tout, ceux qui vous voulaient pratiquer la religion, pouvaient pratiquer. (...) On pouvait travailler le yiddish, pas l'hébreu. Je n'en ai pas le souvenir. Mais il y avait vraiment une culture juive. (...) Ils nous disaient toujours :

– Il faut que chacun de nous dise « Je suis juif et c'est mon honneur. »

Interviewer : Et votre père ?

Annette : Mon père est à Paris. Il a réussi à récupérer son appartement mais avec de très grandes difficultés.

Il a mis des mois, accueilli avec un fusil parce que, à sa place, on a mis un policier qui ne voulait pas quitter

les lieux. Et d'ailleurs, il y a eu des problèmes graves à la Libération : les Juifs partis, les appartements ont été remis à des gens qui n'ont pas voulu partir au retour des Juifs. Et il y a eu des manifestations de comités de locataires spoliés par les Juifs.

Interviewer : Et c'était donc aussi exactement ce qui est arrivé à votre famille dans le sens où c'était difficile de récupérer l'appartement ?

Annette : C'est-à-dire que les gens qui se sont installés, les Français -bon pour mon père c'était un policier- refusaient de leur rendre.



Annette au 3 rue de l'Avenir en 1947

Source : Henri Muller

Interviewer : Et donc, vous avez mentionné tout à l'heure d'aller avec la Sœur Clotilde à l'hôtel Lutetia.

Est-ce que vous pouvez dire quelques mots là-dessus ?

Annette : Non, c'est avec mon père que j'allais à l'hôtel Lutetia. Alors là, j'étais retournée à l'école après, quand on est revenus [de Saint-Rémy]. C'était une école libre, une école catholique privée et je me souviens que j'avais toujours la Croix d'honneur. Et à cette époque-là, on nous mettait une sorte d'écharpe quand on avait la Croix d'honneur. Et mon père tenait à ce que j'aille attendre ma mère avec la Croix d'honneur et l'écharpe pour qu'elle ait cette surprise de trouver sa petite fille bonne élève. Mais tous les jours on attendait et évidemment, elle n'est jamais revenue.

Jean : On demandait tous les jours. On lisait un journal en yiddish, je me souviens plus de son titre, qui donnait la liste des gens qui revenaient. Et on attendait. Madame Muller ? Il y avait pas Madame Muller. Et ça, petit à petit, ça s'est terminé.

Henri : Le dimanche, mon père venait et puis il nous amenait à l'hôtel Lutétia, je m'en souviens encore, voir les déportés quand ils arrivaient. Et puis avec des photos de ma mère voir si quelqu'un la connaissait pas. Vous voyez c'était bien triste mais enfin, il fallait. On demandait. On allait voir les déportés qui arrivaient voir s'il y avait pas des.... Mais on pensait que notre mère allait arriver. (...) la déportation, on avait vu déjà des films là-dessus. Il y avait déjà des actualités. Je me rappelle des actualités où on voyait, déjà à l'époque, le général Eisenhower qui avait visité un camp là-bas en Allemagne. Je me rappelle plus lequel c'est exactement mais ils montraient tous les fours crématoires, les camps... enfin les baraqués... tout ce qui... et les déportés morts. On savait ce que c'était. On se faisait pas d'illusions. Mais enfin, on pensait qu'elle allait revenir.

Interviewer : Quand est-ce que vous avez su que...

Annette : Moi, j'ai toujours espéré qu'elle revienne. A un moment donné, je me suis même dit « C'est parce qu'elle ne veut pas revenir parce que j'ai fait quelque chose. » Toujours j'avais ce sentiment qu'elle ne voulait pas revenir, que je n'avais pas été une bonne fille. Enfin voilà. Mais, j'ai espéré. Moi, j'ai commencé à comprendre qu'elle ne reviendrait pas mais j'étais adolescente déjà pratiquement.

Michel : Moi, en tout cas, en ce qui me concerne, j'ai longtemps espéré en me disant que peut-être elle a[vait] été rapatriée en Russie

*Jean : On l'a su un an après. Bon, c'est fini, y a plus de retours donc... Les derniers qui arrivaient, on avait encore de l'espoir. Les derniers qui arrivaient, c'était des gens très malades qu'on avait gardés plus longtemps. On disait « Ah bon, elle sera très malade mais elle va revenir. » Et puis bon, elle est pas revenue. A un moment, mon père nous a dit « C'est plus la peine de parler... elle reviendra plus. Votre mère ne reviendra plus. » On n'avait pas de déclaration de décès. Rien. **Elle reviendra plus.***

Henri : Comment je l'ai su ? Certainement plus tard parce que je me souviens en 45, en juillet ou août, on a été au Mans et à l'époque on nous faisait écrire des poèmes. Alors, j'ai dû faire un poème à l'époque où j'avais marqué un truc sur ma mère, où j'espérais encore certainement. J'avais fait un petit poème à l'époque là-dessus. Certainement jusque dans ces périodes-là, jusque dans les années 45. Enfin jusqu'en août-septembre. Après, c'était terminé. On n'avait plus d'espoir.

Après-guerre

Interviewer : A la fin de la guerre, vous avez 11 ans, et donc qu'est-ce qui s'est passé ensuite ?

Annette : J'ai eu donc une interruption de ma scolarité. Je suis retournée vers 16 ans avec mon père mais c'était plus pareil. Mon père, il ne s'est pas remarié mais il s'est remis avec une femme très gentille d'ailleurs, une amie d'enfance, dont le mari était mort en déportation⁴¹.



Pauline Kleinman
Source : Henri Muller

J'ai pas voulu continuer le lycée. J'ai laissé tomber, j'ai abandonné. J'ai fait un peu une école de puériculture que j'ai laissé tomber aussi. J'ai fait différents métiers, je me suis mariée très jeune...

Interviewer : A quel âge ?

Annette : J'ai connu mon mari à 17 ans. Je me suis mariée à 18 ans. J'ai eu mes fils, j'avais 18 et 19 ans.

J'avais envie d'avoir ma propre famille. J'étais partie de chez moi. Chacun de mes frères était parti dans des

⁴¹ Pauline Kleinman dont le mari Marc rédigeait souvent le courrier que Manek envoyait à ses enfants

conditions violentes. On ne supportait plus du tout la vie familiale, la discipline familiale. Et puis, quand mes enfants ont été un peu élevés, j'ai travaillé à domicile, j'ai fait des gants en cuir, de la couture, un peu de tout et puis j'ai commencé à reprendre des études. J'ai passé une sorte de Bac à près de 40 ans et puis, j'ai poursuivi des études jusqu'à peu près la Licence. Une fois que j'étais fonctionnaire, je suis devenue attachée territoriale et j'ai eu la responsabilité de toute la formation professionnelle du personnel communal...

Interviewer : Dans la ville où vous habitez ?

Annette : Oui.

Interviewer : Et vous êtes partie à la retraite, il y a quelques mois ?

Annette : Je suis partie à la retraite début avril.

Interviewer : Et vous étiez responsable de la formation pour ...

Annette : De la formation professionnelle. Pas seulement de la formation professionnelle du personnel, aussi du placement des jeunes des écoles dans des stages d'entreprise.

Interviewer : Vous voyiez vos frères ... je veux dire, au début, tout le monde est parti dans de mauvaises conditions, est-ce que vous vous voyiez ?

Annette : On s'entend très bien. On ne se voit pas beaucoup. On se téléphone.

Interviewer : Excusez-moi, pas maintenant, avant dans les premières années... 10 ans après la guerre ?

Annette : Non, on se voit pas, on se voit peu. Après la guerre, quand je suis revenue chez mon père, avec mes frères, il y a eu une mauvaise entente. On s'entendait pas.

Jean : Moi, j'étais le cas. Le cas qui avait mal vécu la transition du retour à la vie familiale. De même que j'avais mal vécu, au départ, la transition entre la vie de famille et le pensionnat, de même j'ai mal vécu la transition entre la vie dans le pensionnat catholique et la vie dans la famille. Très mal vécu. Donc, je suis, en quelque sorte, une victime de la guerre. Pas au même niveau que les gens internés ou déportés mais quand même, ça m'a perturbé, profondément perturbé. (...) J'avais le goût à rien.

Interviewer : Et donc, maintenant, vous vous voyez peu

Annette : On se voit peu mais il y a, aussi bien avec mon père qu'avec mes frères, il y a un grand appui mutuel familial.

Jean : Moi, par exemple, mon père c'est trois fois par semaine minimum. Mes frères et soeur, c'est au moins une fois par semaine au téléphone. Mais on a chacun notre vie et nos relations qui sont pas les mêmes pour les uns et pour les autres. Mais on reste très compacts. Très, très, très groupés et très solidaires surtout. Très solidaires. C'est comme ça. (...) C'est un clan. Tout le monde le remarque quand on est ensemble. On est inattaquables en clan quel que soit l'adversaire... ou le copain, c'est pareil.

Interviewer : D'accord.

Annette : On sait qu'on compte énormément les uns pour les autres.

Interviewer : Vous avez deux fils, est-ce que vous avez l'impression que, d'une certaine manière, ils ont payé pour ce que vous avez vécu en tant qu'enfant ?

Annette : Oui, tout à fait. J'ai un fils, le fils aîné, qui refuse totalement – peut-être qu'il commence à évoluer un petit peu – il refuse totalement tout ce qui est identité juive. On sent que c'est quelque chose qu'il assume pas du tout. Enfin j'ai dit il commence. Il s'est marié d'ailleurs avec une catholique qui est peut-être plus large d'esprit que lui mais peut-être que, il évolue quand même un peu. Et j'ai un autre fils qui a des problèmes psychologiques graves, qui est hanté par Auschwitz, et d'ailleurs il a fait des études d'histoire. Il est très, très concerné par tout ça.

Interviewer : Donc d'une certaine manière pour vous, ça a toujours continué ?

Annette : Moi-même, je pense que je n'ai pas eu une attitude équilibrée à leur égard et ils ont dû le sentir.

Jean : Je voudrais rajouter un mot pour ma mère parce que quand même tout ça, cette mémoire que vous me demandez d'avoir, c'est surtout pour ma mère. Surtout pour ma mère. Et je suis troublé par la fin de son existence. C'était une femme heureuse, inoffensive. Inoffensive. Dans le quartier, elle était connue, réputée que ce soit chez les commerçants, que ce soit chez les voisins, c'était une femme... inoffensive qui savait pas agresser, qui ne savait pas agresser. Et à qui on a fait le plus grand mal, à plusieurs reprises comme ça. A petit feu. On l'a tuée à petit feu. On l'a tuée à petit feu. On l'a tuée quand on l'a séparée de son mari. Par l'annonce de la rafle, on l'a tuée encore. On lui a retiré la vie par morceaux. (...) Et on lui a retiré un morceau de vie encore quand nous, on est partis de ce centre de regroupement de la rue Boyer, le jour de la rafle. Et on lui a retiré encore un morceau de vie

quand on lui a arraché de ses jupes Michel et Annette, dans des conditions d'une sauvagerie rare. Et après, bon, elle s'est retrouvée toute seule. Elle qui gouvernait cinq personnes, elle s'est retrouvée toute seule. Je dis, moi, elle était morte quand on l'a tuée. Elle était psychologiquement morte quand on l'a tuée. Et ça, voilà, c'est pour ça que je suis toujours très coopératif pour la mémoire : c'est surtout pour ma mère, surtout pour ma mère. (...)



Photo prise par Manek dans le Square des Envierges en 1934.
On y voit Rachel, Annette, Henri et Jean assis sur les genoux d'un ami de la famille.
Source : Henri Muller.

Et je voudrais aussi avoir une pensée émue pour cette religieuse, Soeur Régereau, Clotilde Régereau qui (...) m'a donné d'abord sa protection, et après son affection, et après elle m'a donné ce qu'elle avait de plus cher au monde : sa religion. Je peux vous dire que, de sa vie, elle n'a jamais eu une pensée intéressée. Jamais. Et pour ça, j'aime bien parler d'elle parce que c'est un cas unique, surtout à cette époque. Surtout à cette époque. Des gens aussi dévoués et qui risquaient leur vie quand même. Elle a accompli une bonne action. Et je voulais en parler.